Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/anecdotesindit00seriuoft

HF.C
S485a

ANECDOTES

INÉDITES

DE LA FIN DU 18.e SIÉCLE,

Pour servir de suite aux Anecdotes françaises.

Ouvrage où se trouvent la clef de plusieurs événements majeurs, des particularités inconnues sur la princesse LAMBALLE, *sur le directeur* CARNOT, *sur le président actuel des Etats-Unis de l'Amérique, une conversation intéressante de Louis XVI avec* BAILLY, *etc.*

179112.
28.3.23

Hîc præcedenti spectatur mantica tergo.
Pers. Sat. IV.

G.W.B.U.
[Antoine Serieys and J.F. Andrieux]

A PARIS,

Chez Monory, libraire, quai des Augustins, n.° 33.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.

AN IX — 1801.

UN MOT

Sur les anecdotes en général, et sur ces anecdotes en particulier.

L'ANECDOTE peut être considérée comme une des clefs secrètes de l'histoire. Elle pénètre, pour ainsi dire, dans l'intérieur des cabinets des souverains, dans ceux des familles, et jusque dans le fond des cœurs. C'est elle qui peut expliquer, mieux que tous les commentateurs, la cause de tel ou tel événement majeur; elle est en quelque sorte le témoin le plus authentique pour ou contre les hommes d'état. A la vérité, fort souvent elle est forcée de garder le silence, surtout quand on ne peut pas dire des vérités utiles impunément. Mais aujourd'hui que les obstacles relatifs à la parole et au droit d'écrire sont le-

vés, nous croyons que c'est rendre un véritable service à l'historien qui recueille des matériaux, que de lui présenter ceux-ci; et au public avide de s'instruire, que de lui faire connaître des particularités propres à piquer sa curiosité et à orner sa mémoire.

Les sources dans lesquelles nous avons puisé ces anecdotes sont aussi authentiques qu'elles puissent l'être. La plupart sont tirées de manuscrits originaux, de pièces officielles; d'autres nous ont été transmises, à la dictée, par des auteurs d'un fait, ou par des témoins non suspects. Cette exactitude et cette impartialité nous font espérer qu'on les regardera, ainsi que les Mémoires que nous avons déja publiés, comme les matériaux les plus sûrs, les plus impartiaux, qui aient paru jusqu'ici, pour l'histoire de ces derniers temps.

Ici se présente une objection, à laquelle il est important de répondre. Ceux qui sont placés au timon des affaires publiques, jaloux de fermer toutes les plaies de l'intérieur, n'aiment pas qu'on réveille des souvenirs fâcheux, qu'on rallume des haines, etc. Et nous aussi, nous avons écrit qu'il était prudent d'étouffer des réminiscences incompatibles avec la paix et la concorde qui doivent unir tous les Français. Mais quelque importance qu'on donne à cette considération, nous n'en sommes pas moins persuadés qu'il faut perdre de vue tous ces petits ménagements particuliers, ces égards pour des individus que leurs crimes et même leurs erreurs ont signalés, pour s'occuper exclusivement du grand intérêt de l'histoire. C'est rarement pour ses contemporains qu'on écrit; c'est une dette que

la justice et l'amour du vrai nous imposent envers nos descendants, que celle de leur transmettre fidellement les détails, et les particularités historiques, propres à leur faire juger un événement ; ce sont autant de pièces justificatives.

Que d'anecdotes ont été supprimées ou restent encore ensevelies dans les portes-feuilles des bibliothéques, dont la publication aurait répandu le plus grand jour sur les faits les plus marquants de notre histoire générale ou particulière ! Je ne suis point de l'avis de ceux qui vont dans les tombeaux chercher des aliments à la curiosité, qui exhument les cadavres, pour ne faire voir qu'un squelette, dans un ci-devant grand homme ; mais je n'effacerai pas non plus à prix d'argent une vérité historique, importante, pour ménager l'a-

mour-propre d'une famille. On fera quelque jour l'histoire de la vie publique et privée de Mirabeau. Pourquoi l'ancien consul, qui tient caché le contrat original passé entre Louis XVI et ce membre de l'assemblée nationale, par lequel ce monarque lui assurait trente mille francs par mois, resterait-il éternellement renfermé dans un carton, au lieu d'éclaircir un fait que les amis de Mirabeau voudraient encore faire passer pour problématique ?

Malheur à celui qui craint le genre anecdotique ! A coup sûr, sa conduite n'est pas exempte de justes reproches. Mais tout ce qu'on sait de particulier et de secret, concernant un ministère, une administration quelconque, une famille ou un seul individu, doit-il être indistinctement mis au jour ? Non, sans doute, il en

est qui, par leur nature, souilleraient un livre. D'autres tiennent à des intérêts particuliers, qui n'ont rien d'instructif ni d'agréable pour la masse générale des lecteurs. Ils doivent éprouver le sort qu'essuyèrent les prétendus ouvrages à l'*index*, du temps de Louis XIV, publiés, il y a quelques années, par un libraire actuel de Paris. Le public est beaucoup plus éclairé qu'on ne pense. On l'amuse avec des romans; mais il n'est point aisé de tromper sa curiosité dans l'histoire, ou du moins de le tromper impunément.

ANECDOTES
INÉDITES
DE LA FIN DU 18.e SIÉCLE,

Pour servir de suite aux Anecdotes françaises.

CHAPITRE PREMIER.

L'UNE des mille et une causes plus ou moins secrètes de la Révolution française.

1789.

SUIVANT l'opinion la plus accréditée, les ouvrages des philosophes et le desséchement du trésor public furent les deux principales causes de la révolution française ; mais il en est une qui, d'après le témoignage d'hommes initiés dans les secrets du cabinet, et surtout d'après la liaison des événements, paraît avoir contribué plus efficace-

ment à l'explosion du volcan révolutionnaire.

Le ministre Pitt ne pouvait pardonner au gouvernement français d'avoir prêté des secours aux Américains, et détaché le plus beau fleuron de la couronne anglaise : il résolut de s'en venger, à quelque prix que ce fût. Le moment était favorable : le ridicule que l'affaire du collier avait jeté sur les premières têtes de la cour, l'impossibilité de remédier par des moyens ordinaires aux besoins de l'état, un mécontentement presque universel, tout annonçait la nécessité d'un nouvel ordre de choses; tout semblait en favoriser l'établissement; mais chacun le desirait à son profit. Parmi tant d'intérêts divers, un étranger seul pouvait tirer le meilleur parti des circonstances. C'est sur cette division des esprits, que Pitt fonda son système révolutionnaire en France : de là les factions, les massacres, la guerre civile, la destruction du trône et le plan du rétablissement d'une monarchie tributaire de l'Angleterre.

Pour arriver plus surement à son but, il lui fallait un homme qui lui pût ouvrir la porte du cabinet de Versailles, et même, s'il le fallait, s'as-

scoir sur le trône de Louis XVI. Il jeta ses regards sur d'Orléans : son caractère, son rang, son crédit, sa fortune, lui aplanissaient toutes les difficultés. D'Orléans était alors à Londres, où il avait un palais. Le ministre lui découvre une partie de son plan; il flatte son ambition, lui promet le trône, lui répond de l'argent et des moyens nécessaires pour y parvenir, lui donne des instructions secrètes, et le renvoie en France. De retour à Paris, d'Orléans y trouve des émissaires de Pitt qui lui soufflent son rôle. Bientôt son palais se remplit de mécontents et d'ambitieux, qu'attire l'espoir d'un nouvel ordre de choses; des publicistes lui vendent leur plume; on leur associe des philosophes, tant morts que vivants, dont les écrits peuvent appuyer leur cause : l'opinion se forme, l'insurrection se prépare. Une armée révolutionnaire est organisée à la solde de l'Angleterre; d'Orléans en est le chef visible ou invisible, suivant les intérêts des chefs subalternes; Paris en est le centre. Son existence ne saurait être révoquée en doute : on offrit une compagnie à C....., qui nous a fourni les matériaux de ce chapitre, et qui en garantit l'authenticité. Au

commencement de 1789, cette armée s'élevait à 40,000 hommes. D'Orléans, pour l'essayer, fit attaquer la maison de Réveillon : cette révolte, qui d'abord ne parut avoir aucun motif décidé, en avait un secret, que très-peu de personnes connaissent encore, celui d'une vengeance particulière du duc envers ce fabricant, qui avait fait échouer une de ses manufactures; le duc avait établi un grand nombre d'ateliers à Paris, afin de se procurer dans les ouvriers un grand nombre de partisans.

Comme on parvient à dominer par les mots plus aisément que par les choses, que l'opinion fait plus de prosélytes que l'épée, à l'oriflamme royale on substitua le drapeau tricolor; la liberté fut le nom magique, employé pour tout faire entreprendre : ce mot qui, par la suite, a fait tant de martyrs et tant de héros, n'étant d'abord que le prétexte des ambitieux, devint l'idole d'une immense quantité de Français, qui en arborèrent le drapeau par enthousiasme et de bonne foi. Le ministre anglais sourit au succès de son stratagème. Ce n'était encore que l'exposition de la tragédie ; l'action tend désormais rapidement au but projeté : les grandes passions, les caractères fou-

gueux, l'ambition, l'envie, la crainte, le desir, l'espoir, tout est en mouvement. Pitt fait accaparer les blés, ruiner le commerce, brûler les barrières, soulever les troupes, former la garde nationale; mais c'est ici que d'Orléans fut trompé : Lafayette en fut nommé commandant, et c'est un autre membre de la première assemblée qui devait l'être. Il fallut s'aboucher avec ce nouveau général, dont on connaissait l'attachement à la maison royale : la conduite de Lafayette, en des temps si difficiles, a prouvé qu'il n'avait aucunement trempé dans des complots où son honneur et les opinions qu'il avait jusqu'alors professées, auraient été si évidemment compromis. L'orgie des gardes-du-corps, excitée par les émissaires de Pitt, fut le chef-d'œuvre du machiavélisme de ce ministre. Cependant cette expédition ne fut qu'incomplète : le duc n'osa paraître, et la famille proscrite ne dut son salut qu'à sa lâcheté.

Le commandant de la garde nationale parisienne se hâta d'aller, aux genoux du roi, lui dénoncer d'Orléans; le monarque se contenta de l'exiler.

CHAPITRE II.

Rapports entre la révolution d'Amérique et celle de France. Cercle mystérieux d'un club de Bostoniens. Détails inconnus sur leurs premières hostilités. La société-mère de tous les clubs français à Chaillot. Influence de Jefferson.

La révolution d'Amérique et celle de France ont, dans leur origine, plus de rapports entre elles qu'on ne pense.

C'est par un club de négociants de Boston que l'esprit d'insurrection se propagea. Pour ne pas être reconnus, les signataires formaient un cercle qui en renfermait plusieurs autres; par ce moyen, on ne pouvait juger qui avait commencé le premier : en sorte que, si leurs délibérations fussent parvenues à l'ennemi, le gouverneur eût été obligé de les punir tous, ou de n'en punir aucun. Dans le premier cas, il se serait rendu odieux, et dans le second, l'impunité assurait l'insurrection. La

personne dont on tient ce fait était alors employée dans la maison principale de commerce de cette ville; c'était elle qui était chargée de fournir aux membres de la société les objets dont ils pouvaient avoir besoin, pendant la tenue des séances. Aucun domestique n'approchait du lieu où elle se rassemblait, et ce lieu ne recevait le jour que par en haut. Ce même homme, connu dans la suite sous le nom du colonel Swan, se déguisa avec un nombre de Bostoniens en sauvages, pour commencer les premières hostilités contre les Anglais. Il s'agissait de brûler trois vaisseaux, dont la cargaison était formée en partie de thé. Après y avoir mis le feu, ils se sauvèrent dans les bois, et rentrèrent par des chemins détournés, avec leurs habits ordinaires. Le secret fut si bien gardé, qu'il ne fut pas possible au gouverneur d'en faire arrêter aucun, quoiqu'il fût bien persuadé que ce coup hardi ne pouvait avoir été conçu et exécuté que par des habitants de la ville.

Ce colonel Swan a vécu à Paris, quelques années avant et après le 14 juillet; il faisait venir d'Amérique des vivres et d'autres objets de commerce pour le gouvernement : sa fortune,

déja très-considérable, s'est élevée à des millions en numéraire, dans le temps même que la France en était réduite à son papier.

Ce colonel, tout à la fois homme d'état, de lettres et de commerce, se vantait de savoir beaucoup de choses inconnues sur notre révolution. Il avançait que Jefferson, ambassadeur des États-Unis en France, n'y avait pas été étranger. Cet ambassadeur, qui a été depuis, au congrès, un des partisans les plus zélés du gouvernement français, était très-lié avec Lafayette, les frères Lameth, et presque tous les jeunes officiers français qui avaient combattu pour la cause américaine; il les réunissait souvent à dîner dans sa maison de Chaillot. On y traitait des affaires les plus importantes, relatives aux deux peuples alliés, et l'on assure que, pour n'être point gênés par la présence des domestiques, il y avait des tables qui montaient et redescendaient d'elles-mêmes, par des trapes faites exprès. Cette espèce de scène magique, de concert avec les meilleurs vins, échauffait les esprits, et souvent il en résultait des plans, des projets plus ou moins avantageux à la cause commune; c'était alors celle qui était

en opposition avec les droits qu'on voulait ôter au roi des Français.

On pouvait donc, en ces moments, considérer l'hôtel de l'ambassadeur des Etats-Unis comme une espèce de club américain, où furent préparés les germes de la république française, avant qu'elle n'eût été conçue dans les clubs nombreux qui par la suite émanèrent de celui des jacobins. Sous ce point de vue, Jefferson est un des promoteurs de notre république.

Peut-être, à son retour en Amérique, avant qu'elle ne fût proclamée par la convention, donna-t-il, ainsi que la majorité des Etats-Unis, des regrets sur une foule de circonstances qui déja lui avaient déplu avant son départ. La distance des lieux n'a pas laissé que de contribuer à ces bizarreries apparentes. De là il est arrivé que les Etats-Unis ont continué d'honorer Lafayette et de déplorer la première captivité du roi, longtemps après l'émigration du premier et l'évasion du second : probablement c'est par leur premier attachement pour ce dernier, qu'ils faisaient des vœux en sa faveur, quand déja son trône n'existait plus.

CHAPITRE III.

LES libérateurs des gardes françaises et de RICHER de Sérizy à l'Abbaye. L'un des principaux moteurs et directeurs des événements qui précédèrent le 14 Juillet. FALCONNET sauvé de Saint-Lazare.

TOUT le monde connaît le motif principal qui détermina les gardes françaises à seconder de toutes leurs forces le premier élan de la révolution. Ils n'aimaient point le duc Duchâtelet, et voulaient avoir pour colonel le neveu du duc de Biron, intime ami du duc d'Orleans, dont l'influence balançait déja celle de la cour. Je ne parlerai que de quelques rapports que j'eus avec ces militaires, au commencement de la grande crise politique. Deux d'entre eux étaient renfermés dans les prisons de l'Abbaye, pour cause d'indiscipline, et j'y avais plusieurs amis

détenus pour dettes, entre autres *Richer de Sérizy*, qui depuis s'est rendu célèbre par son ouvrage intitulé l'*Accusateur public*. Je conçus le projet de briser ses fers; j'accours au Palais-Royal, j'enflamme les groupes; je me rends dans plusieurs casernes, où j'avais des liaisons, partout où je connaissais quelques hommes de tête, assez imprudents pour fermer les yeux sur le danger, assez hardis pour le braver, assez impétueux pour le chercher. Lorsque j'eus rassemblé un assez grand nombre d'hommes courageux, je reviens à la séance des groupes; là, séparément et sans avoir l'air de nous connaître, nous appuyons la cause des gardes françaises, nous demandons à délivrer leurs camarades, nous exposons les projets dangereux d'une cour qui ne veut sacrifier de braves militaires, que parce qu'ils sont attachés à la cause du peuple. Avec moi se trouvaient quelques hommes habillés en femmes; elles secondent merveilleusement notre éloquence; tout à coup l'une d'elles s'écrie : « Eh f.....! puisqu'ils veulent sacrifier nos plus braves défenseurs et amis, marchons, courons les délivrer. Quelle ame assez

lâche refuserait de nous suivre ? » Nous partons ; les groupes nous suivent ; notre nombre augmente à chaque pas, et nous étions en force en arrivant à l'abbaye. Tout à coup s'avance un détachement de dragons : la foule reste un moment incertaine ; bientôt les plus timides s'ébranlent, entraînent une partie dans leur fuite, et je fus enterré sous plus de vingt personnes qui se réfugiaient dans une allée. Cependant je fus bientôt délivré, grâce à la nouvelle Jeanne qui marchait à notre tête. Munie d'un broc et d'un grand verre, merveilleusement secondée par d'autres hommes munis aussi de leurs brocs, elle offrit aux dragons le vin de la paix et de l'union ; il fut reçu de bonne grâce : le détachement poursuivit son chemin, nous pénétrâmes dans l'Abbaye, nous mîmes dans nos rangs nos deux prisonniers, et je fis évader Richer de Sérizy qui cependant retourna, le soir même, à sa géole ; de là nous conduisîmes nos prisonniers en triomphe jusqu'au Palais-Royal, où nous fîmes serment de les défendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Le reste de cette aventure est connu ; on sait que leur grâce fut accordée : mais, dès ce moment,

toute subordination fut perdue. J'oubliais de dire que notre femme devint par la suite général de division.

Le second rapport que j'ai eu avec les gardes françaises date du 12 juillet, jour où Camille-Desmoulins entraîna tout le Palais-Royal dans les Tuileries, pendant qu'un médecin de mes amis faisait sonner le tocsin à Saint-Roch. Je dînais ce jour là chez le colonel Swan, rue de Lille, quand le bruit du tocsin m'appela au lieu où devait être le danger.

Arrivé sur le quai des Théatins, j'apprends d'un garde française que la troupe à cheval du prince Lambesc vient de tuer deux de ses camarades qu'elle avait trouvés au-delà du Pont-Royal. Comme il faisait ce récit, d'autres gardes françaises arrivent, et veulent venger leurs frères. Je leur représente toute l'imprudence, tout le danger de ce noble dévouement; je leur ordonne, au nom de la patrie, de ne pas courir à une mort inutile; je les supplie, au nom de cette patrie, de se rendre sans délai à leurs casernes, d'exposer à leurs camarades la férocité des troupes de Lambesc. Ils partent comme un trait, nous les suivons à la caserne de l'Estra-

pade et de l'Oursine. A peine ont-ils parlé, que tout est en rumeur, que tous veulent s'armer : la voix des officiers prévaut encore, et moi-même je cours le danger d'être arrêté, lorsque je veux représenter aux officiers l'atrocité de ces deux meurtres. Mais bientôt ces chefs ne sont plus les maîtres, ni dans l'une, ni dans l'autre caserne. Elles se remplissent de citoyens qui parlent, au nom du danger de la patrie ; le soir, il n'y resta plus que les officiers. Nous allâmes, de concert avec les soldats et sous-officiers, eux, avec armes et bagages, et nous, armés, au hasard, de bâtons, d'épées, de sabres, précédant les tambours, et portant des torches allumées. Cette nuit nous fit justice de tout cavalier qui ne put se dérober assez promptement à notre poursuite.

Le lendemain, 13 juillet, je me portai avec un détachement du district de Saint-Eustache à la caserne du faubourg Poissonnière. Nous rencontrons en chemin un détachement de Mauconseil, qui s'y rendait, dans la même intention que nous. Je fus choisi pour être l'orateur. Introduit auprès des officiers, je leur expose la demande qui leur est faite, au nom des deux

districts. « Eh, quoi! me dit un des officiers avec qui je m'étais trouvé cent fois; c'est vous, qui venez nous enlever nos soldats! » — « Dites les « soldats de la patrie; elle réclame « leurs secours et leur intrépidité. « Une foule d'incendiaires brûle les « barrières, et les édifices publics « sont menacés! c'est contre eux, « c'est contre nos ennemis que nous « demandons ceux que vous appelez « vos soldats. Sachez que depuis hier « ce mot n'est plus français. » — Un des officiers m'observa que s'il était question de l'ordre public, ils se feraient honneur de marcher à la tête du bataillon. Cette proposition fut suivie d'une rumeur générale. Les officiers furent abandonnés, et me voilà pour un moment à la tête de ces braves.

Comme je m'entretenais avec un des sergents, et que je lui disais, « demain, peut-être aujourd'hui, ver- « rons-nous beau jeu : il s'agit de « prendre les Invalides, l'Ecole mi- « litaire et la Bastille. Préparons-nous, « mon brave, le règne de la justice « arrive. » Je n'avais pas achevé, qu'il me montre des tourbillons de fumée et de flammes qui s'élèvent des bâti-

mens de Saint-Lazare. « Ce ne sont « point des Français, lui dis-je en « soupirant, ce sont des mains étran- « gères, qui ont allumé ces flammes : « à la vérité, il entrait dans notre plan « de rendre la liberté à tous les pri- « sonniers, afin de disposer de leurs « bras; mais on n'aura pas su com- « primer quelques scélérats qui, las « de leurs chaînes, auront voulu ré- « duire en cendres le lieu qui les ren- « fermait. Quant à nous, loin de rien « brûler, faisons-nous un devoir « de tout conserver. Conduisons une « partie de nos braves où est le dan- « ger le plus pressant, et que les au- « tres se rendent où nos amis les at- « tendent. »

Nous nous séparons; arrivé à Saint-Lazare, la première personne qui s'offre à mes regards, est une victime qui se défend au milieu des bandits. C'était l'avocat Falconnet; il avait osé employer son éloquence à prouver à ces hommes qu'il ne fallait pas incendier, et certes, sans nous, jamais il n'aurait pu leur prouver qu'ils ne devaient pas le massacrer.

Après l'avoir arraché à ces malheureux, nous l'engageâmes à éteindre les flammes avec nous, et cette occupation

pation m'empêcha de me trouver aux Invalides, dans le temps que je me l'étais proposé ; cependant je ne laissai pas de m'y rendre, d'y être utile en sauvant la vie à plusieurs citoyens.

Comme on s'étouffait par l'excès de confusion où l'empressement d'être armé jetait la foule, je m'avisai de mettre la police. Je la commençai par un drôle qui, abusant de sa force, voulait arracher un fusil à un jeune homme de quatorze ans, qui me parut défendre sa conquête avec un courage au dessus de son âge. Le ravisseur était un poltron fort aise de s'emparer d'une arme sans coup férir, sous le prétexte qu'elle était inutile et même dangereuse à un enfant. « Sachez, « lui dis-je, que le temps est venu où « les enfants de cet âge sont des hom- « mes ; allez, et que je ne vous re- « trouve plus qu'au champ d'honneur. »

Après cette petite leçon, je m'enfonçai dans les passages de l'Hôtel ; j'empêchai qu'ils ne fussent obstrués par un surcroît de foule, et je me sus aussi bon gré des services que je rendis là à quelques malheureux, que de l'intrépidité dont je fis preuve à la prise de la Bastille.

Il y avait quelques soldats, dits des

Petits-Suisses. Ce fut avec beaucoup de peine qu'on en déroba quelques-uns à la fureur du peuple. Conduits à l'Hôtel-de-ville, ils attendaient leur supplice à chaque minute. J'eus le bonheur de contribuer à leur sauver la vie, et je vis avec plaisir que je fus, en cela, merveilleusement secondé par l'éloquence simple et humaine de plusieurs gardes françaises.

Tels sont les faits relatifs aux premières explosions révolutionnaires, qu'un général nous a transmis, écrits de sa main.

CHAPITRE IV.

PLAN pour reprendre la Bastille, présenté à LOUIS XVI, et adopté par ce monarque; ce qui le fit échouer. Calcul de Paloi sur les pierres de la Bastille; compagnies de jeunes gens établies pour leur distribution. Travaux de son secrétaire.

LES premiers jours qui suivirent la prise de la Bastille avaient jeté la cour

dans la plus profonde consternation, et inspiré aux Parisiens une ivresse d'où naissait un sentiment de sécurité qui pouvait leur devenir funeste. Cet édifice menaçant subsistait encore ; il avait avec le donjon de Vincennes une communication secrète, fermée seulement par une grille, à ses deux extrémités. Le comte de L..... ayant appris l'existence de ce chemin couvert par un des ingénieurs occupé alors à l'entretien des travaux souterrains de Paris et de sa banlieue, en fit son rapport au roi. On discuta les moyens de pénétrer dans Paris par cette communication ; il restait encore auprès de la cour un petit nombre d'hommes capables de tenter un coup hardi et peut-être décisif. Les troupes allemandes et suisses continuaient d'être à la disposition du monarque, et la reine qui fut consultée sur ce projet, insista vivement pour qu'il fût mis à exécution.

On envoya un ingénieur reconnaître les difficultés; il fallait beaucoup de prudence dans cette opération qui se fit la nuit : car la terre produisait un bruit sourd, qui pouvait exciter quelque soupçon, surtout aux approches de la grille; néanmoins les or-

dres étaient déja donnés de faire pénétrer par cette voie un corps de troupes, et ils eussent été remplis, si Lafayette n'en avait pas été secrètement averti par quelqu'un qui trahit la confiance du comte de L..... C'est alors qu'on remit une garnison dans cette forteresse, qu'on surveilla avec plus de soin, et qu'on se hâta d'éloigner ou de gagner les régiments des Petits-Suisses. Ils n'eurent pas de peine à se rendre par détachements, quand ils apprirent l'accueil qui avait été fait au Palais-Royal à ceux de leurs camarades qu'on avait voulu massacrer à l'Hôtel-de-Ville. Le comte de L..... voyant son projet éventé, se hâta de sortir de France, dans la crainte d'être arrêté; et Paloi, quelques jours après, se dépêcha de mettre le fer dans les flancs de cette forteresse.

On s'aperçut bientôt du résultat de ses travaux, par les envois qu'il fit, tant à l'étranger qu'à tous nos départements, des pierres de la Bastille. Cet homme est particulièrement connu par son zèle patriotique. Il avait si peur que la Bastille ne se maintînt, qu'il ne cessa d'en solliciter la démolition, et qu'il l'entreprit avec tous ses ouvriers, avant d'en avoir obtenu la permission; on

peut dire que son zèle allait jusqu'au fanatisme. Cependant, outre ce motif, il en avait encore un autre, son intérêt, et un intérêt singulièrement calculé. Il voulait de toutes les pierres de la Bastille en faire une poudre d'or, ou du moins une poudre qui lui valût de l'or.

Il crut y réussir en formant des compagnies de jeunes gens, à qui il faisait individuellement apprendre un discours d'appareil, et il les disséminait avec ses desseins et ses pierres sur la surface des départements. Mais la récolte, malheureusement, fut chétive. Paloi discontinua ses distributions patriotiques, lorsqu'il vit qu'il n'en résultait qu'une peine inutile.

Il avait pour secrétaire un homme qui joua un rôle dans la nuit du 5 au 6 octobre, quand tout Paris alla chercher le roi à Versailles. Il était officier dans Royal-Comtois, et il devait passer en Amérique, lorsque pour le bonheur de la liberté, il eut le malheur de se casser une jambe. C'était à la veille de la révolution, il lui consacra tous ses travaux, empêcha plusieurs massacres avec onze hommes qui le suivirent à Versailles. Il en imposa même à tous les officiers de Flandre,

à qui il fit peur, en les menaçant de la grande armée Parisienne, qui s'avançait derrière lui. Il arrêta une voiture destinée pour le départ du roi; fut témoin de l'apparition de d'Orléans, et après tant d'exploits, il s'attacha au C. Paloi qui, charmé de son mérite et de son zèle, lui confia la rédaction de tous ses discours patriotiques et de ses envois. Mais l'officier étant moins sûr de son éloquence que de son épée, avait l'art d'emprunter la plume des autres. Enfin tous deux se quittèrent à regret, quand ils n'eurent plus rien à faire en commun; l'un pour se livrer à la fabrication des farines (et comme dit le proverbe, c'était bien d'évêque se faire meûnier); l'autre pour continuer son état de maçon; et tout n'en a été ni mieux, ni plus mal.

CHAPITRE V.

PARTICULARITÉ caractéristique concernant un Prince ultra-révolutionnaire. Aventure d'un cordelier. Proscription des habits.

IL s'est montré dans l'arène révolutionnaire des athlètes dont les écrits, la conduite et le nom seul, ont inspiré aux différents partis une méfiance plus ou moins fondée. Cette méfiance a dû s'accroître en raison des intérêts secrets, qui paroissaient devoir les faire mouvoir. On a souvent attribué à l'intrigue, les erreurs, les crimes mêmes qui n'appartenaient qu'au caractère; c'est donc le caractère de chacun de ces individus qu'il serait nécessaire de connaître, pour asseoir un jugement positif et juste; le meilleur et l'unique moyen de se procurer cette connaissance importante, c'est de les étudier dans leur vie domestique, au sein de leur famille.

Lors de la résurrection momentanée de la société des jacobins, tant au ma-

nége, qu'à la rue du Bacq, certains personnages bien intentionnés, mais d'un patriotisme timoré, conçurent de violents soupçons sur le compte du prince Charles de Hesse, l'un des grands faiseur du journal des *Hommes Libres*. Ils craignirent que cette espèce d'énergumène révolutionnaire ne fût un instrument de la coalition; en un mot, suivant l'expression du temps, un royaliste à bonnet rouge; ils ne songeaient point que dans cette lutte de passions et de haines, l'opinion très-souvent l'emporte sur l'intérêt même, et qu'elle est irrésistiblement commandée par le caractère de la personne. Un seul trait suffira pour faire connaître celui de Hesse.

Vers la fin de mil sept cent quatre-vingt-neuf, dans ces jours d'effervescence, où s'était violemment tracée la ligne de démarcation entre les partisans d'un nouvel ordre de choses, et ceux de l'ancien régime, S....., bijoutier sous les arcades du palais du Tribunat, fut invité à aller présenter au ci-devant prince, des marchandises qu'il avait fait demander. Il se rend de bonne heure; est introduit dans l'appartement de Hesse; le valet-de-chambre reçoit ordre d'apporter un habit; il en présente un

de velours, garni de paillettes d'or très-riche. A peine le prince l'a-t-il aperçu, qu'il se précipite de son lit, prend l'habit, le jette dans le feu, où il le pousse, le tourne et retourne avec des pincettes, et jetant des regards furieux sur son domestique : « Gredin, lui dit-il, tu « sais bien que cet habit me déplaît; « tu ne me l'as apporté que pour m'en « dégoûter, et m'engager à te le don-« ner. »

Le valet-de-chambre ne put se défendre d'un mouvement de pitié. « Mais, « monsieur..... » Il n'achève point; le prince, les pincettes à la main, fond sur ce malheureux, le poursuit, en chemise, à travers les corridors. Le bijoutier admire la voracité des flammes, craint le même sort pour ses marchandises et se retire.

Ce trait, qui n'est autre chose que le résultat d'un moment d'humeur, n'en est pas moins caractéristique. Cependant faudrait-il en conclure que Charles Hesse est un incendiaire? Et pour avoir brûlé un habit qui lui déplaisait, est-ce à dire qu'il brûlerait avec le même empressement une constitution?

Quelque bizarre que cet acte d'emportement paraisse, ne pourrait-il point

trouver son excuse dans les circonstances? Qui ne sait que la proscription des habits a commencé en même temps, que celle des hommes? Nous connaissons un littérateur, qui, pour aller rendre visite à l'infortuné Bailly, maire de Paris, mit le plus bel habit de sa garde-robe, un habit en soie; de la mairie, il s'arrêta chez un membre de la société des Droits de l'Homme : — « Quoi, lui dit celui-ci, vous osez paraître dans les rues avec un habit « en soie, et l'on ne vous a pas encore « arrêté? Savez-vous que pour avoir « paru dans le jardin des Tuileries « avec un gilet brodé, j'ai failli être « arrêté par une bande de niveleurs, « et que je n'aurais point échappé à « leur fureur, si je n'avais montré ma « carte de cordelier. Depuis ce temps- « là je ne sors qu'habillé en sans-culotte. — De bonne-foi, pouvais je aller chez monsieur le maire en sans-culotte? » Des dames qui jusqu'alors avaient froidement écouté cet entretien, éclatent de rire : Eh, monsieur, dit l'une d'elles, est-il rien de plus beau que ce costume?

CHAPITRE VI.

DÉGUISEMENT du duc d'ORLÉANS à Versailles, aux journées des 5 et 6 octobre. Conduite et confidence de l'épouse du cocher de LAFAYETTE, relativement à ces journées.

LA nuit du 5 au 6 octobre donna lieu à des inculpations graves contre le duc d'Orléans, et le Châtelet fut investi du pouvoir d'informer et de juger dans tout ce qui pouvait concerner cette affaire. C'était fait du duc d'Orléans, de Mirabeau et des complices; le Châtelet qu'on avait généralement accusé d'avoir sacrifié Favras, pour sauver Monsieur, frère du roi, n'aurait pas épargné le grand coupable; mais ce dernier dut son salut au club des cordeliers; ils présentèrent au nom du district, et par l'organe de Danton, une pétition à l'assemblée nationale, tendante à ôter au Châtelet la connaissance de cette

affaire. Ce vœu solennellement appuyé de celui des cinquante-neuf autres districts, fut écouté de l'assemblée; Chabron, comme on sait, blanchit le prince et justifia, en quelque sorte, tous les excès de cette nuit, en les couvrant du motif qui avait entraîné le peuple à Versailles.

Mais d'Orléans était-il coupable, et pouvait-on se procurer des éclaircissements, des preuves, au milieu de cette confusion d'hommes et de choses? Etrangers à toute espèce de préventions et de partis, ne cherchant et ne voulant publier que la vérité, sans nous arrêter à des imputations, à des renseignements plus ou moins fondés, nous nous contenterons de citer un fait décisif, presque inconnu, et dont on ne peut révoquer en doute l'authenticité.

Il y avait, dans la rue des Ciseaux, la fille d'un tailleur, dont le mari était cocher de Lafayette. Cette femme, âgée de vingt-deux à vingt-trois ans, de taille moyenne, bien faite, et d'une constitution forte, joignait la douceur à l'énergie du caractère et à la beauté de la figure. Elle fut entraînée avec les autres femmes. Elle vit le duc d'Orléans, qu'elle connais-

sait fort bien; elle lui parla, quand il se montra à un groupe de femmes où elle se trouvait. « Courage, « mes enfants, leur dit-il, de l'éner- « gie, du patriotisme; songez que c'est « dans ce château qu'est la source de « tous les malheurs du peuple. » Lui-même était habillé en femme; il disparut, quand la fille du tailleur lui adressait la parole, et que le mot de *Monseigneur* allait lui échapper.

Cette femme, plus impétueuse que les autres, n'était effrayée par aucun danger : elle se précipitait dans les rangs armés, leur ordonnait de ne se servir de leurs armes, que pour la cause commune; plus d'une fois elle en imposa aux plus déterminés. Mais lorsqu'elle vit commencer les massacres, elle exposa cent fois sa vie pour les arrêter. Elle arracha plusieurs victimes des mains des autres femmes; elle disputa de courage contre des hommes féroces qui ne demandaient que le carnage. Enfin, elle se conduisit de manière à mériter l'attention de la commune de Paris, qui lui décerna une médaille civique.

Un ancien chef dans les bureaux de la mairie, dont je tiens ce fait, ajoute que le hasard lui ayant procuré l'oc-

casion de l'entendre parler, il reconnut en cette femme les charmes d'une éloquence peu commune; il se crut transporté aux temps des Druides, où quelquefois une femme exerçait sa supériorité, soit dans les conseils, soit dans les armées. Il l'aurait prise pour une autre Jeanne d'Arc, si elle n'avait pas été mariée. Il demanda son adresse, l'obtint, la vit plusieurs fois, et toujours elle persista dans ce qu'elle avait dit du duc d'Orléans. Après en avoir parlé à quelques personnes, ce chef sentit que, pour n'être pas appelé en témoignage dans une affaire aussi critique, il fallait garder le secret sur tout ce qu'il avait appris. On le lui conseilla fortement : cependant il ne put se dispenser d'en faire part à un des membres du Châtelet, qui demeurait alors rue des Prouvaires. « C'est « bon, dit celui-ci; soyez certain que « vous ne serez pas compromis. »

CHAPITRE VII.

ANECDOTES inconnues sur les prétendues prophéties de MARAT. Son principal collaborateur et ses espions. MIRABEAU, RAYNAL et autres écrivains célèbres, mis à nu.

1789, 1790 et 1791.

QUE de réputations usurpées! que d'écrivains morts sans gloire, après avoir fait celle d'autrui! il appartient à l'historien, dont la première tâche est de remettre les hommes et les faits à leur place, de dévoiler ces larcins littéraires, d'arracher à des geais orgueilleux des plumes empruntées, qui peuvent être à la vérité vendues, mais non aliénées.

L'un des publicistes révolutionnaires, dont les écrits ont fait le plus de bruit, et dont la doctrine a eu le plus de sectaires, c'est sans contredit l'auteur de l'*Ami du peuple*. Qui croi-

rait qu'il n'en était en général que le rédacteur ou même que l'éditeur? C'était Javard..., grand et bel homme, âgé de trente ans, qui recueillait toutes les notes pour ce journal; c'est lui, qui, sous différents masques, s'introduisait dans les lieux publics, à la cour, à la commune, à l'assemblée nationale, partout, et rendait compte à Marat de tout ce qu'il avait vu, entendu, deviné. Portiers, femmes de chambre, intendants, garçons de bureau, favorites, marchands de plaisirs, tout était mis à contribution.

De fanatiques partisans de ce publiciste effréné lui ont hautement attribué le don de prophétie, notamment à l'époque de la fuite du roi, qu'il avait quelques jours auparavant prédit, et c'est de chez une blanchisseuse que cette prédiction était sortie. Javard... était particulièrement lié avec cette femme, qui comptait parmis ses pratiques plusieurs dames de la cour. Cinq ou six jours avant le départ de Louis XVI, elle trouva dans la poche d'une femme attachée à la reine, une lettre sans adresse, à demi-déchirée, où cependant on lisait encore, entr'autres mots assez insignifiants, ou dont on n'avait point la clef, ceux-ci,

ceux-ci qui ne présentaient rien de vague : « Les papiers sont prêts ; on va *préparer* les voitures pour partir, etc. » — La blanchisseuse remit cette lettre à Javard.... qui la communiqua de suite à Marat, et voilà la source de la fameuse prophétie.

Cet habile espion ne rendait ses comptes que par signes, dont on était convenu; différentes étoiles marquaient différents personnages de la cour. Il ne faut plus s'étonner que le maçon, chargé de visiter ou plutôt d'arrêter Lalande, prit pour des signes aristocratiques les étoiles qu'il vit dans les différents papiers répandus sur la table de cet astronome. Outre Javard...., Marat eut d'autres observateurs choisis de préférence dans les comités révolutionnaires; il n'avait des entrevues avec ceux-ci que pendant la nuit. Un membre de ces comités alla le trouver six jours avant le 31 mai; il lui portait des notes sur des prêtres et des nobles *suspects* : « *Tant qu'il restera sur la terre un seul prêtre, un seul noble*, lui dit Marat, *nous ne serons pas tranquilles.* » Il reprocha fort amèrement à l'honorable membre la torpeur de son comité, et l'insouciance de sa section; et c'est d'après

ces observations que le comité fut entièrement renouvelé, comme prévenu de tiédeur.

Mirabeau ; à qui Marat succéda pour quelques mois au Panthéon, porte un grand nom sujet à des restitutions bien plus grandes. Cet illustre paresseux n'a point composé le tiers des ouvrages, qu'il a mis au jour. Il est un auteur encore vivant qui, seul, peut réclamer presque tout ce que Honoré Riquetti a publié dans les premiers temps de la révolution, et qui même est bien loin d'avoir reçu de ce grand homme le prix convenu pour les œuvres qui lui ont valu son élévation ; il est vrai que Mirabeau l'appelait *son cher philosophe.*

En ce même temps, Casimir Varon, rédigeait et composait en grande partie le voyage dans l'intérieur de l'Afrique, de Le Vaillant, d'après des notes fournies par ce dernier, mises au net par son beau-père, et c'est, en récompense de ce travail, que ce dernier fut seul porté sur le livre de la reconnaissance nationale, sur la liste des gratifications décernées par la convention. Varon vivait encore; sa modestie l'empêcha de réclamer contre cette surprise faite à la religion du

comité d'instruction publique : il le pouvait ; sa réclamation aurait été favorablement accueillie ; il était conservateur des antiquités, membre du conseil temporaire des arts, et très-souvent il avait rempli des missions importantes que lui avait confiées ce comité.

Eh ! s'il fallait remonter plus haut, arracher encore des masques célèbres, à quoi se réduirait pour l'abbé Raynal sa portion dans l'Histoire philosophique et politique du commerce des Européens, dans les deux Indes : un petit nombre d'hommes le savent ; mais ce qu'on ignore, c'est qu'il ne donna que 2400 francs à Pechméja, dont le travail et les connaissances commerciales ont fait le principal mérite de cet ouvrage.

Un auteur moins connu dans la république des lettres, mais en correspondance avec toutes les têtes couronnées de l'Europe, dont il enrichissait les bibliothèques de ses productions, n'a jamais écrit ni su écrire deux lignes en bon français ; il se faisait cependant un revenu annuel de 10 à 12,000 fr., en mettant à contribution la bourse des grands seigneurs, des princes, des empereurs. Tous les ans, il leur envoyait un ouvrage de sa prétendue

composition, dont le sujet pouvait les flatter. Le dernier dont il les gratifia, ce fut le panégyrique de Lefevre d'Ormesson, premier président au parlement de Paris : cette oraison funèbre qu'il avait achetée 48 francs à crédit, lui rapporta 6000 francs, et lui valut entre autres gratifications 300 roubles de la part de l'impératrice de Russie ; le prince Henri lui envoya juste de quoi payer le salaire de l'auteur. Ce malheureux, qui cependant ne fit point fortune, car on ne s'enrichit jamais en ne vivant que d'emprunt, eut le secret de se faire enfermer le 1.er septembre à l'Abbaye Saint-Germain, où il fut le quatrième massacré.

Enfin un prédicateur du roi, fort distingué, payait dans les commencements de la révolution, ses sermons, à raison de 60 francs, à un protestant qui nous est parfaitement connu, et qui lui-même depuis a publié, sous son nom, divers ouvrages qui ne lui appartenaient pas.

CHAPITRE VIII.

CONVERSATION de LOUIS XVI avec BAILLY, maire de Paris, sur des objets de première nécessité.

1790.

PARMI les fléaux qui se firent sentir dans les premières années de la révolution, celui qui causa le plus d'inquiétudes fut la disparition subite des subsistances. C'était le grand secret des agitateurs, et le ferment des émeutes populaires. Dans ces circonstances, Louis XVI manda le maire de Paris, et voici l'entretien qu'ils eurent ensemble, tel qu'on l'a trouvé dans les papiers de ce magistrat :

Louis XVI. « J'avais besoin de vos lumières, monsieur Bailly, et je vous ai prié de venir. Ma bonne ville de Paris m'inquiète, le peuple souffre, monsieur Bailly ; on profite de ses souffrances, pour le pousser à des excès, et surtout pour me rendre odieux. C'est-là le grand secret de mes ennemis, car j'en

ai beaucoup, monsieur Bailly, et Dieu sait si je les ai mérités! »

En prononçant ces derniers mots, le roi était ému, et moi-même je sentis une émotion assez vive. Je le rassurai sur l'amour du peuple pour lui; je lui fis entrevoir que les émeutes se perdraient, à mesure que l'assemblée nationale avancerait dans ses travaux, et que les lois nouvelles acquerraient assez de forces, pour contenir les agitateurs; que cependant il pouvait se rassurer, et compter sur les sentiments de la nation, qu'en général il en était aimé, et qu'elle gémissait des désordres inséparables d'une grande révolution.

Louis XVI. « A combien, monsieur le maire, évaluez-vous la population de Paris? »

Je lui répondis qu'il y avait beaucoup d'exagération dans l'idée qu'on en avait; que Paris, selon les uns, contenait au moins un million d'ames; qu'il serait plus juste de l'évaluer à sept-cent mille; que cependant il fallait la porter, relativement à la consommation, à huit cent mille, à cause des étrangers et des habitants de la campagne qui venaient s'y approvisionner.

Louis XVI. « L'esprit du peuple, et surtout des économistes, est de tout

exagérer. J'ai des raisons pour croire Londres plus grand, plus peuplé que Paris, et Londres n'a pas plus de huit cent mille ames, y compris le grand nombre de marins qui sont sur la rivière. Au reste, à combien évaluez-vous la consommation journalière ? »

Je lui répondis qu'on la portait à dix-sept cents sacs de farine, de trois cent vingt-cinq livres chaque; qu'il n'en résultait guères que sept-cent mille livres de pain par jour.

Louis XVI. « Ce n'est pas assez pour Paris, qui contient moins d'enfants que les autres parties du Royaume. En outre, le pain de Paris a moins de consistance, et la classe des ouvriers, surtout de ceux qui viennent de la campagne, en consomme davantage. J'estime la population du royaume à vingt-cinq millions; celle de Paris et de sa banlieue, en fait à peu près la vingtième partie, mais considérez, monsieur le maire, que le département de Paris n'a point de territoire à blé, et qu'à cet égard, il est dans la dépendance des autres départements ou de l'étranger. Vous devez concevoir, monsieur Bailly, combien il importe qu'une ville aussi peu-

plée, et dont les subsistances sont si précaires, ne soit jamais alarmée sur un objet de première nécessité. Si Paris et sa banlieue forment la vingtième partie de la population, il faut au moins un million quatre cents setiers de blé pour sa consommation. Sans cela, monsieur le maire, les forces que cette ville contient, réagiront bientôt contre elle et contre moi; la disette, l'incertitude, et les soupçons la livreront, comme déja vous l'avez vu, aux trames des factieux toujours prêts à se montrer dans les circonstances critiques. Elle est devenue et reviendrait encore un foyer de sédition entre les mains de certains hommes : les accapareurs qui trafiquent du sang des peuples, suffiraient seuls pour la jeter dans une confusion épouvantable. »

Je convins avec le roi de ce danger; je ne lui dissimulai pas que la disette avait été plus ou moins factice; qu'en écartant de la capitale les subsistances, on avait eu pour but principal d'y exciter des mouvements; que cependant il fallait compter aussi pour quelque chose le malheur des temps; que les récoltes avaient été au dessous des années communes, et qu'en général, on

croyait trop en France qu'une année commune produisait de beaucoup au-delà de ses besoins.

Louis XVI. « C'est une erreur qu'il importe de détruire. Elle peut contribuer à bouleverser les esprits, à les aigrir contre moi, et en cas de disette, ils m'accuseront de conspirer contre le peuple, comme si j'étais sa seule providence. »

Je fus frappé de cette dernière expression; en effet les rois, et toute espèce de gouvernement, doivent être une espèce de providence, à l'égard de ceux qu'ils gouvernent. A combien, me dit-il, évaluez-vous la surface de la France, car il faut partir de ce point, pour connaître nos ressources? Je lui répondis que personne ne pouvait mieux résoudre cette question, que sa majesté elle-même; que je n'ignorais pas qu'en géographie, elle ne le cédait à aucune personne de l'art, et qu'elle l'avait bien prouvé par les instructions qu'elle avait fait remettre secrètement à M. de Lapeyrouse, à son départ pour les terres Australes. Il sourit, et ce trait parut lui faire plaisir. « Puisque vous aimez mieux flatter ma vanité, que de me répondre, ajouta-t il, il faut donc que ce soit moi qui instruise

l'astronome de l'Europe le plus instruit : » Qu'on juge de ma surprise et de ma confusion, à cet éloge que je méritais si peu.

Louis XVI. « Si je m'en souviens bien, les nouvelles cartes de l'académie contiennent trente-cinq mille lieues carrées ; c'est un peu plus de cent quatre millions d'arpents. Si je me souviens bien aussi des leçons de M. Turgot, qui se piquait d'être le plus grand économiste de son siécle, et qui n'y entendait guères plus que moi, il faudra déduire de cette surface, pour les villes, bourgades, rivières, canaux, chemins, lacs, étangs, terres vaines, terres vagues, etc., au moins un cinquième. Est-ce trop, ou trop peu, M. Bailly? Vous vous y connaissez, puisque vous avez mesuré tout le plateau de la Sibérie. »

Je lui répondis que non-seulement je m'en rapportais à M. Turgot, mais bien plus surement à sa majesté qui connaissait bien mieux son royaume, que je ne connaissais la Sibérie, et tirant un crayon de ma poche, je pris le cinquième de cent quatre millions, et je dis, sire, il ne restera pour la culture que quatre-vingt-trois millions et près de trois cent six mille arpents.

Louis XVI. « Et combien en ôterons-nous pour les vignes, bois, vergers, prairies, herbages, oliviers, plantes grasses, en un mot, pour tout ce qui n'est pas proprement consacré à l'agriculture? Est-ce assez d'un quart? est-ce trop? Voyez, M. Bailly; nous avons ici notre oracle? »

En disant ces mots, il prit un grand et gros cahier de papier : c'est cela même, ajouta-t-il; M. Turgot dit positivement un quart. Je ne sais ni pourquoi, ni comment, je fus tenté de montrer quelque connaissance dans une chose où je n'entendais presque rien. Je fis ce qui arrive quelquefois aux hommes les plus instruits; je divisai la culture en trois espèces de sol; j'en mis un tiers en blé, un tiers en maïs, et un tiers en jachère. D'où je concluais qu'annuellement il y avait en France pour le blé, le seigle et l'orge, près de vingt-un millions d'arpents : mais j'ignorais combien l'arpent produisait de setiers, et je balbutiais sur la conclusion que j'avais à faire. Le roi sourit encore de mon embarras, et reprenant les renseignements de Turgot, voici le maître, dit-il : l'arpent produit en général quatre setiers, mesure de Paris; ce qui fait un total de

quatre-vingt-trois millions, trois cent six mille setiers, sur quoi il faut prélever la sixième partie, pour le renouvellement des semences; il reste à peu près soixante-neuf millions de setiers.

Je demandai au roi la permission de copier ce résultat, et sa majesté me dit, en m'offrant du papier : Tenez, M. le maire, instruisez-vous, pour m'instruire à votre tour.

Louis XVI. « La fureur de M. Turgot, était de trouver en France un superflu exorbitant; de là, disait-il, la nécessité de la liberté du commerce, et de l'exportation des grains. On ne peut lui refuser de grandes lumières et un grand fonds de probité : tenez, M. Bailly, il avait plus d'une ressemblance avec vous; mais ses erreurs m'ont coûté quelquefois bien cher. »

Le roi pesa beaucoup sur ce mot, et ses regards me décontenancèrent. Je sentis bien qu'il faisait allusion à la séance du jeu de paume : *Manet altâ mente repostum.* Je voulus dire quelques mots en ma faveur, mais il m'interrompit à son tour par ce passage latin, *errare humanum est*; au reste, ajouta-t-il, « ce n'est point cela dont il s'agit. Que ferons-nous de nos soixante-neuf millions de setiers? »

— J'en fis la répartition sur vingt-cinq millions d'hommes. Chaque setier étant du poids de deux cent quarante livres, j'en supposai deux pour chaque individu; et je portai à cinquante millions de setiers la consommation du royaume.

Louis XVI. « Ajoutez, à peu près dix millions de setiers, pour la consommation des Colonies. Vous trouverez pour le superflu du royaume.....

« Neuf millions de setiers, sire. »

Louis XVI. « Eh bien, M. le maire, comment se fait-il qu'avec ce superflu, Paris manque du nécessaire? C'est à peu près le calcul de M. Turgot, mais je crois qu'il se trompe; il en résulterait qu'au bout de dix ans, la France pourrait mettre 90 millions de setiers en réserve; c'est-à-dire une année entière et deux neuvièmes. Concevez-vous, M. le maire, quelle source inépuisable de richesse nationale; quelle somme exorbitante nous reviendrait du superflu de nos moissons? impossible, M. Bailly, impossible. Si M. Turgot ne m'était pas connu, je le croirais le plus mauvais calculateur, ou le plus méchant des hommes. Et n'est-ce point avec de pareilles exagérations qu'on irrite les esprits? Que voulez-vous que

pense un malheureux peuple affamé, quand on lui dit que la France produit bien au-delà de ses besoins ? On dirait que je ne suis né que pour être victime de tous les préjugés. »

Je répondis au roi comme on répond à tous ceux qui exercent une grande supériorité sur les autres, je lui donnai raison. Lorsque je le vis plus calme et disposé à m'écouter, je lui dis : Sire, quand même la France rapporterait tout ce que M. Turgot dit qu'elle rapporte, année commune, elle n'aurait encore rien de trop. Je me rappelle bien d'avoir vu dans les mémoires de M. Necker, et par les droits mis sur les blés qui sortaient du royaume, un résultat à peu près semblable à celui de M. Turgot ; mais les circonstances paraissent avoir changé.

Louis XVI. « Oh ! oui, M. le maire, elles ont bien changé, et les hommes aussi. »

Ces mots furent prononcés de manière à faire une impression profonde sur moi, et je ne crois pas que de ma vie je puisse les oublier. Je serais tenté, lui dis-je, de croire que, depuis 1762, la population s'est prodigieusement accrue : la guerre d'Amérique nous a coûté peu d'hommes.

Louis XVI. « Je sais mieux que personne ce qu'elle m'a coûté, ce qu'elle peut me coûter encore. »

Et depuis, ajoutai-je tout de suite, pour le distraire de cette idée qui me parut lui être douloureuse, le commerce de l'Inde et des autres parties du monde en a fort peu emporté; car, par une suite de circonstances malheureuses, le commerce de la France a presque été anéanti dans l'Inde, en Afrique et dans les climats les plus meurtriers à l'espèce humaine.

Louis XVI. « Vous me paraissez bien instruit, monsieur Bailly. Je sais, tout aussi bien qu'un autre, les pertes du commerce; mais je sais combien on les a exagérées, et j'en connais les motifs. Dites, monsieur le maire, si vous voulez faire une objection plausible, que nos récoltes ne sont pas entièrement consacrées aux subsistances; que, depuis nombre d'années, un luxe ruineux les détourne de leur véritable emploi; qu'il s'en consomme beaucoup plus en bière, amidonnerie, pâtisserie et cuisine : mais je vous répondrai que la France cultive plus de terres, que beaucoup de marais ont été desséchés et beaucoup de landes cultivées. Vous ne pouvez contester ce

fait. Il en est un autre dont vous conviendrez aussi ; c'est que les engrais sont devenus plus rares. Les bestiaux ont dépéri ; c'est l'étranger qui nous fournit une partie de nos subsistances dans ce genre, et c'est aux bestiaux que les terres doivent leurs engrais, et les peuples leur plus abondante nourriture. J'ai toujours envié aux Anglais cet avantage : ils ensemencent moins de terres qu'en France, et ils y font parquer des troupeaux plus nombreux.

Je voulus observer au roi que cet avantage tenait de la nature du lieu; qu'il n'y avait pas de loups.

Louis XVI. « Il y en a partout, monsieur Bailly ; l'Angleterre a les siens comme la France ; mais ce n'est pas des loups dont il s'agit, mais bien de l'approvisionnement de Paris. Pour y pourvoir, faut-il recourir à l'étranger? Faut-il l'attendre des départements? Faut-il établir des magasins, ou doit-on l'abandonner à la liberté du commerce? Doit-on y pourvoir par des encouragements, par des lois qui, en portant quelque atteinte à la disposition libre de la denrée, assurent la subsistance de Paris et d'une partie considérable du royaume? Ce sont autant de questions sur lesquelles j'ai voulu vous

vous consulter. Méditez-les sérieusement; vous reviendrez me faire part de vos réflexions le plus tôt que vous pourrez. »

Je sortis, étonné de voir le roi aussi instruit sur une partie à laquelle je le croyais étranger. J'allai recueillir des éclaircissements partout où je pouvais en recevoir; et, lorsque je me fus bien pénétré de mon objet, je me présentai au château, et je remis au roi le mémoire de tout ce que j'avais pu recueillir. — Quelques jours après il m'envoya chercher, et j'eus avec lui l'entretien suivant.

CHAPITRE IX.

Seconde conversation de Bailly avec Louis XVI. Particularités sur cet illustre et malheureux savant.

Louis XVI. « J'ai lu votre mémoire, M. Bailly, ou plutôt le mémoire de tout le monde : c'est une confusion épouvantable que ce mélange d'opinions. Il est bien vrai de dire qu'on n'est jamais soi en se communiquant

au grand nombre. J'attendais plus de vos seules lumières, que de tout ce que vous avez recueilli des autres. »

Je remerciai le roi de l'opinion avantageuse qu'il avait la bonté d'entretenir de moi. Je vous conseille, me dit-il en souriant, de ne pas trop vous en vanter ; cela vous ferait du tort auprès de bien des gens. J'entrai ensuite dans les raisons que j'avais eues de lui soumettre tous les éclaircissements que j'avais pu recueillir, bien persuadé que sa majesté discernerait mieux que tout autre le bon d'avec le mauvais.

Louis XVI. « Ce sera beaucoup, si à nous deux nous en venons à bout. Je veux m'en occuper avec vous, puisque je n'ai plus M. Turgot. C'est dommage, monsieur Bailly, que vous n'ayez pas pris des leçons de mon ministre : quand il se trompait, c'était de la meilleure foi du monde ; mais il n'y avait pas à en revenir, car il y persistait avec une abondance de raisonnements irrésistibles. Pourquoi craignez-vous que le commerce des grains, abandonné à lui-même, ne suffise point pour assurer les subsistances de Paris? Jamais M. Turgot ne vous aurait pardonné cette crainte :

il aurait ouvert toutes les issues du royaume, plutôt que de souffrir la moindre restreinte à la liberté de la circulation. Je m'en suis plaint une fois à M. de Malesherbes, son ami et le mien; j'aurais beaucoup de petits reproches à lui faire aussi. Etes-vous philosophe, M. Bailly? »

Je lui répondis que j'étais bien éloigné de me croire tel....

Louis XVI. «Tant mieux pour vous. C'est de quoi j'ai querellé bien des fois M. de Malesherbes. Leur philosophie m'a fait faire plus d'une sottise; cependant je tiens à l'un de leurs principes : *la liberté, ou point de commerce.* Vous autres philosophes, car vous l'êtes un peu, M. Bailly, vous dites beaucoup de mal des prêtres : eh bien! c'est d'un prêtre, c'est d'un évêque, celui de Cambrai, que je tiens ce principe. Dans son Télémaque, il veut qu'on ouvre les ports de Salente au commerce étranger; que les lois sur la circulation ne soient jamais arrêtées ni gênées, et que le gouvernement, loin d'entrer en concurrence, se borne à protéger. Que demande le commerçant? de porter ses marchandises partout où il trouve le plus d'avantages. S'il s'est proposé de les faire

parvenir à Paris, il doit y trouver sureté pour ses convois et transports; car, de deux choses l'une, ou il n'y viendra pas, ou il vendra plus cher, selon les désagréments et les dangers qu'il aura éprouvés. L'intérêt, voilà ce qui conduit le marchand. S'il possède à lui seul une denrée, il la vendra au poids de l'or : la concurrence peut seule mettre un frein à son avarice, et c'est de la concurrence que résultent l'abondance et le juste prix des denrées. De tous les projets que contient votre mémoire, celui qui est en faveur de la liberté est donc le seul qui me plaît, parce qu'il est le seul qui puisse convenir à un grand état, tel que celui de la France. Mais ce n'est pas du principe qu'il s'agit, c'est de son exécution. Quel moyen, M. le maire, avez-vous trouvé, qui assure la liberté des transports, des convois, en un mot, la circulation libre entre les départements et la capitale? »

Je répondis à sa majesté qu'en général tous ces moyens existaient, et que s'ils étaient suspendus quelquefois, cet obstacle disparaissait peu de temps après, à la voix de l'assemblée nationale.

Louis XVI. « Et si l'assemblée elle-

même suscite ces entraves; si toujours la majorité de ses membres se laisse entraîner par une minorité factieuse; si, dans le fait, on ne veut, sous le nom d'une monarchie constitutionnelle, que la confusion, l'anarchie, le déplacement du monarque, et peut-être l'abolition de la royauté... que sais-je ce qu'on veut? Je sais seulement ce qu'ils peuvent, et de quelles entraves on m'a lié. Je suis bien, par le vœu de la loi, le roi des Français; mais quel pouvoir en résulte-t-il? Suis-je bien le maître de commander l'obéissance à un caporal? Chaque municipalité a sa garde nationale : ai-je sur elle quelque empire? Etranger à la disposition de la force publique, je le suis à tous les moyens de coaction; pardonnez-moi ce mot scientifique, M. le maire, je me servirai d'un autre plus vulgaire. Je ne suis rien, je ne peux rien; je suis à la disposition de tous, le jouet de tous, victime, dans le fait, du pouvoir que j'ai eu, comme je crains bien qu'ils ne le soient un jour de celui qu'ils m'ont ôté. »

Je représentai au roi qu'un jour plus heureux ferait disparaître tous ces orages du moment; que, dans une révolution quelconque, l'agitation des es-

prits croissait en raison des soupçons, des défiances..... »

Ici finissent les notes sur ces deux conversations intéressantes. L'infortuné Bailly me les remit lui-même, écrites de sa propre main. Quinze jours après qu'il eut cessé d'être maire, j'allai le voir à Chaillot; il fut tellement sensible à ma visite, qu'en me serrant la main avec affection, il me dit presque en soupirant : « De tous « ceux qui venaient me voir le plus fré- « quemment quand j'étais maire, vous « êtes le seul qui ne paraissiez point fâ- « ché de ma retraite... Vous recueil- « lez des notes sur la révolution, je « vous en donnerai d'assez piquantes. » Le dimanche suivant, je l'interrogeai sur ses sentiments et ses liaisons avec Louis XVI; c'est alors qu'il me fit présent de ces deux conversations manuscrites; en me disant : « On me prête, « dans les deux partis, une conduite et « des pensées qui me sont bien étran- « gères. Je ne suis ni royaliste ni jaco- « bin; je ne sors plus de chez moi; il « m'est impossible de rien dire en so- « ciété, qu'on ne m'y interprète aussitôt « dans l'un ou l'autre sens : il n'est que « ma retraite et mon obscurité qui puis- « sent me sauver. » Hélas! il prévoyait son sort, et ne put s'y dérober.

CHAPITRE X.

DÉGUISEMENT employé pour entretenir des visites ou des correspondances avec les émigrés. Les deux faux boiteux. Le bâton d'or à diverses fins. Ruse d'un prêtre non-assermenté, pour échapper à la déportation.

1790, 1791.

IL n'est point de déguisement qu'on n'ait employé, dans la révolution, pour donner quelques avantages à son parti. Je citerai deux personnages sur lesquels on m'a donné des renseignements bien positifs. L'un fut longtemps employé par les émigrés, pour porter à leurs proches ou adhérents, des nouvelles ou des projets à exécuter. Revêtu d'une grosse bure, il allait, à pas lents, contrefaisant le boiteux. Quand il était dans Paris, il marchait, appuyé d'un gros bâton, la tête chauve couverte d'une perruque de laine, telle

qu'en portent les matelots. En voyageant, il couchait dans les auberges les plus chétives, et cependant il était quelquefois bien riche, car son bâton était fait de manière qu'il était quelquefois rempli de doubles louis-d'or, qu'il apportait aux émigrés, par la voie de la Suisse. Fallait-il sauter un ruisseau? il le franchissait, appuyé sur son long bâton. Était-il attaqué? il assommait avec son lourd bâton son adversaire. Avait-il besoin d'argent, pour lui ou pour quelque séduction? notre boiteux avait encore recours à son bâton. Enfin quelques jours avant le 18 fructidor, on assure que, porteur de messages très-intéressants, il repartit, non pas en boiteux, mais en homme qui courait la poste rapidement. Ceux qui l'ont rencontré depuis, le trouvant beaucoup plus droit, d'une figure moins mesquine, et digne d'être suspectée, voulurent en effet l'arrêter. C'est encore l'or de son bâton qui le sauva; on connaît un homme à qui il faisait de temps en temps quelque visite. Celui-ci n'a jamais pu savoir ce qu'il était, ce qu'il faisait, ni où il demeurait. Mais, sous son air simple, il avait des yeux vifs et perçants, et ses paroles étaient si mesurées, qu'on ne pou-

vait jamais le surprendre, si adroites, qu'il tirait toujours quelques renseignements dont sans doute il faisait son profit. On soupçonne, avec beaucoup de raison, que ce boiteux était un personnage important, qu'il ne balbutiait point dans un conseil, et qu'il avait parlé à plus de princes, à plus d'ambassadeurs, que certains patriotes n'ont vu de députés dans leur vie.

L'autre boiteux était un prêtre que la police voulut faire arrêter dans une église de Paris. Il était catéchisant, baptisant et confessant avec trois autres prêtres non-assermentés, quand les agents se présentèrent. Froid, calme et conservant sa présence d'esprit, il fait si bien qu'il passe au milieu d'eux sans boiter, et comme souriant de la bonne prise qu'ils allaient faire. On eût dit qu'il leur applaudissait, et qu'il était du métier. Lui seul échappa; ses confrères furent arrêtés, et condamnés à la déportation.

CHAPITRE XI.

Le véritable auteur de la fédération de 1790.

1790.

Si jamais spectacle imposant fut donné à la France, ce fut celui de la fédération de 90. On vit arriver de tous les départements des députations pour cette assemblée des Français, aussi importante par son objet que par sa nouveauté. C'est au Champ-de-Mars et devant l'autel de la patrie, que tous ces députés jurèrent, au nom de tous leurs commettants, de vivre et de mourir pour elle, de la défendre contre les nombreux ennemis qui menaçaient déja nos frontières, appelés par les princes et les nobles, émigrés de son sein. Ce serment fut prononcé le même jour dans tous les chefs-lieux de département. Il n'y eut point de cantons, de communes, qui ne fussent animés du même esprit. A qui ce projet est-il dû? c'est ce qu'on ignorait

jusqu'à présent ; mais on a trouvé dans les papiers de l'ex-représentant du peuple N.*** des pièces qui font croire que c'est à lui qu'on doit le plan de cette fédération. N.*** alors était membre de la commune de Paris; il s'était déja fait un nom distingué dans les lettres, et depuis, il fut membre de deux législatures. Enveloppé dans le nombre des proscrits du 18 fructidor, il est un de ceux que le gouvernement actuel s'est empressé de rappeler. Voici le discours qu'il prononça pour faire adopter le plan de cette fédération.

« Il serait inutile de rappeler ce que « Paris a fait pour assurer sa liberté « naissante. Vous le savez tous, puis- « que c'est l'ouvrage de tous. L'exem- « ple que nous avons donné a été suivi « dans toute la France. Chaque ville « a eu ses soldats-citoyens, et ces « citoyens se sont unis à ceux des au- « tres villes. Ces confédérations d'ar- « mes et de fraternité se sont même « etendues de province à province. « L'Anjou et la Bretagne ont prêté « leur serment d'union sur l'autel de « la liberté. Vous avez nommé des dé- « putés, vous avez invité les autres « districts à nommer les leurs, afin de « manifester, de la manière la plus so-

« lennelle, votre adhésion au pacte fé-
« dératif que ces deux provinces ont
« formé.

« L'Alsace, la Lorraine et la Franche-
« Comté sont près d'offrir le même
« spectacle, et sept autres provinces de
« l'intérieur vont se lier par les mêmes
« nœuds et par les mêmes serments.

« Le Dauphiné, le Languedoc et
« d'autres provinces ont aussi marché
« sous les étendards de l'union.

« Le but de ces ligues civiques, aussi
« nouvelles en France que saintes
« dans leurs principes, est d'opposer
« une barrière insurmontable à l'en-
« nemi, soit qu'il pénètre dans le
« royaume, ou que ses explosions se-
« crètes se fassent dans l'intérieur
« même.

« Nous nous sommes réunis d'ame
« et de cœur à ces confédérations,
« nous avons reçu leurs vœux, comme
« elles ont reçu les nôtres; mais cette
« adhésion n'a pas reçu toute la ma-
« jesté qu'elle doit offrir. Nos drapeaux
» ne se sont pas réunis aux leurs; nous
« n'avons pas juré sur le même autel;
« remplis des mêmes sentiments, nous
« n'avons fait qu'une convention tacite
« de nous unir contre nos ennemis;
« nous n'avons parlé ni des conditions,

« ui des moyens de remplir le pacte « fédératif. Notre adhésion est plutôt « une cérémonie, un vœu de frater- « nité, qu'une association véritable et « solide.

« Il convient cependant à une ville « telle que Paris d'offrir une fédéra- « tion plus positive. Paris fut le prin- « cipe de la liberté; dans l'acte d'u- « nion, Paris doit être encore le cen- « tre de la puissance qui doit la main- « tenir.

« A Dieu ne plaise que dans l'ave- « nir je prévoie des événements qui « puissent nous rendre cette précaution « nécessaire ! mais l'avenir renferme « indifféremment les germes et du mal « et du bien.

« On a déja tenté plus d'une fois de « nous rendre suspects aux provinces. « Rappelons-nous comment nos enne- « mis ont profité des circonstances pour « nous rendre odieux; comment leur « calomnie s'est attachée à nous pein- « dre comme des sujets rebelles. Ils « ont dit que nous retenions captive « l'assemblé nationale; que cet auguste « sénat manquait de liberté dans ses « délibérations; ils l'ont dit et le redi- « sent encore, pendant que nos citoyens « s'épuisent de fatigues et de veilles

« pour maintenir l'ordre public et tou-
« tes les espèces de liberté. Vous le
« savez, mille écrits séditieux ont couru
« les provinces, pour les détacher de
« nous.

« Ce qui a fait l'espoir de nos enne-
« mis peut n'être que différé. Des évé-
« nements imprévus, des intérêts dif-
« férents, des jalousies, nées de la diffé-
« rence de ces intérêts, peuvent dans la
« suite des temps, rompre ces grandes
« ligues, les opposer les unes contre
« les autres, et les tenir dans une agi-
« tation incertaine. Il faut donc leur
« donner un point de réunion. Où le
« trouver? là, d'où est parti le mou-
« vement général; là, où tous les
« mouvements partiels doivent revenir,
« comme à leur source. C'est-là que
« doit être le centre de l'union, et
« comme j'ai eu l'honneur de vous l'ob-
« server, ce centre, c'est la capitale de
« l'empire.

« Si cette idée vous paraît juste, si
« elle est fondée sur l'unité de princi-
« pes, que nous reste-t-il à faire pour
« la mettre à exécution? C'est de réunir
« dans une seule fédération toutes les
« fédérations partielles; c'est dans cette
« union générale que se perdront toutes
« les jalousies qu'on a voulu exciter

« contre la métropole. Là, viendront « se réunir tous les intérêts des fé- « dérations isolées, pour ne former « qu'un seul et même intérêt, le salut « et la prospérité de l'état. Car vous « devez observer que si la confédéra- « tion n'est pas générale, les fédérations « partielles, un jour, pourraient être « dangereuses à la liberté qu'elles ont « assurée dans sa naissance. Les unes « seraient prépondérantes, et par cet « objet seul, susceptibles des altéra- « tions et des vices qui tiennent aux « passions humaines. L'empire aurait « alors une tendance funeste à se di- « viser en autant de républiques, qu'il « y aurait de fédérations. Il est donc « de la prudence, il est donc du de- « voir de la capitale d'éclairer les villes « et les provinces sur ce danger. Elles « savent bien que ces ligues ont été « le plus ferme appui de la liberté ; « que c'est par elles que le despo- « tisme a succombé ; que sous elles il « pourrait se relever ; que le seul moyen « d'y obvier pour toujours, est de les « continuer ; mais il faut surtout s'at- « tacher à les convaincre qu'il serait « dangereux de ne pas les réunir dans « une seule et même fédération, et « c'est alors que nous devons nous pro-

« mettre de leur patriotisme tout ce « qui peut et doit assurer le bien de « l'état.

« Que n'ont-elles pas fait ces pro- « vinces, dont le patriotisme le plus « pur n'ait été l'objet? Quel siécle fut « jamais témoin de tant de sacrifices « offerts à la patrie, et dans quelle « partie du monde la liberté a-t-elle « reçu des offrandes aussi chères, aussi « nombreuses! Certes, malheur à qui- « conque n'en sentira pas le prix! « Desséché par la servitude, jamais « son cœur ne battra d'un mouvement « de générosité!

« Je dois cependant observer que, « plus les provinces s'éloignent du cen- « tre, plus leurs capitales sont grandes; « plus elles ont de richesses, de popula- « tion, de ressources, moins elles sen- « tent la nécessité d'une ligue géné- « rale; par cela même qu'elles sont for- « tes d'elles-mêmes, elles tendent in- « sensiblement à s'isoler, à se faire elles- « mêmes un centre particulier de puis- « sance. L'histoire de notre monarchie « en est une preuve continuelle. Les « provinces les plus éloignées étaient « moins les parties d'un empire, qu'un « empire elles-mêmes; et c'est ce dé- « faut d'union, cette separation d'inté-

rêts

« rêts qui a retenu la France dans une si « longue faiblesse. Les mêmes causes « et les mêmes effets se retrouvent chez « nos Gaulois, dont nous sommes les « descendants; car enfin, grace à votre « courage, le joug des Francs est brisé, « et nous redevenons Gaulois. Chez « nos pères, si renommés par leur fran- « chise et leur audace, il n'y eut jamais « de confédération générale, elles « n'étaient que partielles; aussi les « Gaules furent-elles vaincues et sub- « juguées.

« Les mêmes événements se repro- « duisent sous des formes différentes : « il faut les prévenir. Les provinces qui « nous avoisinent, tiennent à la capi- « tale par une dépendance et des liens « réciproques. Il faut encore les resser- « rer, et rendre plus intime cette dé- « pendance mutuelle. Il en résultera « une masse de pouvoir, capable de « retenir dans l'union les parties les « plus éloignées qui, par leur posi- « tion et la nature des choses, ten- « dent, avec le temps, à s'écarter du « grand tout.

« Il vous paraît donc conforme au « bien général de réunir dans une seule « confédération toutes les fédérations « éparses : que nous reste-t-il à faire ?

« Une chose sublime, un spectacle « magnifique à donner au monde. C'est « ainsi que Rome, affranchie de sa ser- « vitude, échauffait les transports de « ses enfants, pour qui venait de naître « cette liberté.

« Choisissons une vaste enceinte aux « environs de Paris. Là, que sur l'autel « de la liberté viennent, de concert avec « nos soldats citoyens, les gardes na- « tionales qui nous avoisinent, et les « députations de celles qui sont plus « éloignées, jurer de vivre et de mou- « rir pour elle.

« Ainsi dans le même lieu, dans le « même jour, à la même heure, la pa- « trie recevra le même serment, ser- « ment que les acclamations de nos ci- « toyens porteront jusqu'aux cieux, ser- « ment que les cieux et la terre ren- « verront dans cette ville, pour y re- « tentir, comme dans le temple de la « patrie.

« Non, jamais la pompe sacrée d'un « si beau jour n'éprouverait les outra- « ges du temps. Cet auguste souvenir « environnerait nos tombes d'un saint « respect, et passant d'âge en âge jus- « qu'à nos derniers neveux, servirait « d'un rempart inébranlable à la liberté. « Une cité dans un autre hémisphère,

« porta le nom de ville du Soleil, dans « celui-ci, peut-être un jour la recon- « naissance de nos neveux donnera à « notre ville l'auguste nom de la ville « de la patrie. »

Nous avons cru devoir recueillir et publier cette pièce, comme un motif de consolation pour un illustre malheureux, sur qui la calomnie a trop longtemps fait planer d'injustes soupçons, et comme un titre de plus à la considération qu'il s'est acquise dans la république des lettres.

CHAPITRE XII.

ORIGINE du papier monnaie ; sentiment d'un Anglais sur son émission. Comment fut découverte la fabrication de faux assignats à Passy. Motif du retrait et de l'échange des assignats à face royale.

1790.

ON sait comment et avec quelle opiniâtreté la question sur le papier-monnaie fut traitée par les deux partis, à l'assemblée nationale. On se rappelle encore ce mot de l'abbé Maury, qu'une paire de bottes se payerait jusqu'à 2000 francs : mais on ne sait pas qu'alors un Anglais écrivait qu'on se mettrait à genoux devant un écu, si le décret venait à passer. Cet Anglais a dit plusieurs fois : « Je connais l'esprit de Pitt. C'est lui qui « par ses émissaires dirige les jacobins, les pousse à des mesures outrées; on dirait qu'il est plus aux

« séances de l'assemblée nationale « et de ses comités, qu'à celles de « Westminster. »

La conduite du ministre anglais avait ses probabilités. Mais quels sont ses moyens, lui dis-je? « Il emploie « indistinctement, répondit-il, l'an- « glais ministériel, ou anti-ministé- « riel. C'est avec de l'argent qu'il vous « réduira à n'avoir que du papier; « et c'est avec du papier que moi, je « cherche à vous préserver de ce mal- « heur. Ce n'est pas que je préfère la « France à ma patrie; mais c'est parce « que je suis persuadé que votre ruine « entraînerait la nôtre. Ce que nous « traitons dans nos clubs, dans nos « chambres de parlement, n'est sou- « vent qu'un piége qui vous est tendu. « Jusqu'ici vous nous avez loués, parce « que vous ne connaissez pas encore « nos desseins, mais soyez persuadés « que l'insurrection que vous avez faite « en Amérique n'est pas effacée de notre « souvenir, et que la mémoire de Pitt « tient registre de tout. Vos héros du « nouveau monde ne sont que des « singes de carton: — des pantins, lui « dis-je? — Qu'importe le mot? des « pantins qui répètent ici ce qu'ils ont « vu faire en Amérique. Mais quelle

« différence pour les résultats ! Pour « nuire aux Américains, il a fallu tra- « verser près de 2,000 lieues de mer ; « encore avez-vous eu la sottise de « faire ce trajet, pour aller à leur se- « cours ? Mais vous, au centre de vos « ennemis, et déja divisés entre vous, « vous verrez, vous verrez : et avec « tout cela du papier-monnaie ! Ah ! « Pitt, quand vous haïssez, que vous « êtes dangereux ! Il a déja tellement « fasciné vos esprits, que la plupart « de vos banquiers adoptent le projet « qu'il vous a préparé. Tous répètent, « en hommes prévenus, que sans le pa- « pier de sa banque, l'Angleterre crou- « lerait sous le poids de sa dette. Mais « ces banquiers, fort honnêtes gens « d'ailleurs, sont de pauvres politiques; « sachez que, pour établir un papier, « on ne choisit pas un temps de trou- « bles. C'est fonder un édifice sur le « sable, le premier vent qui s'élève « renverse l'édifice, dont il emporte « la base. Je le prouve clair, comme « le jour, dans l'antidote que je vous « prépare. Je vois à regret que je n'y « réussirai pas. Croyez-en votre ami « Playfair, qui vous estime assez pour « vous le dire, et qui s'aime assez pour « ne pas vous en dire davantage sur les

« projets d'un homme que votre pau-
« vre France apprendra bientôt à con-
« naître. »

Playfair avait raison ; je ne le nommerais point si je soupçonnais qu'il vécût encore. C'est chez Baudouin que son ouvrage fut imprimé. Baudouin qui, mettant à profit la leçon, sut échanger son peu d'argent contre des papiers qui, dans ses mains, ont échappé à la prédiction de cet anglais.

Parmi les inconvénients que présentait l'émission du papier-monnaie, qui cependant devenait un mal nécessaire, on ne s'attacha point assez à celui de la contrefaçon. Croira-t-on qu'on fabriquait de faux assignats à Paris ou dans ses environs, sous les yeux pour ainsi dire des autorités surveillantes, sans que personne s'en aperçût? C'est par des renseiguements acquis par D.... à Francfort, et confirmés à Munich, qu'on fut instruit de la fameuse fabrication qui s'en faisait à Passy.

C'est encore le même observateur qui, par ses relations dans l'intérieur des cabinets du Nord, parvint à découvrir qu'il se fabriquait en Allemangne une prodigieuse quantité d'as-

signats à l'effigie de Louis XVI, qu'on répandait avec profusion en divers points de la république. L'émission s'en faisait particulièrement par Bâle. D...., en instruisant de ce fait le comité de salut public, lui proposa le plan du retrait et de l'échange de tous les assignats à face royale, contre ceux qui ne l'étaient point; ce projet fut sur le champ converti en loi.

CHAPITRE XIII.

ECLAIRCISSEMENTS authentiques concernant les Chevaliers dits *du Poignard. Conduite et sentiments de LAFAYETTE, tant envers eux qu'envers LOUIS XVI.*

1791.

ON a donné le nom de chevaliers du poignard à ceux des nobles et des partisans de la cour qui se trouvèrent chez Louis XVI, le 28 février, aux Tuileries, et qui en furent chassés le soir par la garde nationale revenant

de Vincennes, où il s'était formé un gros rassemblement. On a beaucoup parlé de ces deux rassemblements, sans que le fond en soit encore bien connu. Le parti du roi fit courir le bruit qu'on voulait l'assassiner; que quelques jours auparavant on avait arrêté un homme fort suspect, qui n'eût pas manqué son coup, s'il eût trouvé plus de facilités; mais, prêt à frapper, il fut déconcerté, et balbutia. Comme il se retirait, il fut fouillé, et on lui trouva un poignard; cependant, après avoir été arrêté, il fut élargi. Certes, si cet homme avait prémédité cet assassinat, il fut d'une grande mal-adresse, et l'indulgence qu'on eut à son égard est inconcevable : aussi n'était-ce qu'une fable controuvée, pour donner lieu à un grand rassemblement chez le roi, et l'enlever pendant la nuit.

Lafayette en fut instruit; Lafayette, plus républicain qu'on ne le croyait alors, voulut déjouer ce mouvement par un autre qu'il fit faire à Vincennes. Il savait que, depuis la prise de la Bastille, le donjon de Vincennes offusquait le faubourg Antoine. Il sut, par ses émissaires, alarmer les esprits; et les meneurs de ce faubourg, à commencer par Santerre, ne firent qu'o-

béir, sans le savoir, aux impulsions de Lafayette. Aussi les mémoires du temps rapportent-ils qu'après avoir dissipé le rassemblement qui déja démolissait le château, ce général eut contre lui presque tout le faubourg : on lui savait mauvais gré de s'être opposé à la démolition. A son retour, on ferma la barrière, et il fallut menacer de la faire ouvrir par le canon. Il fut même insulté par Santerre, et un de ses aides-de-camp fut blessé. Lafayette voulut, depuis, obtenir justice contre Santerre; mais le vœu des sections sauva ce dernier.

Tout-à-coup le bruit se répand que le château des Tuileries est rempli de monde, que cette nuit on veut enlever le roi, et que c'était pour en faciliter les moyens que Lafayette avait conduit la force armée hors de Paris. L'inculpation était grave, mais elle le sauvait du côté de la cour; elle le sauvait surtout des affaires particulières, que n'aurait pas manqué de lui susciter le ressentiment de ceux qu'il allait livrer aux outrages de la garde nationale; et ce ressentiment était plus à craindre que celui d'une cour impuissante. Cependant il déplut aux deux partis, car le comte de Clermont-Tonnerre et tout

le club monarchique eurent bientôt pénétré ses desseins.

L'outrage fait à tant de nobles, qui furent désarmés, chassés honteusement, et traités avec une violence ignominieuse, lui fut reproché et par écrit et par des paroles menaçantes. Lafayette opposa à tous les reproches, ceux que lui faisait le parti opposé. Le roi lui-même ne put se défendre d'avoir des soupçons contre lui; et malgré les égards affectés par le général, le roi le regarda, depuis ce moment, comme son ennemi : il en eut la preuve dans sa fuite à Varennes. En cette occasion, comme à la journée des poignards, Lafayette fut en butte aux deux partis : Gouvion ne dissimula point ce fait : on le tient d'un de ses parents.

CHAPITRE XIV.

L'ÉMIGRÉ sans l'être. Glacière d'Avignon.

1792.

Il existe encore aujourd'hui, en France, un homme porté trois fois sur la liste des émigrés, et jamais cet homme n'est sorti de France. Ce phénomène, qui serait une injustice, s'il n'y avait quelques raisons particulières, mérite d'être expliqué. Il s'agit d'un homme titré, d'un homme qui devrait jouir de trente mille francs de rente; qui, à ces deux objets, joint le titre d'homme de lettres, et qui, dans tous les temps, a consacré ses talents, sa fortune, son nom à défendre la cause de la monarchie, qu'il a embrassée avec tout l'enthousiasme d'un chevalier et l'énergie d'un Royou.

Lorsque les troubles s'élevèrent à Avignon, les prisons se remplirent rapidement. L'émigré dont il est ici question, partit d'Orange, dont il avait

déja vidé les prisons, et se faisant accompagner d'une force qu'il rassembla, il se rendit à Avignon, alla se saisir des officiers municipaux, les conduisit aux prisons, où gémissaient plusieurs de ses amis, ordonna qu'ils fussent élargis, repartit avec eux pour Orange, et crut avoir fait la plus belle action du monde. Mais, en révolution, on ne sait que rarement si l'on fait bien ou mal. Survint Jourdan, surnommé *Coupe-tête*, qui fit mettre et massacrer dans une glacière toutes les personnes qu'il put faire arrêter.

Quant à l'homme qui a donné lieu aux cruautés de Jourdan par son action hardie, dans Avignon, nous ne devons point nous permettre de le nommer. Il nous suffira de dire que, n'ayant pu le prendre comme émigré, avant le 18 fructidor, on le mit sur la liste des déportés, afin, s'il était possible, que son émigration fût réelle.

CHAPITRE XV.

CAUSE secrète de la mort de la ci-devant princesse LAMBALLE. Réflexion atroce sur sa main.

TOUT le monde sait que la ci-devant princesse Lamballe fut une des premières victimes des exécrables journées de septembre; qu'après sa mort, son cadavre sanglant fut traîné dans les rues, en butte aux outrages les plus horribles; mais ce qu'on ignore, c'est la main invisible qui dirigeait les coups de ses bourreaux. On a généralement attribué cet assassinat au prétendant d'Orléans : des motifs d'intérêt paraissaient justifier cette présomption; mais il nous est parvenu, à cet égard, des renseignements positifs, qui ne laissent plus aucun doute sur la véritable cause de cette mort tragique.

Trois membres de l'assemblée nationale, qui depuis, à la convention, se distribuèrent les premiers rôles sur le théâtre révolutionnaire, quelques mois avant le 10 août, avaient con-

voité les places de ministres. R... prétendait au ministère de la justice, P... à celui de l'intérieur, D... à celui des finances. Ils savaient que, pour y parvenir, il fallait avant tout obtenir l'agrément de la reine; leur nom seul était pour elle un brevet de refus et d'exécration : comment faire? La princesse Lamballe jouissait d'un grand ascendant sur l'esprit de Marie-Antoinette ; ils résolurent d'en faire un instrument de leur ambition.

Les trois candidats se gardèrent bien de se présenter eux-mêmes. B..., avec qui l'on était en négociation pour empêcher le 10 août, se chargea de cette proposition. Il fit entrevoir à la princesse l'avantage que retireraient Louis XVI et la cour, de la nomination de ces hommes du peuple; il pesa particulièrement sur celui d'arrêter tout mouvement anti-monarchique. « Que « leurs noms, dit-il, ne vous épou« vantent pas; ils n'en sont que plus « propres à servir la cause du roi : leur « popularité est la sauve-garde la plus « sûre de la monarchie ; Mirabeau « ne sapa d'abord les fondements du « trône, que pour mieux les affermir « par la suite. »

La princesse Lamballe se rend à ses

instances, quoiqu'elle eût, et pour le solliciteur et pour les candidats, la même aversion; elle promet de les proposer à la reine. A peine eut-elle prononcé leurs noms, qu'Antoinette jetant sur elle un regard furieux : « Vou-
« lez-vous, lui dit-elle, nous donner
« pour ministres nos bourreaux, in-
« troduire au conseil du roi les auteurs
« des assassinats des premiers jours
« d'octobre? N'est-ce point pour nous
« porter des coups plus sûrs et plus
« prompts, qu'ils cherchent à se rap-
« procher de nous? »

La princesse n'insista point, et loin de rendre littéralement la réponse de la reine, elle dit à B.... que le roi avait déja fait son choix, et qu'il ne pouvait, par aucune considération quelconque, le révoquer. La manière dont elle s'exprima parut le gage du peu de chaleur qu'elle avait mis dans cette affaire. On prit ce refus pour un défaut de bonne volonté de sa part, et dès ce moment sa mort fut jurée. Le nom de cette infortunée fut porté le premier sur la liste des massacres; les septembriseurs reçurent leurs instructions du triumvirat : elles furent remplies au-delà de ses espérances. Les assassins des forêts se contentent d'immoler

moler et de dépouiller leurs victimes; ceux de la *Force* se disputèrent, au milieu des rues ensanglantées, les lambeaux de la princesse, qui pouvaient réveiller en eux tout à la fois des sentiments de cannibalisme et de lubricité. Que de fois, avant son dernier soupir, mourut cette princesse! En elle, tout ce que le sexe a de plus respectable fut le moins respecté; et, quelques jours après, les massacreurs montraient encore publiquement, dans les cabarets, des restes sanglants que la pudeur ne permet pas même de nommer.

Ce n'était point assez d'avoir disséqué la princesse toute vivante, de s'être partagé son cadavre, et de l'avoir traîné par morceaux, à travers des ruisseaux de sang; il manquait à ses assassins un témoignage de barbarie auprès de ceux qui salariaient leurs massacres. Les triumvirs étaient réunis avec quelques autres chefs des septembrisations, dans une maison voisine de la *Force*. Ils soupaient: quatre de leurs agents arrivent, et mettent sur la table la main droite de la princesse. On la regarde, on la promène d'un convive à l'autre; on fait sur ses doigts des plaisanteries aussi atroces que lubriques.

R... la fixe plus attentivement, et dit avec le sang froid du mépris : « *Elle était jolie.* »

Ces renseignements, que nous publions avec peine, uniquement pour l'intérêt de l'histoire, nous ont été transmis par deux personnes encore vivantes, qui, sans avoir trempé leurs mains dans le sang, n'en ont pas moins été intimement liées avec ces trois hommes, dont l'un a été fêté comme un martyr du terrorisme.

CHAPITRE XVI.

L'Empereur et le colonel Mack. Singulier motif de l'élévation de ce colonel.

1793.

Jamais les coalisés n'eurent tant d'espérance de vaincre, que sous les conseils et le commandement du colonel Mack, et cependant jamais leurs plans ne furent si mal combinés et si mal exécutés. Lorsque les armées françaises reprirent la supériorité sur celles

des ennemis, il vint au secours de Cobourg, qu'il laissa battre complétement. Appelé auparavant au conseil d'Anvers, il fut écouté comme un oracle, ne soupçonnant pas même que la nation française fût capable d'une espèce de résistance. Malgré les avantages déja obtenus, l'empereur, quoique fort jeune encore, jugea plus sainement que lui de la situation réelle des choses; ce prince dit qu'il n'était pas si facile de vaincre une nation nombreuse et guerrière, toujours à craindre par son audace, par son immense population, et par l'étendue de ses connaissances et de ses ressources. En cela, l'empereur se montra juge plus habile et plus profond que le favori : il avait déja développé la même solidité de jugement, à l'égard des affaires de la Belgique. « On m'a trom-« pé, dit-il, sur les dispositions du « peuple, et sur la nature de mes in-« térêts et des siens. » Mack assura que tout serait bientôt réparé, que le peuple rentrerait dans le devoir, quand on aurait écarté ceux qui avaient servi de prétexte à son insurrection. Il voulait parler de ce même baron de Thugut, qui dit, lorsque Vienne était menacée d'un siége, que la puissance de la mai-

son d'Autriche n'était pas concentrée dans Vienne. La suite ne l'a que trop prouvé, comme elle a également prouvé combien était fausse l'opinion qu'on avait du colonel Mack.

A la reprise des hostilités, la brêche faite à sa réputation fut une ruine entière. Envoyé à Naples pour en commander l'armée, il fut battu, obligé de se livrer au général français, dont l'humanité le sauva d'une perte certaine. On répandit le bruit qu'on le renvoyait parce qu'aucun officier ni soldat français n'auraient voulu être échangés contre lui. Cet outrage était gratuit, il n'eut pas lieu; mais ce bruit montrait combien peu Mack avait mérité sa réputation... D'où pouvait-elle lui provenir? de la rapidité avec laquelle il écrivait sous la dictée de Léopold. Ce petit talent de tachygraphe en fit tout-à-coup un favori, un politique, un colonel, un général d'armée, ou, pour mieux dire, l'ombre d'un grand homme. C'est ainsi qu'un déserteur français, dont nous parlons dans cet ouvrage, de maître en fait d'armes, est devenu le confident intime de l'empereur; mais il a payé cher son élévation.

CHAPITRE XVII.

ROBESPIERRE et le Médecin des prisons.

ON se plaît à montrer où demeuraient les hommes célèbres. Il est rare qu'en passant aux guichets du Louvre, on ne se dise quelquefois : « c'est là « que vivait l'infortuné Bailly. » Quand je passe au faubourg Jacques, je dis aussi : « voilà une maison où demeu- « rait un médecin qui eut quelque cé- « lébrité »; et je n'y passe jamais sans frémir, parce que c'était là que, tous les jeudis, Robespierre, Henriot et quelques autres, venaient, sinon consulter le médecin, au moins se concerter avec lui. Sous ce rapport, la maison du docteur ressemblait à ces jardins, où les plantes vénéneuses croissent à côté des plantes les plus salubres.

Pour rendre ma comparaison plus juste, il est à propos de dire qu'il y avait dans cette maison un ami du duc

de Brissac, de ce duc qui fut transporté à la haute-cour nationale, et ramené d'Orléans pour être massacré à Versailles. Un homme qui avait eu jadis un rang, allait chez cet ami, peu de jours avant le 9 thermidor. « J'ai « plaisir à vous voir, lui dit celui-ci, « parce qu'en venant ici vous ne pou- « vez qu'y gagner. Si vous vous en- « nuyez de la vie, le remède est tout « près, nous avons ici le médecin; et « s'il ne vous tue pas, rassurez-vous, « nous avons, à son défaut, son bon « ami Robespierre qui ne vous man- « quera point. » A ces mots, vous eussiez vu cet homme reculer d'horreur. Robespierre était l'ennemi de sa famille, et jusque-là il lui avait échappé.

Il n'en fallait pas tant pour inspirer le plus grand effroi à quiconque avait eu quelque démêlé avec ce député : aussi peut-on juger de celui où dut être le héros de cette aventure, surtout quand son ami lui fit cette autre confidence :

« Ou ce Robespierre, lui dit-il, n'est « pas aussi méchant qu'on le fait, ou le « médecin est bien le meilleur homme « du monde; car moi qui vous parle, « j'ai, de ma chambre jusqu'au bas « de l'escalier, poursuivi ce médecin

« pour lui donner du pied dans le der-
« rière, et cependant je vis encore :
« d'où je conclus que le médecin n'en
« a point parlé, et en ce cas c'est un
« très-bon homme; ou, s'il en a dit un
« mot à Robespierre, celui-ci n'est pas
« si féroce. »

—Et d'où vous venait cette colère contre votre médecin? — « Dites, je « vous prie, le médecin des malheu-« reux qui ne vivent plus, reprit l'ami « en souriant; jamais il ne fut le mien. « Fallait-il prononcer si une femme « jugée à mort était grosse? le méde-« cin portait un jugement affirmatif. « Un prisonnier ne pouvait-il être tra-« duit au tribunal, parce que sa santé « le rendait incapable de soutenir un « interrogatoire? il prononçait favora-« blement sur sa santé : d'où je conclus « encore qu'il sauvait tous ses malades, « ou que Robespierre n'était pas aussi « méchant qu'on l'a fait. — Mais, ajou-« ta l'ami, est-il bien vrai qu'il les sau-« vait? — Ceci est une autre affaire; « mais qu'importe? Quant à moi, je « vis, et j'en rends graces au médecin. « Dans le fait, mon imprudence n'ad-« mettait aucune excuse plausible. Je « m'amusais à considérer le jardin, « appuyé sur la grille, quand dans ce

« jardin un comité de salut public dé-
« cidait du salut ou de la perte de tant
« d'individus. Les représentations du
« médecin étaient justes; mais la ma-
« nière de les faire n'étant pas hon-
« nête, je me souvins que j'étais chez
« moi : de là mon tort, de là le sien.
« Cependant, il faut de la franchise,
« j'ignorais que Robespierre vînt dans
« cette maison : c'est le hasard qui
« m'en a instruit; et je dois aussi vous
« en instruire, afin que vous ne vous
« y présentiez plus. Quant à moi, je
« n'ose ni déloger ni rester, égale-
« ment exposé, quelque parti que je
« prenne. »

Ainsi parla celui qui avait été lié avec M. de Brissac. A peine avait-il fini, que l'autre s'empresse de sortir, bien résolu de ne jamais remettre les pieds dans ce repaire d'anthropophages. Mais quelle fut sa surprise, quand, demandant le cordon, la porte s'ouvrit, et qu'il se trouva nez à nez avec le tyran, dont la vue le fit reculer! Et quelle autre surprise encore, quand Robespierre lui dit en souriant : « ne
« craignez rien, monsieur, je savais
« que vous veniez ici; je ne vous de-
« mande que le secret, comme je l'ai
« tenu à votre égard. »

Que serait-il résulté de cette entrevue, par la suite ? c'est ce qu'on ne saurait deviner; car, deux jours après, Robespierre fut arrêté; le médecin prit la fuite, et sa femme tomba évanouie au Luxembourg, quand elle apprit cette nouvelle.

CHAPITRE XVIII.

COMMENT furent sauvés LALANDE l'astronome, et le poète DELILLE, en 1793.

DANS l'effervescence des convulsions révolutionnaires, tandis que des hommes féroces se faisaient un plaisir de chercher, de dévorer des victimes, des hommes de paix ont eu plus d'une fois le courage de se placer entre elles et leurs bourreaux. C'est à l'un de ces génies tutélaires que Lalande l'astronome et le poète Delille furent redevables de leur vie. Ce dernier surtout échappa comme par un miracle. Sa perte était résolue, non qu'il fût redoutable au parti dominant, les pol-

trons ne sont point à craindre; mais il avait de la célébrité, et n'aimait point la révolution.

Un tailleur de pierres, membre du comité révolutionnaire de sa section, fut chargé d'aller visiter ses papiers, et de prendre sur lui tous les renseignements possibles. Il se rend au collége de France, trouve l'abbé, pâle, tremblant, à demi-mort, pouvant à peine balbutier quelques mots insignifiants, en réponse aux questions qu'on lui faisait. Le hasard voulut que le tailleur de pierres eût pour conseiller un autre poète bien moins célèbre, mais bien plus courageux que Delille, et qu'il allât le consulter sur ce qu'il devait faire de ce prévenu. « Connais-« tu l'abbé Delille? — Le professeur au « collége de France? oui. — Est-ce un « brave homme? — Je le crois. — Mais « n'est-il point prêtre? — Qu'importe? « — Il est noté comme un fier aristo-« crate... — en poésie. — On dit qu'il « se bat avec la petite cousine qu'il a « chez lui. — Il peut se battre avec sa « cousine; mais, à coup sûr, il ne se « battra jamais contre les patriotes. » Alors il lui raconta une aventure à l'appui de cette assertion. Ce malheureux, lui dit-il, traversait en plein jour

le passage du cloître Saint-Benoît: il trouve un vieux pauvre qui lui demande fort humblement et à voix basse la charité : les yeux du poète se troublent, il croit voir tout un comité révolutionnaire, met en tremblant la main dans sa bourse, en retire un petit écu, le donne au pauvre; c'était le seul, le dernier écu qui lui restait. Cette peur, à la vérité, n'était point sans motif : le mendiant l'avait appelé par son nom. « Que faut-il faire « de cet homme, reprend le tailleur de « pierres? — Le laisser tranquille. Eh! « qui pourra dignement chanter la ré« volution, si l'on détruit les meilleurs « poètes? » L'honorable membre sentit la justesse de ce raisonnement, et laissa Delille avec sa cousine.

L'astronome Lalande montra bien plus de fermeté que son collégue. Grace au même conseiller, il avait échappé à l'incarcération, lors de la visite du tailleur de pierres ; mais, quelques mois après, quand, par suite de la loi sur les suspects, on se mit à remplir les prisons, il apprend, du fond d'une campagne où il s'était retiré, qu'il était porté sur la liste fatale comme un conspirateur. Il vole à Paris, va trouver le président de sa section,

lui expose sa situation, ses craintes. Le président, peu accoutumé à de pareilles visites, lui témoigne cet intérêt qu'inspirent la vieillesse, des talents si distingués et de longs services littéraires; mais, avant que de lui rien promettre, il lui demande une confession de ses péchés révolutionnaires. « Etiez-vous membre du club de la « Sainte-Chapelle? — Non. — L'avez- « vous été de quelque autre club dit « anti-civique? — Non. — Avez-vous « signé des pétitions?... — Je n'ai si- « gné que mes lettres. — Rassurez- « vous, lui dit le président en lui ser- « rant la main : dès que vous n'êtes « ni clubiste ni signataire, votre affaire « est bonne; mais quels sont les crimes « dont on vous accuse? — Je l'ignore. « Je sais qu'on me reproche de n'être « pas le chaud partisan du nouveau « régime; je défie cependant qu'il y « ait un meilleur républicain que moi. « J'ai fait, dans le temps, un discours « sur l'amour de la patrie, qui prouve « que je n'ai point attendu la révolu- « tion pour manifester mon patrio- « tisme. — Seriez-vous assez courageux « pour prononcer ce discours, décadi « prochain, au temple de la Raison? « — Je le serai. — Je réponds de vous.

« Ce soir, j'annoncerai votre sermon « à l'assemblée; et, en qualité de com- « missaire pour le choix des hymnes « et des discours, je ferai valoir et « l'auteur et l'ouvrage. J'ai sauvé un « journaliste cent fois plus suspect que « vous, en lui faisant publier un re- « cueil de chants patriotiques. »

Le décadi suivant, Lalande monte à la chaire de Saint-Etienne-du-Mont, le bonnet rouge sur la tête (il le fallait), prononce son discours, est applaudi par une très-nombreuse assemblée, et reçoit un brevet de patriotisme. Peu s'en fallut qu'au premier renouvellement du bureau, on ne lui décernât les honneurs du fauteuil. Il alla remercier le président, qu'il trouva fort triste : il venait d'être cité au comité révolutionnaire, accusé de n'être point assez sévère contre ce qu'on appelait les *conspirateurs*, et d'accorder indistinctement, en assemblée générale, la parole à tout le monde. Il comparut, en effet, à ce tribunal redoutable, y subit un interrogatoire d'une heure : le premier chef de son accusation fut de n'être point de la société des jacobins; de n'avoir point proposé, dans des temps critiques, des mesures de salut public; de n'être point assez

prononcé contre certains individus et contre certaines opinions; d'avoir accordé la parole à un *aristocrate*, inscrit sur la liste des orateurs préférablement à un membre du comité révolutionnaire, qui ne l'était point. Il ne fallait qu'un seul de ces griefs pour envoyer un homme à l'échafaud; mais le président se défendit avec tant de fermeté, qu'il en imposa même aux exclusifs qui avaient juré sa perte.

CHAPITRE XIX.

ASSEMBLÉE nocturne et délibération d'Athées dans un comité révolutionnaire. Vœu d'un Energumène à l'égard du fils de Dieu. Opinion du Comité de salut public, sur l'Athéisme.

EN des temps que nous osons appeler barbares, c'étaient les esprits follets qui étaient à la mode : à l'époque de la renaissance des lettres, de la fondation des sociétés savantes, ils disparurent et firent place à d'autres

esprits bien plus importants, que l'orgueil ou la malignité surnommèrent les *esprits forts*. Ceux-ci, trop élevés au dessus du vulgaire pour adopter ses opinions, sa croyance, voulurent tout soumettre au creuset de l'analyse; rien ne put échapper à leur calcul; et Dieu, dont ils ne pouvaient trouver la racine, se vit bientôt mis, par ces grands hommes, au rang des zéro. Vainement quelques hommes sages, prévoyant le gouffre où ces innovateurs allaient précipiter deux ou trois générations à la fois, voulurent-ils s'opposer au torrent grossi par les deux extrêmes, les savants et les imbécilles; en vain l'abbé Furetière osa-t-il, par une satire pleine de sel, attaquer l'athéisme en pleine académie, on saisit le prétexte de son dictionnaire pour le chasser de ce corps illustre, et le monstre n'en fit que des progrès plus rapides.

Tout le monde connaît le fruit de cette doctrine, et la révolution qu'elle a produite, tant dans le moral que dans le physique; mais ce qu'on ignore, ce sont les causes de ces événements terribles. On a pris soin de les couvrir des ombres d'une nuit éternelle : cependant les murailles mêmes semblent emprunter une voix pour déposer

contre les auteurs de tant de maux, et rendre compte de leurs intrigues, de leurs conciliabules, de leurs pensées.

Depuis dix ans, il n'est point d'événement politique majeur qui n'ait été médité dans ces assemblées nocturnes, présidées par ces tyrans de l'opinion. Parmi ces honorables membres, ainsi que parmi les voleurs, il s'en trouve toujours quelqu'un qui dévoile tout : c'est par ce moyen que nous avons appris le conciliabule qui eut lieu, pendant la nuit, dans un comité révolutionnaire de Paris, pour savoir s'il fallait conserver Dieu, ou le brûler comme les saints.

Tous ceux qui assistèrent à cette assemblée sont encore existants, à l'exception d'un seul, qui périt avec ses autres collégues de la commune de Paris, le 10 thermidor. Ce dernier qui, par état, longtemps avant la révolution, avait prêché l'existence de Dieu, se déclara hautement contre lui, et prétendit qu'il fallait remplacer le buste de cet être imaginaire par celui de Brutus. « Oui, continue un méta-« physicien, il faut substituer à ce « fantôme quelque chose de sensible; « je voudrais que, dans nos temples, « on ne vît que des Scévola et des Ravaillac :

« Ravaillac : pour Dieu, je ne vois « plus à quoi il peut être utile. — Plus « de bon Dieu! dit un perruquier. — « Qu'on le brûle! s'écrie un maçon. « — Paix! dit un membre du comi- « té révolutionnaire, qui jusqu'alors « avait dormi ou bâillé; je suis, moi, « ne vous en déplaise, je suis pour le « bon Dieu : c'est lui qui a fait la ré- « volution, qui nous a comblés de tous « les biens dont nous jouissons. » On le réfute vigoureusement; la discussion s'échauffe; enfin, un avocat prend la parole : « Je vais tous vous concilier, « dit-il; à l'exception d'un seul, vous « votez tous contre l'existence de Dieu : « eh bien! laissons-le dans les livres, « mais qu'on le chasse de tous les lieux « publics, et qu'il n'en soit plus fait « mention nulle part. » *Bravo! bravo!* On met aux voix cette proposition, elle est adoptée; et, dès ce moment, la raison fut la divinité préférée.

A la même époque, dans un café des plus fréquentés, on faisait à l'Etre suprême un procès plus virulent encore. Un énergumène interrompit la discussion, et s'écria : « Je voudrais que « le fils de Dieu descendît encore une « fois sur la terre, pour avoir le plai- « sir de le guillotiner. » Quoique l'o-

rateur fût attaché au gouvernement, nous savons néanmoins que ce n'était point là l'opinion des gouvernants. Le comité de salut public, effrayé des progrès de l'athéisme, et du danger qu'il courait lui-même, frappa les premières têtes de ce parti ; il surveilla les auteurs des feuilles périodiques et les orateurs des sections, des clubs et des temples décadaires. C'est alors que Dieu trouva des protecteurs dans ceux mêmes qui semblaient auparavant ses ennemis les plus acharnés. Il est vrai que le mot Dieu ne put point trouver grace auprès d'eux ; il sentait le Dieu de nos pères : c'était absolument du neuf qu'il fallait en tout. On lui donna la dénomination d'Etre suprême, sans aucun attribut positif que celui d'une oisiveté stoïque ; on lui fit une grande fête, de beaux hymnes, et l'on continua de gouverner et de se comporter comme s'il n'avait jamais existé.

CHAPITRE XX.

L'UNE des causes secrètes qui, dans le cours de la révolution, ont fait perdre aux Français l'estime du peuple d'Angleterre. Exhumation de la fille du roi JACQUES. Vénération des Anglais pour les morts; viatique dont ils ont soin des les munir.

IL est assez ordinaire de voir les gouvernants des différents peuples se mépriser et se haïr, quand ces mêmes peuples s'aiment et s'estiment. Malgré l'acharnement de Pitt contre la nation française, le peuple anglais avait généralement conservé pour les Français cette admiration et même cet attachement qu'inspirent à des hommes qui se prétendent libres, des hommes armés pour la liberté. Mais les coups portés à la religion, et surtout la profanation des tombeaux leur ont presqu'entièrement enlevé l'un et l'autre.

D.... rayé de la liste des émigrés,

était à Londres, lorsqu'on y apprit la nouvelle de l'exhumation à Paris de la fille du roi Jacques, et des outrages faits à son cadavre. On ne saurait peindre la sensation qu'elle opéra sur tous les esprits, et l'indignation générale dont elle fut suivie. A Paris, aux environs mêmes de l'église Saint-Severin, où se trouvait le cercueil qui renfermait les restes de la princesse, on ignorait jusqu'à son existence. Nous n'avons connu cette exhumation que cinq ans après; mais nous en pouvons garantir les détails; ils nous ont été communiqués par quatre volontaires chargés de surveiller cette opération, et par le commandant du poste.

Dans les quarante-huit sections de Paris, on avait chargé des ouvriers de faire du salpêtre. Tous les lieux qui pouvaient en fournir, furent scrupuleusement visités; les souterrains, les caves, les tombeaux, rien ne fut respecté. A Saint-Severin se présente un cercueil qui, par ses dehors, ne paraissait point renfermer des dépouilles vulgaires; on l'ouvre : ô surprise! on y trouve le corps d'une femme encore tout entier. A l'inscription, qu'on lisait sur la pierre dont il était couvert, on reconnut que c'était la fille du roi

Jacques.— « La fille d'un roi, s'écrient « deux des ouvriers! » A l'instant, ils prennent leurs piques, les enfoncent dans les entrailles de la princesse, et se disputent ses restes. Le seul commandant, témoin de ces atrocités, n'en put soutenir le spectacle. Il se retira.

Comment les Anglais auraient-ils pu recevoir cette nouvelle de sang-froid, eux qui portent jusqu'au délire leur respect pour les tombeaux? Qui ne sait les usages superstitieux qu'ils ont conservés à l'égard des morts? Si l'Angleterre se félicite d'avoir dans son sein des savants dégagés des préjugés superstitieux, elle n'en a pas moins à rougir de compter encore parmi ses enfants ce qu'il y a de plus fanatique et de plus ignare, même parmi les militaires, qui, par leur état, semblent au dessus de ces momeries; ils en portent le ridicule jusque chez les nations étrangères. En Corse, le peu de temps qu'ils en sont restés les maîtres, ils ont donné l'exemple de la barbarie envers les vivants, et de la générosité envers les morts. Un soldat anglais et son épouse, qui faisaient partie de la garnison d'Ajaccio furent soupçonnés d'avoir commis un

vol. Le conseil de guerre permanent les condamne à être fustigés : on les attache à deux pieux, et après les avoir dépouillés jusqu'à la ceinture, on les déchire à grands coups de discipline. Ainsi écorchés, on les envoie à l'hôpital, et sous prétexte de soulager la douleur de leurs plaies, on y verse du vinaigre, qui l'a rend encore plus cuisante; mais ils en furent bientôt délivrés, ils moururent le lendemain.

Dès-lors, au lieu de cette sévérité, on emploie à leur égard les procédés les plus généreux; on les enterre dans un enclos destiné à recevoir les militaires anglais ; dans leur fosse, on met du pain et du vin, comme s'ils en eussent eu besoin pour retourner en Angleterre. Les Corses furent d'abord étonnés de cette précaution, mais voyant qu'elle était générale, ils allèrent, pendant la nuit, fouiller dans les tombeaux, y prirent tout le pain et tout le vin qu'ils y trouvèrent. Le commandant anglais, instruit de ce larcin, fit placer un corps de garde à l'entrée de l'enclos, pour empêcher les Corses d'enlever aux morts leur nourriture.

CHAPITRE XXI.

L'AUTEUR serrurier. Le libraire sauvé par un huissier.

An 2. — 1794.

Du temps des repas fraternels, quand la misère publique ressortait plus particulièrement de l'exposition de celle des particuliers, un chétif auteur se trouve vis-à-vis la porte et la table d'un riche libraire. Quel heureux moment pour fraterniser! « Gardez-vous, lui dit tout bas le libraire, « de rester un moment ici; ne voyez-« vous pas derrière moi ces deux hommes? ce sont des gardiens que Robespierre m'a fait donner. Comme « vous avez eu part à mes iniquités, « à coup sûr vous ne manqueriez pas « d'avoir aussi part au sort qu'on me » prépare. » Le pauvre auteur se retire et va compter cette disgrace à un de ses confrères, riche de taille, de courage et d'esprit. Le lendemain, jour où Robespierre fit cesser les banquets, parce qu'il craignait qu'ils ne

lui devinssent funestes, on vit arriver, sur le soir, une espèce de cyclope de trente à quarante ans, les bras retroussés, tenant d'une main une barre de fer, et d'autres outils de son état. Il avait pénétré par les derrières de la maison, et s'avançait fièrement dans la cour, lorsque la femme du libraire reconnut dans ce cyclope l'auteur de certain journal qui avait défendu le trône et le monarque, jusqu'au dernier moment de leur existence : « Malheu-« reux ! lui dit-elle, que venez-vous « faire ici ? retirez-vous : si vous êtes « aperçu, c'est fait de votre vie. Mon « mari est en état d'arrestation. — Je « le sais, reprit-il, et je viens le déli-« vrer. Où sont les gendarmes, que je « les assomme. » En prononçant ces mots, il brandissait sa barre de fer. Il est certain qu'il aurait délivré le libraire, ou plutôt qu'il se serait perdu avec lui. Mais l'amitié, jointe au courage, réfléchit-elle au danger? L'auteur se retira furieux de n'avoir pu assommer ses deux gendarmes.

Comme la rage et la douleur l'aveuglaient, il n'aperçut pas auprès de chez lui une excavation de terre où il n'y avait plus de lampions. Il y tomba, se blessa grièvement la jambe;

on le porta chez lui, et le lendemain matin, il eut deux gendarmes dans sa chambre.

Que ses pensées durent avoir d'amertume! le libraire venait d'être conduit au Luxembourg; le crime de l'auteur était celui du libraire, et à ses forfaits on pouvait ajouter celui d'avoir tenté d'assommer deux gendarmes. Que ne peut-il en faire autant des siens? mais il ne pouvait plus ni s'évader, ni se remuer. Il eut recours à un autre moyen, celui d'entretenir sa blessure avec autant de soin qu'en prend un mendiant pour nourrir un ulcère factice, propre à mouvoir la pitié des passants.

Heureusement pour l'auteur serrurier, qu'il avait un ami patriote, mais de ce patriotisme véritable qui force l'estime, parce qu'il est éclairé et fondé sur le bien de la société. Cet ami dînait journellement avec lui et les deux gendarmes, dont cependant il fallait tromper la défiance.

« Vous avez fait, lui dit-il beaucoup « de chansons patriotiques : donnez « m'en quelques-unes; je les mon- « trerai au comité de sureté générale, « et je chercherai à le détromper de « l'opinion qu'on lui a donnée de vous: « car moi, je sais que vous êtes pa-

« triote. » L'auteur entendit ce que son ami voulait lui faire entendre. « Com- « ment voulez-vous, reprit-il, que « dans ma position, accablé de dou- « leur, je puisse me rappeler les hym- « nes que j'ai faits pour la patrie? » Cependant il cherchait, non pas à se rappeler, mais à faire un couplet qu'il récita comme de réminiscence. Le premier jour eut sa chanson; il en fit deux, le second; la veine devint d'une fécondité si riche, que bientôt il eut son petit volume. Il fut imprimé, présenté à plusieurs sections, de-là au comité de sureté générale qui fit remettre le poète en liberté; de ce jour-là seulement, data la guérison de sa jambe.

Quant au libraire, il fut transporté du Luxembourg à la Conciergerie. Il n'attendait que le moment fatal de son jugement; car il était poursuivi par un homme dont il avait imprimé les ouvrages, et qui ne se trouvait point content du prix qu'il en avait reçu.

Le 8 Thermidor arrive, on appelle pour le jugement, le libraire rangé comme les autres, entend l'appel; les malheureux partent, à mesure qu'on prononce leur nom. Il reste le seul qu'on n'appelle pas. Il regarde, étonné

qu'on le laisse ; un gendarme crie à l'huissier qu'il en reste encore un. L'huissier répond que ce sera pour le lendemain ; le gendarme insiste, l'huissier demande le nom, et reconnaît le libraire : « qu'on le fasse rentrer, dit-il, puisqu'il n'est pas sur ma liste ; demain il en sera toujours temps. » Le lendemain fut le 9 thermidor, jour de grace pour les prisonniers, jour de supplice pour les juges et pour les bourreaux.

Ainsi furent sauvés le libraire et l'auteur. Ces anecdoctes, communiquées par les auteurs eux-mêmes et par des temoins oculaires, ne peuvent être révoquées en doute. Il est cependant à propos de relever une erreur au sujet de la suppression des banquets fraternels ; ce ne fut point Robespierre qui les fit cesser. Retiré, depuis plus d'un mois, du comité de salut public, il composait alors le discours qui le perdit, et l'on assure qu'il était entièrement étranger à ces repas. D'autres membres du comité en conçurent de l'ombrage, et Barrère les dénonça.

CHAPITRE XXII.

Les trois Banquiers de Paris, échappés à l'échafaud.

An 2. — 1794.

A cette époque terrible où la faux révolutionnaire moissonnait tant d'innocentes victimes, on était quelquefois étonné de voir échapper à la mort des hommes qu'avaient fait condamner d'avance leurs talents et leurs richesses. Il est intéressant de connaître la main qui les sauva, ou les moyens extraordinaires employés pour opérer ce prodige. L'amour ne fut point étranger à la plupart de ces absolutions. Ce dieu, poussé par la jalousie, plus d'une fois, devint bourreau; il se montra comme un génie tutélaire, chaque fois qu'il eut des espérances. L'histoire de quelques proconsuls et autres agents du gouvernement, si jamais elle est écrite, en sera la preuve.

On avait prétendu jusqu'à nos jours que la clef d'argent ouvrait toutes les

portes; qu'on ne mettait jamais à mort un millionnaire. Trois banquiers encore existants n'en auraient pas moins été sacrifiés, s'ils n'avaient eu pour tout appui que leur coffre-fort. Il nous est doux de leur apprendre un secret qu'ils ignorent peut-être : c'est l'amour qui les sauva; l'amitié, dans cette négociation importante, ne fut point un tiers inutile.

Delessert, Mallet, Delage, sont les noms des trois banquiers; ils étaient inscrits sur le livre de sang. M...., qui nous a fait part de ce chapitre, et qui s'est obstiné, malgré nous, à garder l'*incognito*, en fut instruit. Il va soudain trouver un entrepreneur de ses amis; ce dernier était l'amant d'une nièce de Fouquier-Tinville, et l'ami de cet accusateur public. Il demande grace en faveur des trois proscrits. Il était bien difficile de l'obtenir : ils étaient honnêtes, et malheureusement si riches! Le hasard vint appuyer sa sollicitation. L'entrepreneur eut besoin d'argent; M.... lui ouvrit son portefeuille, et lui prêta tout ce qu'il désirait, à condition qu'il ferait valoir tout son crédit pour les banquiers. Il promit et tint parole. Il insista pour leur élimination de la liste, et la nièce pour

le mariage. L'entrepreneur éprouva le plus grand embarras ; son intention n'était point de se marier : « Point de « mariage, lui dit-on, point de ban- « quiers ! »

M.... lui fit entrevoir que son refus même pouvait entraîner sa perte ; il ne manqua point, en outre, de lui exposer combien il pourrait sauver de victimes, si, par ce moyen, il entrait en avant dans les bonnes graces de Fouquier. Ces représentations le déterminèrent ; il promit sa main, et les banquiers furent sauvés. Le mariage cependant ne fut point consommé : le 9 thermidor le dégagea de sa promesse.

CHAPITRE XXIII.

Le ci-devant et le ci-derrière. Traitement qu'éprouva le général Dubois. Particularité concernant la surveillance et les persécutions exercées envers les généraux et autres officiers.

An 2.—1794.

Même parmi les collégues de Carrier et de Jean Lebon, il s'est trouvé des hommes qui rendaient justice, dans les départements soumis à leur pouvoir. De ce petit nombre est le représentant Lemane. Pendant le séjour qu'il fit à Strasbourg, en qualité de plénipotentiaire, il reçut, entre mille et une dénonciations, celle d'un gendarme contre Brulon, son chef : ce dernier était coupable d'un grand crime; il avait conçu, dans le sein de sa mère, le péché originel du temps, la noblesse. Le dénonciateur se fit,

auprès de l'envoyé extraordinaire, un mérite de cette découverte.

Il est ordonné au chef de brigade de comparaître devant le représentant. Il se rend à l'heure indiquée : il n'y avait qu'un pas de ce tribunal à l'échafaud; mais Brulon, loin d'être épouvanté du danger qui le menaçait, amène avec lui le général de division et plusieurs autres militaires; il va se présenter avec la même assurance et le même courage qu'il a toujours montrés en présence de l'ennemi.

Comme il paraissait, le gendarme, qui était à côté du représentant, lui dit tout bas, mais de manière à être entendu de Brulon : « Voici le ci-devant! — Oui, je suis le ci-devant, répond fièrement l'accusé; mais toi, tu es le *ci-derrière*. Te souvient-il de la dernière bataille que nous avons livrée, où tu fuyais comme un lâche; où, pour te faire rentrer dans les rangs, je fus obligé de te donner cinquante coups de plat de sabre. Si tu l'as oublié, je commande ici mille hommes qui en ont été les témoins, et qui l'assureront. » Oui, oui, s'écrient d'une voix unanime tous les braves qui étaient présents. Lemane se tourne vers le dénonciateur :

nonciateur : « Vous ne m'aviez pas dit cela, monsieur le *ci-derrière ;* allez, et rappelez-vous que ce n'est pas à sa naissance, mais à ses actions, qu'on doit juger un homme. »

Cette conduite, de la part du représentant, est d'autant plus remarquable, qu'à cette époque on faisait, pour ainsi dire, autant la guerre à nos généraux qu'à l'Autrichien. L'événement arrivé au général Dubois en est une preuve. L'ennemi avait cerné la partie de la ci-devant Alsace, depuis le Rhin jusqu'à Saverne, la ligne passant par Hoeinheim et Oendelseimk : il avait attaqué la ville de Saverne, et cette ville, une fois prise, Strasbourg était cerné, vu surtout qu'on se serait emparé des trois villages d'Ouxberg, bas, haut et moyen; mais il fut obligé de se retirer sur le plateau de Saverne, par la vigoureuse défense du 27.e régiment d'infanterie, ci-devant Lyonnais, et après avoir tué le brave Dumortier, chef de brigade, qui mourut honorablement à son poste, à la tête d'un bataillon détaché de la demi-brigade.

Ce fut au milieu du combat, que quatre gendarmes vinrent, au nom de la loi, chercher le général Dubois,

et le sommer de les suivre ; il avait déja chargé l'ennemi : « Laissez-moi, « leur dit-il, achever de le charger « et de le repousser ; sous peu d'ins- « tants, je vous suis ; comptez sur ma « parole. » En moins de demi-heure, il eut repoussé l'ennemi : la ville de Saverne fut sauvée ; et par conséquent, Strasbourg, le haut et le bas Rhin furent hors de danger.

Dubois alla sur le champ se remettre entre les mains des gendarmes, qui le conduisirent à la prison dite *Pont-Couvert*, à Strasbourg. Il y resta trois mois, fut enfin jugé par la commission militaire, et acquitté. Son crime était d'avoir laissé prendre aux soldats, dans un pays qu'il fallait abandonner à l'ennemi, des provisions dont l'abondance pouvait l'y fixer, et devenait, par conséquent, nuisible à l'armée française. C'est ce même général qui, depuis, en Italie, sous les ordres de Bonaparte, trouva la mort la plus glorieuse, au sein d'une victoire que son dévouement avait décidée.

Il n'est point inutile pour l'histoire d'exposer ici un secret concernant la surveillance et les persécutions exercées contre les généraux, avant le 9

thermidor : c'était Collot-d'Herbois qui les avait dévoués au soupçon, pour ne pas dire à l'échafaud ; il les nommait les aristocrates de l'armée. Un publiciste qui, dans son journal, rapportait indistinctement les actions héroïques des généraux et celles des soldats, fut averti, de la part de ce membre du comité de salut public, de ne s'attacher qu'aux belles actions des militaires sans grade, et de ne jamais parler d'aucun officier. Le journaliste ne manqua point de suivre cet avis.

CHAPITRE XXIV.

DÉTAILS inconnus sur la journée de Quiberon, sur la conduite des Anglais envers les émigrés, et sur les derniers moments du jeune Sombreuil. Remords d'un juré au tribunal révolutionnaire, pour avoir voté la mort de son ami Camille-Desmoulins.

An 3. — 1795.

CE fut à un sergent du 41.me que l'on dut, en grande partie, le salut des départements de l'Ouest, et peut-être celui de la République entière. Lors de l'expédition de Quiberon, il se trouvait dans l'île avec son bataillon; il va chercher du service chez l'ennemi, épie les mesures prises par les émigrés. La nuit qui précéda l'attaque, il se dérobe du fort Penthièvre, où il était aux avant-postes, se rend à Vannes, auprès du général Hoche, arrive

à onze heures du soir, donne au général les renseignements propres à faire connaître la position des émigrés. On s'assure de sa personne, et l'attaque du fort est ordonnée. Tout le monde en connaît le résultat; mais ce qu'on ignore, c'est la conduite des Anglais envers les émigrés français qui cherchaient à rentrer dans les vaisseaux; ils poussèrent la barbarie jusqu'à leur couper les mains, s'ils parvenaient à s'accrocher à un bâtiment; d'autres, à mesure qu'ils avançaient, étaient impitoyablement jetés et enfoncés dans la mer. Rien ne prouve mieux que cette expédition avait pour but de se débarrasser des émigrés, à quelque prix que ce fût.

Il n'est personne qui puisse applaudir à ces actes d'atrocité; mais ce qui diminue l'intérêt qu'inspirent des hommes à la fois repoussés de leur patrie et sacrifiés par l'étranger qui leur avait donné l'hospitalité, c'est la conduite qu'ils avaient eux-mêmes tenue envers les habitants de Quiberon, lors de leur débarquement. Ils n'avaient rien épargné; le brigandage, le viol, l'assassinat, avaient marqué leurs premiers pas. Le maire de cette commune fut d'abord haché, son épouse massa-

crée; ses filles, l'honneur et l'ornement du pays, indignement outragées.

Parmi les émigrés qui furent fusillés à Vannes, il y en eut un surtout dont la perte arracha des regrets aux deux partis. Ce fut le jeune Sombreuil; ses derniers moments furent accompagnés de la scène la plus touchante. Le capitaine William commandait le détachement qui devait le fusiller; quelques instants avant qu'on ne bandât les yeux à Sombreuil, ce dernier lui fait signe de s'approcher de lui; le capitaine l'aborde. — C'est donc vous, lui dit Sombreuil, qui devez donner le signal de mon supplice! — « J'obéis à la loi. — Je ne vous en veux point, vous faites votre devoir; j'ai fait le mien; je n'ai qu'une grace à vous demander, c'est d'inviter vos camarades à ne me point manquer. » A ces mots, il prend la main droite du capitaine, la serre, et ce geste est plus expressif que toutes ses paroles. William détourne la tête et se retire; il veut en vain retenir ses larmes; malgré lui ses joues en sont inondées. Sombreuil était son ami; ils avaient été liés ensemble depuis leur enfance.

Ces larmes, loin de compromettre le capitaine, furent pour lui un titre

d'honneur auprès de ses camarades; il payait son tribut à l'amitié, mais il était quitte envers la loi. La mort de Sombreuil laissa des regrets dans le cœur de William, mais non des remords. Il n'en fut point ainsi d'un juré au tribunal révolutionnaire, qui vota la mort de Camille-Desmoulins, son ami. Tandis qu'il siégeait, Desmoulins ne cessait de fixer sur lui ses regards; il semblait lui dire : oseras-tu me juger? oseras-tu me condamner à la mort? Le malheureux eut assez d'audace ou plutôt assez de lâcheté pour émettre un vote contraire à sa conscience. Il en fut puni, le remords s'empara de son ame; ce fut un nouvel Oreste, sans cesse agité par les furies. Deux mois après le 9 thermidor, un de ses amis alla le voir; il le trouva sombre, pâle, abattu, taciturne; ce n'était plus cet homme ardent, qui, dans les assemblées populaires, faisait sans cesse tonner sa voix, et maîtrisait à son gré la multitude; on eût dit qu'il était lui-même sur la charrette fatale dans laquelle il avait précipité tant de victimes.

P.... lui demande le motif d'un changement si extraordinaire; N.... ne lui répond d'abord que par un profond soupir. — Craignez-vous, répond

P.... les suites de la réaction? — « Plût-à-Dieu, s'écrie N...., que le 10 thermidor eût vu trancher ma tête, ou que la réaction m'eût plongé dans le tombeau!... J'ai assassiné mon ami! je ne vis plus: je suis déchiré de remords. Camille est sans cesse devant mes yeux; au moment même où je te parle, il est là, je le vois, je l'entends. Ici, sur un fleuve de sang, surnage ce corps, que j'ai si souvent pressé dans mes bras; là, reste immobile sa tête détachée du reste de ses membres; elle me reproche ma barbarie, et je respire encore! » A ces mots, ses yeux se couvrent d'un nuage, tout son corps frissonne, des flots d'écume se précipitent de ses lèvres; un continuel grincement de dents, annonce une convulsion prochaine; ses yeux se ferment, il tombe, s'agite, roule et bondit sur le plancher qu'il couvre de sang et d'écume. P.... ne peut seul le retenir; quatre hommes suffisent à peine pour l'empêcher de se fracasser la tête. Après une heure de convulsion, il reprend lentement ses sens et sa raison, et reproche à ses amis le service qu'ils lui ont rendu, en lui conservant la vie.

CHAPITRE XXV.

Le faux duc de Maillé. Le comte ami d'un émigré jusqu'à la bourse.

An 4. — 1796.

L'émigration fut pendant quelque temps un objet de mode ; un gentilhomme était déshonoré, s'il ne faisait pas un petit voyage à Coblentz. A la vérité le retour fut plus difficile : on était retenu par l'incertitude, la crainte et même certaine mauvaise honte. Comment se détacher de la cour des princes, revenir sans avoir replacé le roi dans toute la plénitude de sa puissance? Enfin le moment terrible arriva : la loi prononça la peine de mort contre des enfants rebelles à la voix de la patrie. Plusieurs d'entre eux ont préféré cette mort à l'idée de ne pouvoir plus y rentrer, et c'est alors qu'on pleura dans l'intérieur ces mêmes hommes dont tant de fois on avait exalté le départ et les prouesses à venir ; tant il est vrai que nous ne savons guères ce que nous

devons craindre ou desirer! Mais cette ignorance ou cette espèce d'aveuglement qui s'étend du plus au moins à tous, touche encore de plus près cette classe d'hommes que la fortune et la société ont traités avec une prédilection particulière. Ce sont des géants, quand il faut marcher sous les étendards de l'orgueil ou de la vanité, ce ne sont plus que des enfants en pleurs, quand on les a privés de leurs hochets. Vous les verrez sourire à ceux qui tenteront de les leur faire rendre; il les encourageront; mais nul effort de leur part, nuls sacrifices, s'il s'agit de les revendiquer à force ouverte. Nous avons des raisons pour nous exprimer ainsi, le faux duc est notre garant; lui-même va conter son histoire.

« Après une longue absence, j'allai « faire une visite à une famille qui « avait eu un rang, des aïeux, de la « fortune et surtout les qualités qui « supposent ces avantages. Je raconte « mes petites aventures, et chaque dis- « grace est adoucie par l'intérêt qu'on « y prend, par l'accueil dont je suis « honoré. On annonce monsieur le « comte de..... Pendant qu'il monte « l'escalier, on se lève, on m'entoure, « et d'autorité, tout en riant, la fa-

» mille me fait duc, et duc de Maillé.
« Me voilà bien émigré sous ce nom,
« puis qu'il y avait dix ans que le duc
« de Maillé était mort.

« M. le comte arrive, se place auprès
« de moi, et tous les yeux de temps à
« autre se tournent mystérieusement
« de mon côté. M. le comte, à son tour,
« me considère, et, semblable au ca-
« méléon qui emprunte ses couleurs
« des objets les plus proches, il a pour
« moi cette haute déférence, ces res-
« pects qu'il voit que tout le cercle me
« témoigne. On dirait que déjà il a flairé
« que je suis duc.

« On annonce que le dîner est servi;
« pendant que je donne la main à la
« maîtresse de la maison, on murmure
« à l'oreille du comte, que je suis le
« duc de Maillé, arrivé tout récem-
« ment de l'armée de Condé. On dîne,
« j'avais l'appétit d'un homme qui a
« fait un long voyage, et souvent fort
« maigre chère : je parlais peu, mais
« en oracle; chaque mot est recueilli
« par des oreilles avides; je suis porté
« de bouche en bouche, mais avec le
« saint respect dû au malheur et aux
« hommes extraordinaires. Tout-à-coup
« je fais signe du doigt à un domes-
« tique affidé, et je lui dis, je me rap-

« pelle fort bien vous avoir vu, puis à « demi-voix, de la discrétion, je vous « prie.

« Le dîner fini, la conversation de- « vient plus libre, et M. le comte ac- « cablait de ses respects la parenté qui « nous unissait. Comme vous ressem- « blez, me dit-on, à M. le duc de « Maillé! — Je le crois, repris-je froi- « dement, on se ressemble de plus loin. « C'est quelquefois un malheur. Vous « n'ignorez point tout ce qu'il a souf- « fert, tout ce qu'il a fait pour la cause « commune. Je le louerais davantage, « si je n'avais des raisons particulières, « pour lui conserver une modestie dont « jamais il ne s'est écarté. Là-dessus, « je baisse modestement la tête et je « me replace dans ma feinte dignité.

« Tenez, M. le duc..... (à ce mot, « je frissonnai, comme si j'avais eu « devant moi toute une commission « militaire.) — Ce n'est point une in- « discrétion, reprit M.me la marquise « de..... en continuant : il n'y a d'é- « tranger ici que M. le comte, et vous « savez, M. le duc, qu'il a l'honneur « d'être votre parent. Il est même né- « cessaire que vous lui soyez connu « dans les circonstances où vous êtes; « il peut, à notre exemple, seconder

« le grand projet qui vous amène, et « mériter par-là l'estime et la faveur « du prince, dont vous soutenez si di- « gnement les intérêts.

« Je puis donc, repris-je, laisser un « penchant libre à mon cœur; il m'en « coûtait infiniment d'être auprès de « M. le comte et de ne pouvoir lui « témoigner tous les sentiments que « j'éprouve pour un parent que j'aime, « et dont je m'honore. La réponse fut « balbutiée avec cette grace qui con- « venait à un arrière-cousin du duc « de Maillé. Nous voilà enchantés l'un « de l'autre, prêts à nous sacrifier ce « que nous avons de plus cher, surtout « quand j'eus raconté avec cette dignité « chevaleresque, tous nos exploits d'ou- « tre-Rhin, et relevé nos espérances « avec cette assurance qui ne prévoit « rien que d'avantageux, et qui regar- « derait un obstacle, comme un ou- « trage fait à sa dignité. Mais moi, « pauvre duc de Maillé, je n'avais à « proposer à mon cher cousin que des « dangers à courir, et il pouvait par- « tager avec moi quelque argent dont « j'avais grand besoin. Pour y parve- « nir, je lui tins ce langage :

« Mon cher comte, puisque la for- « tune se plaît à nous réunir, j'en con-

« çois l'augure le plus favorable. Le « jour de la justice et de la vengeance « n'est pas loin; et déja le règne de la « populace n'est plus : mais vous savez « qu'à l'armée il faut à la fois et de la « tête et de l'argent, ce sont-là les nerfs « de la guerre. Oui, oui, monsieur le « duc, s'écria toute l'assemblée qui pé- « nétra mes vues, sans tête et sans ar- « gent, ne comptons sur rien. C'est « juste, dit monsieur le comte. Eh! « oui, mon cher parent, juste; c'est « cela, comme vous le dites. J'étais « certain de votre manière de penser, « juste et digne de notre nom. Je vous « dirai donc.... — Pardon, madame, « pardon marquise de.... si, dès ce « moment, je renonce à l'hospitalité gé- « néreuse que déja vous m'accordez « depuis trois jours. La police sait que « je ne suis plus sous les étendards de « Condé; elle n'épargne rien pour se « saisir de ma personne, j'en suis ins- « truit par un de ses agents qui me « coûte déja trois cents bons louis d'or. « Un trop long séjour sous le même « toit pourrait donc me trahir. Si vous « le trouvez bon, j'irai ce soir chez « mon parent et.... juste, juste, s'é- « cria-t-on, le rire étouffé par un sé-

« rieux comique. Qu'en dites-vous,
« monsieur le comte?

« Le visage de mon cher cousin s'a-
« longeait, à chaque lettre des oui, des
« si, des mais. Il avait la meilleure vo-
« lonté, mais dans l'excès de son dé-
« vouement, si la police, si l'indiscré-
« tion d'un domestique, puis la distri-
« bution peu favorable de sa maison,
« et certain malheur attaché à sa per-
« sonne; bref, dans la crainte d'être
« inconsolable, en cas d'accident....

« Comte, lui dis-je, je sens tout le
« prix de votre prévoyance, je ne peux
« et je ne dois point recevoir de vous
« cette marque d'amitié : je la réclame
« pour un autre service qui ne peut
« exposer ni vous, ni moi. Mon ban-
« quier n'a pas encore reçu ses lettres
« d'avis, pour certaine somme de qua-
« tre cent mille francs que le prince
« doit me faire parvenir, et très-inces-
« samment. Vous savez quelles diffi-
« cultés on éprouve à tirer sur le prince,
« quand on est à Paris. C'est encore
« juste, dit la marquise. — Et c'est
« aussi pour cette considération, ma-
« dame, que vous avez bien voulu m'a-
« vancer deux cents louis. — Mon cher
« comte, j'attends de vous le même

« service, et foi de gentilhomme....
« foi de parent, monsieur le duc, foi
« de gentilhomme, je suis au désespoir,
« au dépourvu.... Au moins, repris-je,
« en insistant, vous pouvez me crédi-
« ter chez votre banquier. — Oh ! très-
« juste, dit la marquise en souriant,
« M. Lecouteulx n'a rien à refuser à
« monsieur le comte.

« Je vous jure, madame, reprit ce-
« lui-ci, étouffant d'un accès de rage
« concentrée, ni M. Lecouteulx, ni
« personne.... vrai, M. le duc de
« Maillé; je suis désespéré, M. le duc....
« Remettez-vous, lui dis-je, M. le duc
« de Maillé ne se fâche plus : cepen-
« dant, convenez qu'il doit être surpris
« de vous voir, de vous entendre ap-
« plaudir à une cause que vous aimez,
« dont vous desirez les succès, quand
« vous refusez l'hospitalité et l'ar-
« gent nécessaire à votre parent, à ce
« pauvre duc de Maillé enterré depuis
« dix ans. On se prit à rire; et moi,
« je tirai ma révérence.

« Quelques jours après, il fallut jus-
« tifier à la police, que le duc de Maillé
« était véritablement enterré; et je vis
« le moment où, malgré moi, je serais
« duc de Maillé. »

CHAPITRE

CHAPITRE XXVI.

Le Général divisionnaire dans l'armée des Chouans, promu au même grade, sous le drapeau tricolor. Détails relatifs à la pacification de la Vendée.

Il a paru, il y a deux ans, des mémoires secrets où l'on parlait de l'élévation de Charrette au grade de général divisionnaire dans l'armée républicaine : les exclusifs des différents partis ont paru douter de l'authenticité du fait. Nous pouvons l'affirmer, d'après le témoignage de deux officiers généraux qui ont fait toutes les campagnes de la Vendée ; nous le pouvons avec d'autant plus de certitude, que nous avons entre nos mains les lettres originales d'un général de division dans l'armée des Chouans, promu au même grade sous le drapeau tricolor. Pour ne laisser aucune prise à l'incrédulité, nous allons copier ces lettres, qui jamais n'ont été publiées ;

elles renferment d'ailleurs quelques détails particuliers, inconnus.

Du 25 juin.

(Reçu le 7 messidor; répondu de suite.)

CITOYEN,

J'avais eu l'honneur d'écrire au commandant de la force armée de Merdrignac, afin que, d'après le traité conclu entre le général Georges et les républicains, notre division, faisant partie de l'armée de Vannes, pût, à la faveur d'une suspension d'armes de quelques jours, se réunir pour se rendre à Josselin, ainsi que le comprend l'ordre du général de brigade Mermet, commandant cet arrondissement. D'après la réponse que votre officier m'a faite, qu'il ne pouvait agir que d'après des ordres supérieurs, j'espère de votre humanité que vous voudrez bien suspendre les hostilités, dans toute l'étendue de la division ci-devant de Pierrot, et dont, en ce jour, je n'ai pris le commandement que pour faire cesser, en ce pays, les horreurs de la guerre. Si vous voulez vous prêter, ainsi que j'ose l'espérer, d'après la paix

signée par notre armée, que vous favoriserez mes intentions pacifiques, en faisant, aussitôt la réception de la présente, cesser toute poursuite jusqu'à jeudi prochain inclusivement, j'ose me flatter et vous assurer de la reddition de tous les Chouans du pays. J'attends avec empressement votre réponse; car mon intention est de me rendre, avec mes gens, lundi au plus tard, à Josselin, et il est, pour ce, nécessaire que notre réunion ne se trouve gênée par aucune troupe.

J'ai l'honneur d'être, avec estime,

MATHURIN, chef de division.

Au citoyen, citoyen CHAMPEAUX, *chef de brigade, commandant*

A BROONS.

Broons, ce 8 messidor, an 4 républ.

Copie de la lettre écrite par le chef de brigade CHAMPEAUX, *à M.* DUPLESSIS-JULLIOT.

Je viens de recevoir votre lettre du 7. Vous employez les meilleurs moyens pour prouver un sincère re-

pentir des fautes que vous avez commises ; en ramenant au bercail des brebis égarées, vous méritez bien de la patrie : j'accueillerai avec des sentiments dignes des républicains, les hommes qui viendront déposer les armes. Je ne saurais trop vous inviter à profiter de l'ascendant que vous avez sur vos camarades, pour les engager à se montrer dignes, par une soumission prompte, de la clémence nationale.

Comme beaucoup d'individus qui composent la division de Pierrot, font partie de l'arrondissement que je commande, puisqu'ils habitent les communes du ci-devant district de Broons, il est nécessaire, afin d'éviter toute espèce de méprise, qu'ils viennent me présenter les certificats qui constatent qu'ils ont rendu les armes.

Quant aux scélérats qui seraient encore assez osés pour porter contre leur patrie un fer parricide, la force des armes aura bientôt purgé le sol de la liberté, de ces êtres indignes d'exister.

Saint-Méen, 2 juillet.

CITOYEN,

Plusieurs individus de ma ci-devant division, faisant partie de votre arrondissement, pourront, pour éviter toute méprise, vous présenter les certificats qui constatent qu'ils ont rendu les armes; l'on m'a dit que vos intentions étaient aussi que je me fusse rendu à Broons. *Etant rentré comme chef de division*, je faisais partie de l'arrondissement du général de brigade Mermet; et aujourd'hui, habitant Rennes, où je me rends mardi, je me trouve également sous un autre arrondissement et sous des généraux qui se piquent, je crois, de plus de délicatesse, sachant et vaincre et estimer leur ennemi; considérant les Chouans, victimes du sort, comme de généreux Français qui savent sacrifier leur opinion à la sureté de leur pays, et non comme des rebelles qui demandent grace, ce que jamais nous n'eussions su faire.

Salut. DUPLESSIS-JULLIOT.

Au citoyen, citoyen CHAMPEAUX, *chef de brigade, commandant l'arrondissement de* BROONS.

Du 7 messidor.

(R. le 8 messidor; répondu le 8.)

Citoyen commandant,

Aussitôt la réception de votre lettre, je me suis empressé d'y répondre; tous les capitaines de paroisse ont des ordres précis de prévenir tous les gens armés de se rendre dans les villes de garnison les plus voisines, pour y déposer les armes et munitions. Déja une partie, et même j'ose avancer la presque totalité des gens armés avoisinant le cantonnement de Saint-Méen, ont profité de la clémence de la république: je prends encore, en ce moment, tous les moyens les plus urgents pour pacifier les esprits; et demain, 8, une partie considérable de la division se rendra avec moi à Josselin, où le commandant de la place m'a enjoint de faire déposer les armes. Enfin, je me flatte que mardi tout sera terminé; mais je ne puis répondre de quelques particuliers qui pourraient préférer leur entêtement au bien du pays. L'intérêt que je prends à sa tranquillité, est la raison seule qui m'a fait me

mêler de lui faire rendre les armes; car, simple chef de canton, je devais naturellement ne m'occuper que de mon bien faible arrondissement. Enfin, par cette amnistie, je me vois heureusement rendu à une famille qui me chérit, et goûte une heureuse tranquillité.

Salut et fraternité.

DUPLESSIS-JULLIOT.

Au citoyen, citoyen CHAMPEAUX, *chef de brigade, commandant l'arrondissement de* BROONS.

Broons, le 7 messidor.

Je viens de recevoir votre lettre de ce jour, et j'y réponds de suite. La république, triomphante de toutes parts, vous fournit la preuve d'une générosité rare, et digne d'une nation libre et victorieuse. Elle veut bien recevoir, dans le sein de la mère commune, des enfants qu'elle se plaît à ne croire qu'égarés. Je ne puis ni ne dois accorder aucune suspension d'armes: ce n'est que de puissance à puis-

sance que de pareilles propositions peuvent être faites. Des rebelles peuvent bien obtenir le pardon de leurs fautes; mais la dignité nationale repousse au loin même jusqu'à l'idée d'un traité.

J'éloignerai, autant qu'il dépendra de moi, le meurtre et l'incendie : des crimes aussi affreux inspirent à tout républicain l'horreur la plus profonde. Bas les armes, et je vous promets sureté et protection. Les hommes séduits qui font partie de l'arrondissement qui m'est confié, n'ont qu'à venir me trouver : je leur ai prouvé que je savais les exterminer, ils apprendront que, terrible contre les ennemis, le soldat français accueille avec bonté l'homme égaré qui vient à résipiscence. Qu'il viennent donc, avec confiance, à moi, ces êtres infortunés qu'un fanatisme aveugle a conduits aux portes du tombeau; qu'ils m'apportent leurs armes, leurs munitions, et ils trouveront en moi l'impartialité d'un citoyen et la loyauté d'un républicain!

Je vous donne deux fois vingt-quatre heures pour faire rendre vos compagnons. Protection aux gens soumis, voilà mon devoir; soumission à la loi, voilà le vôtre.

Rendez-moi réponse de suite, afin

que je donne des ordres en conséquence.

Le chef, etc.

A M. Duplessis-Julliot, dit *Mathurin*.

A Leconet en Ménéac.

CHAPITRE XXVII.

Singulier entretien d'un agent diplomatique avec son secrétaire.

« Quel dommage, monsieur l'*envoyé*, que la révolution vous ait « fait perdre ou réduit à si peu les « 16,000 francs de rentes que vous vous « étiez faits à Paris! — Mais vous, qui « m'en parlez, dit l'envoyé à un secré« taire qu'il prenait par *interim*, croyez« vous que la révolution me les ren« dra? »

Le secrétaire assura qu'il n'en doutait nullement, et pour le prouver, il joignit ses connaissances politiques à celles de monsieur l'envoyé : d'où

il résulta qu'après avoir battu toutes les puissances coalisées, la république serait la plus riche, comme la plus reconnaissante, particulièrement envers un étranger qui avait placé ses fonds sur le grand livre. — « Mais, « reprit-il, ce n'est pas sur elle, mais « bien sur le roi. — Qu'importe sur « qui, pourvu qu'un jour vous les re- « voyez reluire dans tout leur lustre? « n'avez-vous pas rendu des services as- « sez importants ? combien de fois vous « avez prouvé que les trois villes, dont « vous êtes l'ange tutélaire auprès de « la république, ont été pour celle-ci « une source de richesses ? que de mé- « moires au comité de salut public et « aux autorités qui lui ont succédé, « qui constataient que, sans les trois « villes, la France manquerait des re- « sources les plus nécessaires ! Conve- » nez, monsieur l'envoyé, que nous « avons bien écrit, et qu'on n'écrit pas « pour rien.

L'envoyé répondit que le secrétaire avait raison, « qu'il n'oublierait « pas *les services importants* qu'il « avait rendus, les idées lumineuses « dont il l'avait aidé dans la discussion « de plusieurs questions politiques, « très-intéressantes pour les trois vil-

« les, et que bientôt ces trois villes lui « en témoigneraient sa reconnaissance; « qu'en attendant, il fallait qu'il eût « la bonté de se contenter de peu, « parce qu'il avait lui-même fort peu, « malgré la richesse des trois villes, et « qu'il fallait savoir encore si le gou- « vernement lui rendrait bientôt ses « rentes, ou s'il accorderait aux trois « villes ce qu'elles lui demandaient. »

Or, le gouvernement ne fit rien pour la restitution des rentes, et représenta aux trois villes que, « si elles « ne se hâtaient de lui prêter dix mil- « lions, loin de faire ce qu'elles de- « mandaient, on mettrait un *embargo* « sur tous leurs vaisseaux, si même « elles ne permettaient à certain prince « du voisinage d'user à leur égard du « droit du lion. » — Comment se tirer de cette difficulté? Le secrétaire qui connaissait les besoins de sa république, aussi bien que son génie, répondit « qu'il n'y avait qu'un seul « moyen, celui de prêter les millions. « — Diable! et si elle faisait de cet « emprunt, ce qu'elle a fait de mes « rentes! — Elle ferait, comme vous; « — Et comment fais-je? — Vous « prenez patience, et vous cherchez

« d'autres dédommagements, vous fai-
« tes l'usure, comme elle l'a fait? »

Monsieur l'envoyé se récria sur le mot, quand le secrétaire lui dit : « Que votre excellence me permette « une observation! les trois villes re-
« vendent à la république, et haussent « le prix, en proportion de ses be-
« soins. Est-il un juif qui exerce une « usure plus criante? Vous traitez votre « secrétaire, comme vos villes trai-
« tent la république. Si j'ai besoin de « 100 francs, vous m'en donnez 20 et « le reste en promesses. N'est-ce pas là « exercer l'usure? »

L'envoyé se piqua : le secrétaire soutint que la république faisait bien, et qu'elle ne pouvait moins emprunter de trois villes qui laissaient dans l'oubli un secrétaire dont elles avaient reçu tant de services. Autres offres pour l'avenir, de la part de l'envoyé. Peu satisfait de tant d'espérances, le secrétaire lui dit : « Vos villes sont « de pauvres villes, vous êtes un pau-
« vre envoyé, je suis un pauvre se-
« crétaire; que Dieu bénisse vos villes, » vous et moi! mais surtout ne comp-
« tez jamais sur mes services, sur vos « rentes, ni sur la rentrée des mil-
« lions. »

CHAPITRE XXVIII.

Le Mantelet de la Reine. Les deux Femmes honnêtes.

An 5. — 1797.

Les anciens attribuaient aux présents le plus grand ascendant sur les dieux mêmes. Platon vit leur influence de si mauvais œil, qu'il poussa l'ostracisme philosophique jusqu'à chasser de sa république le vers suivant :

Munera, crede mihi, placant hominesque deosque.

« Les présents, croyez-moi, appaisent les hommes et les dieux. »

Il est possible que, même sous le régime républicain, cette clef de séduction ait ouvert quelquefois la porte des faveurs; mais, au moins, peut-on se flatter de compter parmi nous deux femmes aussi rigides, à cet égard, que le philosophe de la Grèce. Nous en appelons au témoignage d'un homme public.

Sw...., envoyé d'une ville anséatique auprès du gouvernement français, avait conçu une extrême passion pour madame R..... Il crut que le meilleur moyen de lui faire sa cour, était de lui offrir un riche et magnifique présent. C'était alors la mode des mantelets ; l'envoyé s'adresse à M...., son confident, et le charge de chercher, dans les boutiques de Paris, tout ce qu'il y aurait, en mantelets, de plus riche et de plus élégant.

Le confident se transporte chez madame Bertin, marchande de modes de la reine. Là, il trouve une commissionnaire en dentelles, qui lui promet de remplir le vœu de l'envoyé. En effet, elle le conduit chez une vieille dame dont toute la fortune consistait en quelques pièces de dentelle de la première qualité, qu'elle avait reçues de la reine.

Quinze cents louis sont le prix dont on convient avec elle, et cent louis en sus seront donnés à la commissionnaire. On apporte le paquet à l'envoyé ; il dit tout bas un mot sur la cherté du prix ; mais la passion lui fait bientôt oublier tout calcul : c'est un présent, lui dit-on, digne d'un roi. L'envoyé, tout révolutionnaire qu'il

était, sentit le prix de l'inégalité des conditions; son amour-propre le place au rang des rois. Il ne s'agit que de se procurer un Mercure intelligent et fidelle. On jette les yeux sur madame M...., dont la dévotion et la moralité ne pouvaient inspirer aucune crainte aux maris les plus jaloux. On l'invite à déjeûner; on lui fait la confidence. Madame M.... oppose d'abord un peu de répugnance : le rôle qu'elle va jouer contrarie son amour-propre. Cependant, elle peut rendre un grand service à sa meilleure amie; elle se décide, accepte le paquet et la lettre anonyme.

Madame R..... reçoit la lettre et le paquet. Indignée de se voir l'objet d'une démarche si publique, ou plutôt, jalouse de prouver sa fidélité conjugale, elle refuse ce mantelet, et répond à peu près en ces termes:

« Je suis sensible à l'offre généreuse « qu'on me fait; mais je préviens l'in- « connu que je ne suis point dans « l'habitude d'accepter des présents. « Mon mari n'est point des plus for- « tunés, mais si j'ai fantaisie d'un man- « telet, il ne fera point difficulté de « me le donner. »

Il serait impossible de peindre la

honte et les regrets de l'envoyé, à la réception de cette lettre. Que fera-t-il du mantelet? le gardera-t-il pour sa propre épouse? On ne dépense point seize cents louis pour sa femme. Il est absolument destiné pour la banque. Madame R..... a refusé le présent, madame B.... F..... le recevra peut-être : « Allez, dit-il à madame M....., voyez si je serai plus heureux auprès de cette dame. » Son espérance ne fut point trompée; madame B.... F..... répondit ces mots à l'envoyé :

« Je ne sais de qui j'ai l'honneur de « recevoir ce paquet précieux ; je pré- « sume que c'est d'un de nos corres- « pondants, qui vraisemblablement a « de grandes obligations à mon mari. « Je vais, dès ce moment, lui en faire « part, et je le remercie, au nom de « tous deux. »

Quelle fut la surprise de l'amoureux, en recevant cette leçon! Il prit le parti de donner un bal chez lui. Les deux dames y assistèrent : madame B.... F..... y porta le fameux mantelet; et tandis que tout le monde était dans le secret, l'envoyé fut le seul qui n'osa point hautement le reconnaître.

CHAPITRE

CHAPITRE XXIX.

Conduite du Ministre de la Police envers un journaliste. Générosité de l'épouse d'un écrivain condamné à la déportation, envers un enfant naturel de ce dernier.

Dans le nombre des condamnés à la déportation par la loi du 19 fructidor, il en est quelques-uns connus par des services réels rendus à la révolution, d'autres par des traits qui méritent d'être cités.

Beaulieu, plus que sexagénaire, auteur d'un journal intitulé *le Miroir*, fut arrêté. « Eh quoi ! dit-il, à celui qui « paraissait avoir la supériorité sur les « autres, me refuseriez-vous une voi- « ture? A mon âge, être conduit au « milieu des baïonnettes ! je vous avoue, « citoyens, que cela me coûte un peu. « Tout le monde criera : voilà l'auteur « du *Miroir*. Il se trouvera des gens « qui prendront une pierre, et ne vou- « lant que casser ma glace, finiront

« par me casser la tête. » On rit; le rire est le commencement des affections douces; on envoya donc chercher une voiture.

Je ne sais si, dans l'intervalle, il toucha le cœur de l'agent, si ce fut pitié, connivence, oubli ou séduction d'argent; mais il est certain que, la voiture arrivée, Beaulieu ouvre la portière, la retire après lui, et s'enfuit par l'autre qu'il trouve ouverte. On court inutilement après lui : le hasard avait voulu qu'on prît le chemin opposé à celui qu'il avoit pris. Ce chemin était tout bonnement l'allée du voisin, et le voilà sauvé.

Bientôt on arrête une autre personne accusée d'avoir été son collaborateur. Beaulieu se présente chez le Ministre de la Police, s'accuse personnellement, justifie le malheureux détenu qui fut relâché. Le Ministre crut devoir récompenser ce trait de générosité. « Allez, « lui dit-il, vous êtes censé n'être point « sorti de votre asile, je dois récom- « penser la vertu, même dans ceux « qui ont mérité la sévérité du gouver- « nement. »

Ce trait fait honneur au Ministre et à Beaulieu. On le tient de l'oncle même

du jeune homme, dont la liberté fut compromise un moment.

L'autre trait à citer regarde moins un homme de lettres célèbre, condamné à la déportation, par la loi du 18 fructidor, que son épouse. Depuis longtemps, elle le soupçonnait de quelques infidélités, et peut-être avait-elle raison : les femmes sont là-dessus d'un instinct admirable.

« Vous êtes l'ami de mon mari, dit-« elle à un homme qui était venu la « voir, et lui en demander des nou-« velles?—J'ose m'en flatter, madame; « j'ai toujours admiré son beau génie, « et je suis reconnaissant de l'amitié « qu'il a bien voulu me témoigner. « Jugez combien j'ai de raisons de lui « être attaché, et d'être touché de son « malheur! — Et son enfant, reprit-« elle, avec un souris malin, et des « yeux qui cherchaient à pénétrer un « secret important. — Son enfant, re-« pris-je? Je ne lui en connais point, « depuis qu'il a eu le malheur de perdre « celui que votre amour lui avait donné. « — Plus de franchise, ou je perds « toute confiance en vous. Déja, con-« tinua-t-elle, vous avez dû vous aper-« cevoir qu'elle n'est plus, à votre « égard, ce qu'elle a été. J'ai tout lieu

« de croire que vous avez favorisé les « intrigues de mon mari, et je ne doute « nullement que vous ne me cachiez « qu'il a un enfant d'une autre femme.»

« — Madame, s'il était vrai que « mon ami m'eût confié son secret, « je me garderais bien de le trahir. Mais « soyez persuadée que si l'enfant dont « vous parlez existe, il ne peut être « de votre bail ; ce serait le fruit de « quelque petite faiblesse avant qu'il « n'eût l'honneur de vous être attaché. « Au reste, je n'en sais rien.

« —Et moi, je sais que vous le sa- « vez.—Si cela était, madame, dans « l'état d'abandon où se voit réduit ce « malheureux enfant, je connais toute « la générosité de votre cœur, je l'i- « rais chercher et je vous le présen- « terais, comme à la seule personne « qui, dans l'absence de son père, vou- « lût protéger sa faiblesse.

« —Vous! reprit-elle avec colère ; « et le présentant et l'enfant, je jette- « rais tout par l'escalier. »

A ces mots qui menaçaient d'un orage violent, l'ami se retira; et dans la crainte de faire une indiscrétion, il cessa ses visites.

Eh bien! cette femme si courroucée, qui eût jeté et l'enfant, et la mère, et

le confident, par les fenêtres ou l'escalier, est devenue la protectrice ou plutôt la mère de cette innocente créature. Quand elle vit qu'elle ne pouvait plus jouir de la présence d'un mari qu'elle adorait, elle fit chercher cet enfant, l'aima comme si la nature le lui avait donné; ses bontés se sont étendues jusqu'à sa mère naturelle. Le confident a souri, en apprenant ce trait qui caractérise si bien une des femmes les plus spirituelles et les plus aimables de cette ville.

CHAPITRE XXX.

RUSE et déguisement du directeur CARNOT, pour sortir de Paris et de la France, à l'époque du 18 *fructidor.*

RIEN de plus nécessaire pour l'écrivain qui se charge de mettre au jour les détails de quelque grand événement, que de recueillir les matériaux les plus authentiques, et de les peser à la balance, sinon de la certitude, du

moins de la probabilité. Que de contes n'a-t-on pas publiés dans les prétendues histoires de notre révolution! Les passions, l'esprit de parti, le besoin d'alimenter ses fureurs haineuses, ont tellement fasciné les yeux, qu'on a d'abord cru voir, et soutenu par la suite avoir vu ce qui n'a jamais existé, soit qu'on le craignît, soit qu'on le desirât.

Diverses relations également fausses ont rendu compte de la disparition de l'ex-directeur Carnot. Une comédienne célèbre prétendait savoir le lieu où on avait déposé sa tête; comme elle se promenait un jour dans le jardin du Luxembourg, une de ses amies lui dit qu'on avait reçu des nouvelles de ce directeur, qu'il était en Suisse. — « Oui, répondit la comédienne, son « portrait est en Suisse, mais *sa tête* « *est-là.* » Elle indiquait un petit monceau de terre, qui s'élevait, sans verdure, au pied d'un vieux arbre.

Il existait dans le temps une version plus détaillée et bien plus accréditée, qu'un observateur nous remit deux mois après le 18 fructidor, en garantissant son authenticité. Selon cette note, quatre militaires auraient été chargés de s'introduire dans l'ap-

partement de Carnot, de lui trancher la tête par ordre et conformément aux instructions de Barras. D'autres attribuaient cette prétendue exécution au général Augereau; ni l'un ni l'autre n'étaient capables d'un si lâche et si atroce assassinat. De pareils bruits n'avaient pour but que de perdre ce général et le directeur qui, plus que tout autre, avait provoqué cette journée.

Le hasard nous a fait connaître une personne dont le témoignage détruit incontestablement ces calomnies. Près de Bondy, trois jours après le 18 fructidor, il rencontra un charretier qui lui était parfaitement connu; c'était Cap.... voiturier de la Capelle; il était accompagné d'un valet, qu'il avait revêtu de ses habits; ils s'abordent et continuent la route ensemble. Arrivés à Bondy, ils s'arrêtent à une auberge et boivent une bouteille; le valet est de la partie; il n'est ni gai, ni triste, mais il ne dit mot : après avoir bu deux coups, et mangé une croûte de pain sec, il prend son fouet et va faire baigner les chevaux.

Le charretier s'approche de plus près du voyageur qui nous a raconté cette anecdote importante. — « Savez-

« vous, lui dit-il, avec qui nous venons « de boire? — Avec votre domesti- « que. — Ecoutez, je puis compter sur « votre discrétion; c'est Carnot. Sur- « tout gardez-vous bien de lui faire « présumer que vous le connaissez; « il est intrépide, mais ombrageux; « dans sa position, il est permis de « l'être? » M..... qui, du temps du comité de salut public, avait en partie alimenté les armées, avait eu différents entretiens particuliers avec Carnot, aurait pu le reconnaître : mais il y a si loin d'un gouvernant à un charretier!

Ils firent encore quelques lieues ensemble; M..... ne pouvait se lasser de contempler le directeur devenu valet; il admirait surtout la docilité des chevaux à sa voix. Pour la honte de l'espèce humaine, il lui fut aisé de se convaincre qu'il est bien plus facile de conduire des chevaux que des hommes.

CHAPITRE XXXI.

L'abbé Brothier en correspondance avec le cardinal Maury. Séance nocturne d'une commission où fut présenté le plan de se débarrasser de la majorité du directoire, avant le 18 fructidor. Ce qui le fit échouer.

S'il ne fallait juger de la journée du 18 fructidor que par ses résultats, peut-être serait-on forcé de convenir qu'au lieu de tourner entièrement au profit de la liberté, elle prépara plutôt les chaînes du pouvoir triumviral, qu'il fallut renverser le 30 prairial de l'an 7? Cependant que doit-on conclure? que cette journée n'avait pour excuse aucun motif? Non sans doute; le cabinet de l'abbé Brothier était, dit-on, le centre où venaient aboutir toutes les affaires de religion; il entretenait une correspondance très-active avec le cardinal Maury, par l'entremise de deux neveux de ce dernier.

Quant au prétendant, sa cause était entre les mains de quelques militaires, gens de robe et banquiers, qui faisaient partie du corps législatif. Ils voulaient, à quelque prix que ce fût, le porter au trône, et, sans l'avis donné par un faux frère, pour arriver à leurs fins, peut-être auraient ils commis l'assassinat le plus atroce.

Dans la nuit du 5 au 6 thermidor, il y eut une assemblée extraordinaire de la commission des inspecteurs, de celle des finances et de quelques autres représentants des plus marquants parmi les anti-directoriaux; ils étaient au nombre de cinquante. Pichegru fait d'abord une motion assez insignifiante; Dumolard s'écarte de la question principale, pour s'attacher à Bonaparte. Willot l'interrompt brusquement, et demande qu'on s'occupe exclusivement de l'objet de cette assemblée; l'objet dont on était convenu *extrà muros*, était de se rendre par bandes, de dix en dix, au directoire, de s'y emparer de Barras, de La Réveillère et de Reubell, et de les emmener au Temple, ou de les poignarder, de n'épargner que Carnot et Barthélemy. Le plan ayant été soumis à la discussion, « Qui « l'exécutera, dit Bourdon (de l'Oise)?

« — Moi, répond fièrement Willot. — « Mais les vingt-cinq coupe-jarrets qui « veillent sans cesse autour de Barras ? « — Je leur en opposerai cinquante. « N'avons-nous pas aussi notre compa- « gnie ? » La majorité de l'assemblée fut d'avis d'ajourner l'exécution de ce plan. Willot s'indigna de cet ajournement ; il prédit à ses collégues le sort qui les attendait. Il ne se trompa point.

Parmi ces mêmes collégues, se trouvait un homme douteux, timide, peu partisan du régime républicain, mais encore moins d'un assassinat quelconque. C'était D..... Il alla trouver Barras, l'avertit du danger qui menaçait une partie du directoire. Dès ce moment, les trois directeurs désignés au fer des égorgeurs, prirent les mesures les plus promptes et les plus sûres pour le prévenir. On appela le général Augereau ; le quartier-général de la place de Paris fut le rendez-vous des républicains, et le 18 fructidor éclata.

Dans la liste des représentants du peuple, condamnés à la déportation, se trouvait ce même D....., dont la dénonciation avait sauvé les trois directeurs ; en récompense de cet acte civique, son nom fut rayé de ce ta-

bleau ; il resta paisiblement au conseil des cinq-cents, et jura que, de sa vie, il ne serait membre d'une commission, encore moins d'une assemblée nocturne.

CHAPITRE XXXII.

Le général BONAPARTE, *factionnaire en Italie ; présent qu'il fait à un chasseur à cheval.*

Ce sera pour nos descendants un grand problème à résoudre, que celui des moyens qu'employa le général Bonaparte, pour arriver à la conquête de l'Italie. L'historien jaloux de trouver cette solution, la cherchera sans doute jusque dans les moindres détails de la conduite publique et privée, militaire et politique de cet homme extraordinaire. Ses triomphes sont connus, mais les ressorts qu'il a fait mouvoir pour gagner en même temps les cœurs et les batailles, ne le sont qu'en détail, et d'un très-petit nombre de personnes. Avant le 18 fructidor, nous

vîmes plusieurs fois l'un de ses aides de camp, envoyé près le directoire, pour y suivre le fil des événements qui ont précédé cette journée : il nous raconta différents traits inconnus, relatifs à la vie privée de Bonaparte et à sa conduite envers les militaires.

Plus d'une fois, nos braves avaient combattu pendant cinq ou six jours consécutifs, sans pouvoir goûter un instant de repos ; arrivait enfin le moment où, accablés de lassitude, ils succombaient et payaient au sommeil le tribut que tôt ou tard on ne peut lui refuser ; les factionnaires même ne pouvaient s'empêcher de fermer leurs paupières. Dans ces circonstances, deux généraux montrèrent un caractère bien différent ; l'un parcourait les divers postes pendant la nuit, et chaque sentinelle qu'il trouvait endormie, il se faisait, pour ainsi dire, un plaisir de la percer d'un coup de sabre ; l'autre en agissait bien autrement. On raconte, de ce dernier, un trait qu'il n'aurait jamais publié lui-même : Après la longue et sanglante bataille d'Arcole, dans la nuit, il se déguise en simple officier, et va parcourir le camp ; il y trouve une sentinelle profondément assoupie, la tête appuyée

sur la crosse de son fusil ; aussitôt il la prend, la pose doucement à terre, s'empare de son fusil et fait la faction pendant deux heures, au bout desquelles on vient le relever. Ce soldat se réveille ; quelle est sa surprise ! il est sans armes, et un jeune officier fait la faction à sa place ! Cette aventure l'épouvante ; mais il est bien effrayé davantage, lorsque, observant attentivement l'officier, il reconnaît le général en chef : — « Bonaparte ! s'écrie-« t-il : je suis perdu ! Non, lui répond « le général avec douceur, rassure-toi, « mon camarade ; après tant de fatigues, « il est bien permis à un brave comme « toi de s'endormir, mais une autre « fois, choisis mieux ton temps. »

A la clémence, Bonaparte joignait la générosité. Un chasseur à cheval avait été chargé de lui apporter, de Milan à Montebello, des dépêches très-urgentes ; à son arrivée, il trouve le général prêt à partir pour la chasse, lui remet le paquet, attend la réponse ; Bonaparte la lui remet sur le champ : « Va, lui dit-il, et surtout va vîte. — « Général, le plus vîte que je pourrai ; « mais je n'ai plus de cheval ; j'ai crevé « le mien, pour être venu avec trop « de vîtesse ; il est étendu mort à la porte

« de votre hôtel. — Ce n'est qu'un che-
« val qui te manque ? prends le mien. »
Le chasseur fait difficulté de l'accepter.
— « Tu le trouves trop beau, trop ri-
« chement harnaché! Va, mon cama-
« rade, il n'est rien de trop magnifique
« pour un guerrier français. » Le chas-
seur s'élance sur le cheval de Bona-
parte, revient à Milan, en bénissant le
général à qui rien ne coûte, lorsqu'il
s'agit de récompenser les défenseurs
de la patrie.

CHAPITRE XXXIII.

PRÉCIS historique des événements qui précédèrent les massacres des Français à Vérone, et qui accompagnèrent la reprise de Vérone par les Français. Evacuation du Mont-de-Piété.

LES massacres, le siége et la reprise de Vérone sont encore jusqu'ici très-peu connus, ou couverts des nuages de la prévention : voici les détails que

nous avons puisés, à cet égard, dans les mémoires manuscrits d'un capitaine, témoin et victime des vêpres véronaises. C'est ainsi qu'il s'exprime :

« Pour peu qu'on connaisse l'histoire moderne, on sait de quoi sont capables les Italiens, et principalement les Vénitiens; le peuple de ce pays est ignorant, lâche et fanatique ; il allie la dévotion avec le crime. Il n'a point été difficile aux nobles et aux prêtres de présenter les Français sous des couleurs odieuses, sans mœurs et sans religion. On sait que les armées sont composées de deux classes d'hommes, le militaire et l'employé ; le premier, supportant les fatigues de la guerre, n'est point dévot; le second, songeant à faire fortune, et livré dans les garnisons à ses plaisirs, n'est pas plus dévot que le premier ; de sorte que leur conduite donne prise aux attaques des prêtres.

Au mois de germinal an 5, un militaire français ne pouvait se promener seul dans la ville de Vérone, sans être insulté par les bourgeois, et même par la troupe de Saint-Marc. Il n'était pas permis aux Français de se défendre ; il leur était expressément enjoint, de la part de leurs chefs, de garder le silence; ils étaient bien loin d'être les plus

plus forts ; l'armée se trouvait en ce moment très-éloignée des états de Venise.

Vers le milieu de germinal, les Vénitiens poussèrent leur audace plus loin; ils coudoyaient les militaires français, les heurtaient en passant près d'eux; toujours même patience de la part des Français, attendu que leurs chefs leur disaient tous les jours : « Prenez garde « à ce que vous ferez ; si vous vous dé- « fendez, malgré votre bon droit, vous « serez victimes; nous serons forcés de « vous punir, si on se plaint de vous, « quoique les plaignants soient les « agresseurs ; de la patience, cela ne « durera pas. »

Cette conduite de nos chefs autorisa tellement la populace et les soldats de cette république, qu'ils levèrent une tête altière, se crurent dans le cas de pouvoir commander aux Français et les soumettre.

Un soldat vénitien rencontra, dans une rue, un capitaine français donnant le bras à son épouse ; il se présente pour passer entre le mari et la femme et les heurte; le capitaine veut se plaindre; le soldat lui répond qu'il est plus que lui, qu'il est dans son pays, et se met à crier pour ameuter la populace,

afin de la faire tomber sur le capitaine qui fut forcé de plier devant cette multitude, et de se taire, pour n'être point sacrifié.

Les Véronais levèrent tout-à-fait le masque et ne gardèrent plus aucune mesure; les chefs, sous prétexte de faire la guerre aux Brescians, et de concert avec le sénat de Venise, firent avancer beaucoup de troupes et surtout des Esclavons, qui ne connaissaient et n'entendaient point le français, et ne pouvaient s'en faire entendre, ne parlant point italien. Le gouvernement véronais demanda au général français à faire une sortie pour aller, disait-il, mettre les Brescians à la raison. Le général, après le lui avoir refusé pendant quelques jours, permit la sortie des troupes vénitiennes, qui se portèrent du côté de Peschiera, pour aller ensuite à Brescia; mais le général de brigade Guillaume, commandant le petit fort de cette place, fit dire à ces troupes de ne pas passer outre, sans quoi il ferait tirer sur elles. Alors les Vénitiens prirent une autre route, et se rencontrèrent dans la campagne avec une partie des troupes brescianes qu'ils défirent, emmenèrent les chefs prisonniers, les conduisirent à Vérone, et de suite à Ve-

nise, pour les livrer à la vengeance du sénat. Dès-lors, le glaive de la proscription s'appesantit sur tous les partisans de la liberté; tout Véronais soupçonné d'être l'ami du Français ou de sa constitution, fut enlevé la nuit, et mis dans une capotte, ensuite embarqué et conduit, bien escorté, à Venise.

Le 25, l'audace d'un côté, le ressentiment de l'autre, étaient à leur comble, et les esprits étaient tellement échauffés que l'on voyait clairement qu'il n'y avait que le sang qui pût les calmer. L'on ne se dissimulait plus qu'il fallait en venir aux mains.

Le 26, il y eut quelque petite escarmouche; mais les ordres n'étaient point encore précis de la part du sénat vénitien; et les choses s'arrangèrent. Le 27, il y eut un coup de sabre donné par un Français à un Véronais, l'affaire n'eut point de suites; le Français fut mis en prison, et l'on promit bonne justice au Véronais et aux plaignants. Le même soir, deux patrouilles se rencontrèrent, chacune voulait que l'autre répondît au *qui vive*? et personne ne voulant le faire, elles tirèrent l'une sur l'autre. On ne se fit aucun mal; les chefs des deux partis se rapprochèrent et se raccommodèrent encore.

Mais le 28 au matin, les ordres du sénat étant arrivés, on trouva, à tous les coins de la ville, des affiches incendiaires qui invitaient le peuple à prendre les armes sur le champ, à repousser la force par la force et à tirer sur tout ennemi de la foi et de l'état indistinctement. C'était une œuvre méritoire envers Dieu et envers la société. Ce fut alors que le coup éclata ; les nobles et les riches qui étaient du secret, avaient eu la précaution de faire venir de leurs campagnes autant de paysans qu'ils avaient pu, de les armer de pied en cap, et à l'instant tous sortirent et se réunirent aux troupes de ligne de Saint-Marc, enlevèrent les postes des Français, massacrèrent tout ce qui voulut s'y opposer ; les patrouilles françaises furent hachées en partie, et celles qui se sauvèrent, ne durent leur salut qu'à la fuite et au hasard qui voulut bien les favoriser ; car en passant dans les rues, on tirait sur elles à chaque coin, de toutes les fenêtres et balcons. En un instant, tous les dépôts de troupes françaises furent envahis, toutes les maisons où des Français étaient logés, furent cernées; ils furent presque tous massacrés ; le peu qui échappa à la férocité de ces tigres, n'en fut redevable

qu'à l'argent qu'il prodigua, et aux groupes plus ou moins atroces qui venaient les dépouiller : tous les magasins de vivres et d'habillement furent livrés à la voracité de ces monstres ; les garde-magasins et les commis furent tués en partie, dépouillés, et conduits aux prisons dans le gouvernement ; beaucoup de femmes furent aussi coupées à coups de sabres ou de stylets ; on ne voulait point donner à ces malheureuses le temps de se dépouiller de leurs bijoux, et surtout des boucles d'oreilles, on les arrachait de force, et beaucoup de celles qui étaient prisonnières avec moi avaient leurs oreilles fendues jusqu'au bout. Ce jour même, j'avais passé une partie de l'après-midi, avec mon épouse, mon fils, gendarme, âgé de 14 ans, et mon domestique, chez la femme d'un officier, qui était en couches. Le tumulte augmente, bientôt la maison est investie ; on entre : on commence par tirer un pistolet dans la poitrine de mon enfant ; il tombe mort. Je suis pris par les brigands ; j'aperçois le corps de mon fils, je ne le reconnais pas : ma femme, effrayée, n'y fit aucune attention, et on nous traîna de corps-de-garde en corps-de-garde.

Dans cet intervalle de temps, je vis une patrouille de 60 à 80 prêtres et moines, qui criaient : *E noi anche siamo cittadini!* « Et nous aussi, nous sommes citoyens! »

Des officiers français barricadèrent plusieurs maisons où ils étaient logés ; il fallut que les Véronais en fissent le siége, pour les prendre. Quelques officiers du 6.e bataillon des sapeurs, après avoir tenu en échec une horde de plus de mille brigands véronais, furent obligés de capituler, après avoir usé toutes leurs munitions, et avoir perdu Galand, premier capitaine de leur corps, et quelques autres de leurs camarades ; mais ces tigres violèrent le plus sacré des devoirs : ils firent le reste de ces troupes prisonnières, et, en les conduisant, on tira sur elles plusieurs coups de fusil, dont un traversa la cuisse à Prado, adjudant de ce corps ; il eut beaucoup à souffrir de sa blessure, pendant tout le temps que nous restâmes en prison.

Tandis que les soldats qui restaient de ce bataillon se battaient comme des héros, leur chef, Lambert, n'en usait pas de même. Il s'attira non-seulement l'indignation de tous ses camarades, mais encore celle de 1200 prisonniers,

qui étaient renfermés avec nous dans la maison du gouvernement de Vérone. Ce chef arriva dans la prison, accompagné d'un comte, son hôte et son patron ; il s'était affublé d'une très-grande cocarde de *San Marco*, d'un chapeau et d'un habit de domestique : chacun haussa les épaules, en voyant son accoutrement. Il fit comme il put pour sauver ses jours.

Les employés ne furent pas moins maltraités que les militaires. Les chirurgiens étaient en permanence dans notre prison. Les moins malades étaient moulus de coups de crosse ou de bourrades ; plusieurs avaient reçu des coups de stylet dans les côtes; d'autres avaient la tête empaquetée de leurs mouchoirs, surtout un nommé Long, de Lyon, garde-magasin des fournitures particulières et extraordinaires de Vérone, et bien d'autres.

Pour nous consoler de nos disgraces, il arrivait, à chaque instant de la journée, des émissaires qui nous disaient : « Notre gouvernement va vous re-« mettre aux Autrichiens ; prenez pa-« tience, ce sera ce soir ou demain « matin que cet arrangement aura « lieu. » Tout porte à présumer qu'il en était question. Le général Laudon

arriva à Vérone, le 30 germinal : il avait cerné la division Joubert, dans le Tirol ; mais celui-ci donna le change, passa d'un autre côté, laissa Laudon derrière lui, et alla rejoindre la grande armée ; de sorte qu'il fut très-libre à Laudon de s'introduire à Vérone. Il y vint avec un très-petit détachement de cavalerie, tout au plus composé de 30 hommes ; mais les nouvelles qu'il reçut, à son arrivée, d'une armistice de trois jours, l'obligèrent à suspendre toute hostilité envers nous. Il dit aux Véronais que l'affaire qu'ils avaient avec les Français ne le regardait nullement ; que c'était une guerre entre eux, et que c'était à eux à s'arranger ; que, d'ailleurs, l'armistice l'empêchait de rien dire ni rien faire, en ce moment, contre les Français.

Le 1.er floréal, les Véronais n'étaient plus aussi satisfaits que la veille ; ils avaient manqué leur coup sur le petit fort qui est au milieu de cette ville ; ils avaient voulu surprendre la garnison de ce fort, et, sous prétexte de parlementer à la porte, une nombreuse troupe de paysans se présenta de front pour l'escalader. Il était très-aisé de tomber tout d'un coup sur ce fort, attendu qu'il y avait, à quinze pas de

la rue de la Comédie qui y aboutit, une espèce de barricade en bois qu'on y avait construite, et où il y avait une batterie masquée par-derrière, et les soldats de San Marco s'y tenaient retranchés; ils n'avaient pas le courage de se présenter devant les Français; ils les inquiétaient par les fenêtres des maisons voisines qui dominaient le petit fort, ou hors de la ville, de l'autre côté de la digue, du haut d'une éminence. La garnison française qui s'y trouvait perdit au moins cent hommes, sur environ deux cent cinquante. Ils furent attaqués avec tant d'acharnement, qu'ils jouèrent le tout pour le tout; ils firent quelques sorties, dans lesquelles ils mirent le feu à tout le quartier, dissipèrent les nombreux rassemblements de paysans qui venaient, à chaque instant, les harceler, et se procurèrent quelques vivres, dont ils avaient le plus pressant besoin, et notamment des saucissons et des jambons. Il y avait un grand nombre de charcutiers dans ce quartier; les graisses aidèrent beaucoup à l'inflammation de ces maisons. Le capitaine des grenadiers de la treizième demi-brigade de ligne, fut celui qui se distingua le plus. La garnison du fort *Saint-Felix*, ou

grand fort, était beaucoup mieux placée que celle du petit; elle n'avait à craindre que la famine; elle fut forcée de faire des sorties pour se procurer des vivres; elle le fit heureusement, et s'introduisit au village de Saint-Michel, à un mille de Vérone, d'où elle rapporta quelques secours; elle rentra assez en ordre dans le château; cependant elle avait toujours à sa poursuite des troupes plus nombreuses, mais elle évita de se mesurer de trop près. Ce fort était commandé par le général de division *Balland.* Il avait sous ses ordres, pour l'artillerie, *Beaupoil;* mais chacun y commandait, jusqu'aux femmes des militaires, jusqu'à des prostituées qui s'étaient réfugiées au château; de sorte que c'était plutôt un sérail, qu'un champ de bataille. On s'amusait à tirailler, et toujours sur la maison du gouvernement, où nous étions renfermés; heureusement les bombes ni les boulets n'étaient pas de calibre. Les bombes éclataient en l'air la plupart, et les boulets ne portaient pas juste; encore était-on forcé de les ménager, attendu qu'il y en avait fort peu.

Le 2 floréal, nous nous aperçûmes que nos geoliers étaient plus doux que

de coutume. Il vint des commissaires très-près de nous ; on nous pria de ne pas trop faire de bruit, attendu que nous n'étions pas en sureté ; que la populace avait de mauvaises intentions sur nous ; qu'on allait doubler nos gardes ; qu'on nous donnerait des troupes de ligne dont on était sûr, mais que nous fissions en sorte de ménager cette populace effrénée ; on nous recommanda le plus grand silence, et de ne point nous montrer aux balcons. Nous conclûmes qu'effectivement il y avait du danger pour nous, mais en même temps nous conjecturâmes que nos geoliers avaient peur de nous.

Les sorties de nos troupes, quelques patriotes qu'il y avait dans la ville, douze cents prisonniers qui pouvaient se procurer des armes, un grand nombre de convalescents sortis des hôpitaux, retenus et rassemblés pour marcher sur Vérone, le peu de soldats qu'il y avait dans la Cisalpine, et, par-dessus tout, la terreur qui naît du crime, répandaient parmi les insurgés une consternation générale.

Le 3, on nous montre encore plus de douceur. Plusieurs Véronais viennent implorer notre secours et notre

protection, en cas de quelque changement dans les affaires. Ils avaient appris, par les espions qu'ils avaient mis en campagne, qu'il se formait une colonne aux environs de Milan pour fondre sur Vérone. La soif du sang avait fait place à l'épouvante : cependant il était de la prudence de nous tenir tranquilles ; nous courions toujours des risques ; nous avions vu plusieurs fois les paysans s'ameuter devant notre prison pour nous égorger, et les gardes étaient difficilement parvenus à les repousser.

Le 4, nos affaires allèrent de mieux en mieux ; toujours des visites et des prières : c'étaient les prisonniers qui commandaient aux geoliers et aux soldats ; c'était à qui ferait nos commissions ; toujours quelques petites sorties des forts et quelques coups de canons tirés.

Le 5, on sut positivement la marche d'une colonne venant de Milan, commandée par le général de division Kilmaine, et plusieurs généraux de brigades, entre autres, Lahoz et Chabran.

Le 6, la colonne s'approchait : les Véronais étaient en pleurs et en prières ; chacun nous visitait et nous

fêtait ; c'était à qui nous offrirait son logement. On nous venait retenir à notre sortie de prison ; on nous accable des plus belles promesses, pourvu que nous nous engagions à loger chez eux et à avoir soin de la maison.

Le 7, au matin, la colonne fut aux portes de Vérone ; elle campa sur une hauteur, et on parlementa. On ne fit rien ; on ne convint de rien ; on se canonna, on se fusilla de part et d'autre pendant toute la journée. Le soir, on parlementa encore, et le lendemain 8, vers les 10 heures du matin, les troupes françaises firent leur entrée triomphante dans cette ville rebelle.

Vérone méritait un châtiment exemplaire, et ce fut l'avis que manifesta depuis le général Bonaparte. La manière atroce dont elle s'était comportée à notre égard, en nous faisant prisonniers, les horreurs qu'elle avait commises dans les hôpitaux militaires sur les personnes de nos défenseurs malades, demandaient une punition terrible ; on aurait évité, par ce moyen, tous les égorgements qui se sont faits depuis en Piémont, dans la Romanie et à Naples.

Tel fut le langage des chefs : « Si

« nous punissons cette ville comme elle « le mérite, elle doit être livrée aux « flammes ; mais si nous agissons ainsi, « tout le produit du pillage sera pour « le soldat. Faisons mieux, pardon- « nons à la ville, et sachons, d'une « autre manière, nous dédommager « de nos fatigues. » Aussitôt on conduit les troupes sur la place d'armes ; on leur fait une longue harangue pour les inviter à respecter les personnes et les propriétés, sous peine de mort. On fait entendre que ceux qui ont éprouvé des pertes en butin ou de quelqu'autre manière, seront indemnisés par la commune jusqu'au dernier sol. On engage chacun à se tenir tranquille dans ses postes et ses logements. Les chefs sont là, dit-on, pour prendre vos intérêts en très-grande considération. Ce discours fut prononcé par Carrère, qui s'était emparé du commandement de la place. Une demi-heure après, Carrère part avec quelques généraux ; ils trouvent une garde à la porte du Mont-de-Piété, lui ordonnent de se retirer. La garde obéit à ses chefs ; ils entrent. Le reste est trop connu pour être ici rapporté. »

CHAPITRE XXXIV.

CAUSES de l'Invasion de la Suisse. Correspondance d'un Officier suisse conduit au Temple après cette invasion. Manière dont correspondaient entre eux les agents de LOUIS XVIII, *avant le* 18 *fructidor.*

An 6.—1798.

LES motifs qui déterminèrent le directoire français à l'invasion de la Suisse ne sont pas encore bien connus. Les uns prétendent que l'ambition seule l'a porté à cette violation du droit des gens; qu'il s'agissait moins d'une malveillance prétendue de la part des treize cantons, que de s'assurer de certaines positions pour pénétrer en Allemagne à notre volonté, dans la supposition de la reprise des hostilités. Les reproches faits à l'ancien directoire, sur cette invasion, semble-

raient confirmer l'assertion de ces motifs; et, s'ils étaient vrais, il faudrait convenir que les ex-directeurs se sont rendu coupables envers la nation française, en violant ainsi le droit des gens, à l'égard d'un de nos plus anciens alliés. Mais il existe des preuves que notre entrée dans le pays helvétique a une cause moins injuste; que même elle était nécessaire, et qu'elle tenait à un des anneaux de la coalition. C'est ce qu'il faut éclaircir par quelques faits bien constatés. Nous les avons puisés dans un mémoire manuscrit d'un commissaire des guerres.

« Après le 18 fructidor de l'an V, dit-il, j'eus occasion d'aller chez un Suisse, avec un homme qui avait émigré, et dont je parlerai plus bas. Je trouvai chez lui le commissaire de police avec la force armée, faisant perquisition de ses papiers, qui, heureusement pour lui, se trouvaient en règle, quoiqu'ils ne fussent pas sous son vrai nom. Je fis signe à l'émigré de se retirer, et jamais signe ne fut suivi plus promptement. Je crus aussi devoir me retirer, et je disparus au milieu d'une foule d'agents de la police. J'y retournai deux heures après, et je sus que c'était le frère de Fauche, de Hambourg,

bourg, que l'on cherchait, et qui n'avait pas attendu le 18 pour retourner en Suisse. L'émigré m'assura que c'était de lui que le parti de Louis XVIII était soudoyé partiellement à Paris.

L'officier suisse, que je n'avais vu qu'une fois, me dit qu'étant au moment de son départ, il avait jeté les yeux sur moi pour une correspondance; qu'il ne s'agissait que de lui apprendre les nouvelles du jour, celles surtout qui concerneraient son pays, et particulièrement l'esprit du jour. Nos arrangements faits, il me donna un imprimé de différents personnages, désignés sous des mots quelconques. Cette liste était considérable, et on y trouvait les premiers personnages de l'Europe, à commencer par Louis XVIII, jusqu'au plus petit des agents intermédiaires. Le style était emprunté de l'usage des commerçants. C'était toujours une demande faite par une maison sur une autre; et, dans le cours de la lettre, on plaçait, plus ou moins adroitement, les nouvelles à donner, ou reçues. Il fallait une étude assez sérieuse pour ne pas se tromper. Il était, en outre, dangereux de garder par-devers soi des papiers qui auraient fait grossir la liste des malheu-

reux destinés à périr dans la Guiane. J'eus donc la sagesse de renvoyer ces notes, avec la précaution de prétexter un voyage dans l'intérieur de la république.

Cet officier fut pris, les armes à la main, dans l'invasion que nous fîmes en Suisse, amené avec plusieurs autres au Temple, et depuis, après une longue détention, tous renvoyés absous, soit par quelque raison d'état, ou parce qu'on n'avait pu les convaincre, quoique assurément leurs liaisons les eussent fait justement suspecter. Mais un étranger avait le droit de se prononcer entre les puissances et nous; et ce fut, sans doute, ce qui détermina le gouvernement français à ne pas user de toute sa rigueur.

CHAPITRE XXXV.

LIAISON de DANICAN avec un officier suisse, avec CAMILLE-DESMOULINS, FAVRAS et un émigré. Sa conduite à Angers et dans une maison de jeu. Comment sa tête fut mise à prix, au 13 vendémiaire, par la section de Lepelletier.

L'OFFICIER suisse dont on vient de parler, était lié particulièrement avec Danican, et le hasard m'apprit aussi différentes anecdotes qui concernent celui-ci, et dont quelques-unes ont un rapport direct avec le renouvellement des hostilités et l'invasion de la Suisse. Je dirai quelques mots de ce qu'il fut avant la révolution, de la part qu'il y prit, comment il s'en détacha, et son rôle en vendémiaire et fructidor.

Camille-Desmoulins le fit connaître, quand, au tribunal de sang où il fut

condamné, il dit : « J'étais révolu-
« tionnaire avec Danican, lorsque j'al-
« lais avec lui enfoncer les boutiques
« d'armurier, aux 12 et 14 juillet,
« pour armer les défenseurs de la ré-
« volution. » Camille persista, et on sait comment il finit. Danican rompit tout-à-coup pour se jeter dans le parti de Favras, qu'il quitta bientôt, pour reprendre celui qu'il avait adopté en premier. Le hasard me fit voir une seule fois ce Favras, et voici ce que j'entendis.

J'étais, le soir, au sortir du spectacle, au café de madame Mézeray, quand je vis entrer Danican, avec deux gendarmes et Favras. Dans le cours de la conversation, le premier dit au second, à voix basse : « Ce jour-
« là, je fus bien heureux de me sau-
« ver. » (Je crois qu'il s'agissait alors de ces toiles et autres objets combustibles, qui se trouvèrent jetés dans quelques caves.) On parla beaucoup de la jeune fille, et ce mot était toujours lié à celui de Lafayette. Enfin, sur ce que je dis que je ne connaissais point de mademoiselle Lafayette, Favras dit : « Et pour qui donc prenez-
« vous *Blondinette?* Y a-t-il là de quoi
« faire un homme? » Je lui répondis,

avec un peu d'émotion : « Prenez « garde, M. le chevalier, que cette « *Blondinette* ne sache ce que vous « vous permettez à son égard ; elle « pourrait fort bien vous en faire re- « pentir. » Favras a été pendu quelques mois après, et je ne doute nullement que Lafayette n'y ait beaucoup contribué. Ce fut cinq jours après que je devinai, par les larmes de Danican, que c'était Favras avec qui je m'étais entretenu au café. Avant de sortir de cette maison, il leur indiqua un rendez-vous à la Place-Royale, pour le jeudi, dont je n'ai jamais su l'objet.

En nous séparant du malheureux chevalier, Danican nous conduisit dans une maison de jeu, district des Cordeliers. Ce qui lui arriva dans cette maison, est trop singulier pour ne pas le rapporter, malgré son peu d'importance. Au milieu du jeu, la garde entra. Danican perdait avec deux filoux qu'il ne connaissait pas; aussitôt il s'empare de tout l'argent qui était sur la table, va à l'officier : Je vous laisse, lui dit-il, ces deux coquins à faire punir; bon jour, mon camarade, en lui serrant la main. Et sur le champ il nous fit sortir avec lui ; et tous les

autres furent arrêtés et conduits au district.

S'étant marié, quelque temps après, il servit dans les troupes de la république; et, devenu général de division, il fut chargé de la défense d'Angers. On assure qu'étant sorti pour faire une reconnaissance, son cheval eut l'esprit de l'emporter loin de la place, qui se défendit fort bien, sans le secours de son général.

Soit qu'il fût destitué, ou qu'il eût donné sa démission, Danican parut tout-à-coup, au 13 vendémiaire, pour se charger de la conduite des sections. On sait qu'il réussit fort mal; mais, ce qu'on ne sait point, c'est que la section de Lepelletier avait mis sa tête à prix, croyant qu'il trahissait, pendant qu'il commandait cinq sections du faubourg Saint-Germain. J'ai assisté à l'entrevue qu'il eut, à cette occasion, avec Fiévé, qui, faisant la *Gazette française*, se considérait comme une puissance, et promettait sa protection à tous, parce que, disait-il, « un temps viendrait où il faudrait « bien qu'il fût quelque chose. » Fiévé lui dit, devant moi, qu'on l'avait jugé traître, parce qu'il avait écrit au *co-*

mité de salut public. En effet, il avait écrit au comité que, s'il voulait faire retirer les bataillons des patriotes, les sections poseraient leurs armes. Le comité eut l'art de donner de la publicité à cette lettre, afin de jeter de la défiance, et rompre l'union des sections; ce qui lui réussit parfaitement, et devait lui réussir. Il n'y avait aucun ensemble, aucune intelligence entre elles. Le hasard fit, en quelque sorte, ce mouvement. Il est facile de croire qu'il y avait des royalistes, mais la masse ne voulait que la liberté du choix. C'est vers ce temps, si je ne me trompe, que Danican devint royaliste.

CHAPITRE XXXVI.

CONDUITE de DANICAN, avant le 18 fructidor. Sous quel déguisement il se sauva.

DANICAN disparut, après la journée du 13 vendémiaire; il se réfugia en Suisse, courut l'Allemagne, et se rendit en Angleterre, où il séjourna quelque temps. Les mouvements du 18 fructidor se préparaient, quand il reparut à Paris, avec l'officier suisse et l'émigré dont j'ai parlé dans les chapitres précédents. Il me serait difficile de prononcer, au juste, sur les intentions de cette journée; mais il est certain que beaucoup de personnes se disposaient à faire tourner ce mouvement au profit de Louis XVIII. Je ne sais jusqu'à quel point Danican trempa dans ce projet; je sais seulement que, voulant m'y entraîner, et m'y refusant, en lui prouvant l'impossibilité du succès, je me brouillai sans retour avec lui. J'ai su qu'il avait

donné vingt-cinq louis à un homme de la police, pour se faire introduire dans les clubs patriotiques du Panthéon et de la Mortellerie; qu'il y avait appris ce qui devait arriver; qu'il en fit part à Pichegru, la veille même, et qu'il fit avertir plusieurs députés. J'ai su qu'il s'était réfugié en Suisse, déguisé en garçon boucher; qu'arrivé sur la frontière, et près d'être arrêté, il avait passé un torrent à la nage, après avoir jeté son fusil de l'autre côté, et qu'il avait fait feu, de l'autre rive. Je n'en ai plus ouï parler, depuis ce temps, que par le peu que j'en ai lu dans les journaux. Je ne sais ce que pourra devenir ce personnage d'un moment, qu'on dit aujourd'hui attaché à la diplomatie du prétendant, et qui avait un pressentiment qu'il finirait mal. Un jour qu'il me pria de passer chez son frère, celui-ci se trouva pendu. L'amour lui avait tourné la tête pour une jeune fille qui servait de chambrière à un marchand de la rue Thibautodé, à qui un parent de Danican avait enlevé sa femme. Comme la suite de ce rapt ne répondit point aux espérances de cet homme, qui servait dans les gardes du directoire, il se brûla la cervelle. Il m'en arrivera quelque jour

autant, me dit Danican, frappé de ce double accident, et de l'amour qu'il avait pour sa femme. Il l'aimait véritablement avec pa sion; mais les soins de la politique l'emportaient encore sur son amour, puisqu'il l'a tant de fois quittée pour être le champion des rois. Je ne sais ce que veut ma femme, disait-il quelquefois : il me semble cependant qu'elle devrait être contente; car je lui laisse, tant qu'elle veut, le petit jeune homme qu'elle paraît affectionner. Ce petit jeune homme avait vingt-quatre ans, de la figure, de la fortune, et un caractère assez entreprenant.

CHAPITRE XXXVII.

PLAN d'après lequel la Suisse devait se déclarer contre la France.

LE jeune émigré disparut aussi, quelques jours après, pour rejoindre Danican, en Suisse, et voici ce qu'il me raconta avant son départ : « Je « vais retrouver, dit-il, le prince de

« Condé et l'ambassadeur d'Angle-
« terre. Je suis porteur d'un plan qui
« pourra rendre nul tout ce qui s'est
« fait à Léoben : il s'agit d'entraîner
« la Suisse dans la coalition, de con-
« cert avec les rois de Naples et de
« Sardaigne. » Je lui représentai qu'il ne pourrait y réussir, que son projet sur la Suisse était chimérique, vu que, jusqu'à présent, rien n'avait pu la détacher. Il me répondit que l'exécution en était beaucoup plus facile que je ne croyais; que les esprits y étaient fort disposés; que l'officier suisse que j'avais vu, avait, de concert avec quelques autres, aplani les difficultés; que si l'on pouvait engager les Suisses à rompre avec la France, à tourner leurs attaques du côté de l'Italie, pour y favoriser la diversion qu'y feraient les Napolitains et les Piémontais, l'armée française serait coupée, et que les Autrichiens rentreraient sur le champ en campagne; que la Suisse laisserait un passage ouvert pour pénétrer en Bourgogne, et qu'il ne doutait nullement de la réussite. Il y a apparence que le plan transpira, puisqu'à l'époque de l'invasion, les officiers suisses dont j'ai parlé furent arrêtés et conduits au Temple, où ils furent long-

temps détenus, et que le gouvernement ne reprit les armes que parce qu'il savait ce qui se tramait contre la république, en Suisse et en Italie. D'ailleurs, si ce n'était pas la raison même que je viens d'alléguer, pourquoi aurait-on arrêté ces officiers suisses, de préférence à tant d'autres, qui furent, comme eux, pris les armes à la main?

CHAPITRE XXXVIII.

MOYENS dont se sert une mère pour retirer du Temple son fils émigré. Comment elle le fait transporter à la Force, et de-là à l'Hôtel-Dieu. Ruse employée pour le tirer de cet hospice.

ENCORE un voyage de Suisse en France. Pour cette fois, l'arrestation s'ensuivit, et la commission militaire était sur le point de faire traduire le jeune R.... du Temple pardevant elle. Il ne pouvait manquer de périr. On l'accusait d'avoir déserté en Hon-

grie, quand il y était prisonnier avec son bataillon; on savait en outre qu'il avait fait plusieurs voyages de Suisse en France; même que, dans un dernier, il s'était fait rayer de la liste des prisonniers, et que, sans le 18 fructidor, il aurait été réinstallé au service de la république. Ce n'est donc pas un motif de haine pour la république, qui le décida à manquer, pour la première fois, aux engagements qu'il avait contractés à son égard. Une première faiblesse l'entraîna malgré lui. Desirant toujours de revoir sa patrie, où il avait une mère, une jeune maîtresse dont il possédait le cœur et qu'il devait épouser, à peine avait-il revu tous les lieux qui lui étaient chers, les parents et les personnes qu'il y aimait, que n'osant y demeurer, il retournait dans le pays étranger, dans la crainte d'être arrêté dans le sien. Aussitôt que sa mère apprit qu'il était au Temple; elle sentit qu'il était perdu; mais combien de ressources dans le cœur d'une mère! Quoiqu'elle eût contre elle trois mandats d'arrêt, qu'elle n'eût point de domicile fixe, elle osa tenter les moyens de le sauver, et voici le premier expédient dont elle s'avisa.

Elle venait d'apprendre que son fils, aussitôt qu'on lui avait signifié de paraître devant la commission, s'était grièvement blessé avec des bouteilles qui étaient dans sa chambre. Il s'en était frappé la tête, résolu de lui-même de mettre fin à sa vie, plutôt que d'être condamné à être fusillé. Dès qu'on s'était présenté à sa porte, attiré par le bruit qu'il y faisait, il entra en fureur et exposa ceux qui cherchaient à le secourir. Sa mère là-dessus bâtit une fable, et lui écrit de bien prendre garde à ne pas échauffer son sang; qu'il sait combien de fois déja le temps des canicules lui a été funeste, qu'il faut au contraire se rafraîchir le sang, tenir son esprit dans le calme, afin de l'avoir plus présent, quand il faudra paraître devant ses juges.

Le jeune R.... comprit les intentions de sa mère, et s'y conforma. Quelquefois il jouait le furieux, de manière qu'on l'aurait pris pour un maniaque; l'épuisement succédait toujours à ses accès, et ceux qui l'approchaient le crurent véritablement malade. Sa situation apparente exigeait donc un traitement; mais la commission ne cessait de le réclamer journellement, avec d'autant plus d'acti-

vité, que, dans le nombre de ses juges, il avait un ennemi personnel.

La mère, dans une circonstance aussi délicate, sut trouver les moyens de le faire transporter à la Force, afin d'y faire suivre son traitement. Malheureusement chaque accès de folie était suivi de saignées abondantes et d'évacuations plus ou moins dangereuses. La mère lui fit sentir qu'il s'exposait à perdre sa santé pour toujours, et d'autre part il savait que bientôt il perdrait la vie, s'il voulait conserver sa santé. Enfin on gagna du temps, on fut déclaré fou à lier, et le transport à l'Hôtel-Dieu fut ordonné, malgré les réclamations de quelques membres de la commission.

Déja la mère commençait à espérer; une fois qu'elle aurait pu le faire déclarer incurable, elle se proposait de le cacher dans un hospice. La fortune lui devint plus favorable qu'elle n'osait s'en flatter. Après un séjour assez long dans la salle des fous, la mère eut le courage de tenter de l'arracher à cet asile et de le faire sortir de France.

Que de chemins dans la vie mènent à l'hospice des fous, et qu'il en est peu pour en sortir! Une fois que le jeune

R.... fut à l'Hôtel-Dieu, sa mère se mit en devoir de faire connaissance avec une des femmes à qui la direction de la salle est confiée; on lui indique une personne à qui cette directrice est attachée par le sang et par l'amitié. Elle y court; fait recommander son malheureux fils, tâche d'en obtenir les moyens de son évasion. Mais l'âge a rendu timide la vieille directrice; tout en gardant le secret, elle redouble de vigilance et de précautions. Il fallut chercher à la tromper et d'autres moyens de se tirer d'affaires.

Après avoir étudié le caractère des différents fous renfermés à l'hospice, on convient de s'y rendre, la mère, la sœur, la maîtresse et un ami de R....; on convient qu'on n'aura point l'air de se connaître, que l'ami s'entretiendra avec un Gâtinois dont la folie était d'être parent de tous les bons républicains; qu'il ne fera pas attention au reste de la société; qu'il surveillera les espions de police qui se rendaient fréquemment auprès du jeune R.... : Il arrive donc avec un gâteau qu'il présente à son fou, qu'il partage avec lui et qu'il fait parler à volonté. Qu'on se figure une vaste salle

salle partagée en autant de cellules, qu'il y avait de fous, presque tous les fers aux pieds, afin qu'ils ne pussent point s'évader, et surtout ceux du jeune R...., mieux conditionnés que ceux des autres, parce qu'il y avait plus de soupçons contre lui, depuis les intelligences que la mère directrice avait eues. Cette mère avait auprès d'elle celle du jeune R..., qui s'était chargée de la surveiller, attendu qu'elle était la plus à craindre, pendant que la sœur et la maîtresse s'entretenaient avec presque tous les fous, et qu'à peine disaient-elles un mot au malheureux objet de leur sollicitude; mais combien chaque mot était significatif et pour les uns et pour les autres! Bref, la sœur lui fait entendre qu'il trouvera dans un pantalon, que sa mère lui remet, un compas à rouler les cheveux, instrument destiné à dériver ses fers. Il met ce pantalon, essaye adroitement le compas qui répond à son intention, et pendant qu'un garçon de service qu'on avait eu soin de gagner, appelle la directrice pour des soins de son état, la mère revêt du manteau qu'elle portait, le jeune R...., qui suit avec un instinct admirable sa maîtresse qui le devançait.

Chacun s'évade, comme si on ne s'était pas connu, et la directrice, à son retour, ne trouva plus le prisonnier. Toutes les recherches furent vaines; la mère avait déguisé sa demeure et son nom; caché dans Paris pendant un mois, il en sortit pour se rendre en Suisse, et de-là en Allemagne où il commande un régiment de dragons.

Nota. Depuis que cet ouvrage s'imprime, nous avons lu, dans un livre intitulé : *le Comte d'A**, ou les Aventures d'un jeune voyageur*, une anecdote pareille, à quelque chose près, à cette dernière. Nous pouvons assurer que celle-ci est l'originale, que nous l'avons puisée à la source. Il en est de même de l'anecdote qui concerne l'astronome Lalande et le poète Delille. Au surplus, elles sont trop intéressantes et trop peu connues pour ne pas mériter d'être répétées : nous avons d'ailleurs ajouté quelques particularités piquantes.

CHAPITRE XXXIX.

Séance extraordinaire des Jacobins en Allemagne.

Rien de plus certain que l'existence du glaive à deux tranchants, pour couper le fil qui soutient les destins de l'Europe. Au moment où le général Bonaparte s'approchait de Vienne, il se tint, dans une des villes libres de la Souabe impériale, une assemblée extraordinaire de jacobins, connus sous le nom d'*illuminés*. Là, s'étaient réunis, des différentes parties de l'Empire, tous les partisans du système républicain: il s'y trouvait beaucoup de Polonais; il n'y avait qu'un Français, et c'est de lui que nous tenons ces renseignements. Son témoignage est authentique. Patriote avec les illuminés, marquis dans les cabinets de la coalition, il a surpris, en tous les temps, les secrets des deux partis.

L'assemblée était présidée par le baron d'H..... Plus de cent mem-

bres demandèrent à la fois la parole ; elle fut d'abord accordée au jeune Polonais L***, l'infortuné compagnon d'armes de Kosciusko. Il retrace avec énergie et précision, les maux de sa patrie : « Elle n'est plus, s'écrie-t-il ; « trois tyrans se sont partagé ses dé- « pouilles, se sont disputé ses lam- « beaux ! Mais qu'ai-je besoin de vous « remettre sous les yeux un tableau « qui sans cesse est présent à votre « souvenir ? Aviser aux moyens de ter- « miner enfin la lutte honteuse de la « liberté contre la tyrannie, concerter « une coalition, ou plutôt une fédéra- « tion universelle des peuples, hâter « la destruction de tous les trônes, tel « est l'objet de cette assemblée. Je de- « mande qu'elle soit entièrement con- « sacrée à examiner nos ressources et « celles de l'ennemi, à voir s'il est con- « venable de prendre l'initiative, en « attaquant à force ouverte, ou de se « tenir encore sur la défensive, en le « ruinant sourdement par la force des « principes et les progrès de l'instruc- « tion. »

— *Un Hongrois.* — Du courage, de la sagesse, du fer, du pain ; voilà nos ressources.

Le Français. — Pourriez-vous dou-

ter de l'assistance de la république française ?

Un Polonais. — Le comité de salut public nous apprit à douter; il nous refusa les 10,000 hommes que lui demandait Kosciusko. D'ailleurs, quelle est la garantie que nous a donné votre gouvernement de son attachement à notre cause ? Est-ce la paix qu'il a conclue avec des têtes couronnées? Sont-ce les républicains qu'il a fait fusiller à Grenelle?

Le Français. — Quoi ! depuis l'établissement du directoire, la république n'a-t-elle point assez donné de preuves de son attachement à la cause de la liberté, et de sa ferme résolution de *républicaniser* les quatre parties du monde? Sa conduite en Italie, les républiques qu'il a créées, ne sont-elles pas les garants de sa force et de la pureté de ses intentions?

Un vieux Allemand. — Ce qu'on gagne par les armes, on le perd aussi par les armes. La baïonnette est plus propre à détruire qu'à conserver; et le séjour des troupes, même dans un pays allié, fait rarement aimer la liberté. Qui nous répond que ces républiques, nées du sein des combats, ne trouveraient point dans d'autres com-

bats, leur tombeau? Est-il rien de plus incertain que les jeux de Mars? L'opinion seule fait des conquêtes durables, lorsqu'elle a pour base la justice et l'intérêt des peuples.

Un Polonais. — Beaucoup de mots, et point de choses. Comment la république française s'est-elle fondée? En faisant un appel aux peuples contre les rois. Ombres de Brutus et d'Ankastrom, vous n'avez point attendu cet appel.

Le vieux Allemand. — Je vous entends, mais les peuples ne sont point mûrs.

Le Français. — D'ailleurs, n'avons-nous pas des rois neutres.....

Le Polonais. — Il n'en est point. Il faut qu'ils soient tous rayés du tableau des vivants, ou qu'il ne soit plus question de liberté.

Le Français. — Mais le roi de Prusse qui, depuis la paix, n'a pris aucune part à la coalition.

Le Polonais. — Il abdiquera la couronne.

Le Français. — Et s'il le refuse?

Le Polonais. — Nous avons de l'or pour ses conseillers, et un poignard pour lui.

Ces mots excitèrent une grande ru-

meur dans l'assemblée ; ils faillirent causer une scission. Les uns soutiennent qu'assassiner, même un roi, c'est toujours un crime ; d'autres que c'est une œuvre méritoire ; d'un côté, l'on crie, aux assassins ; de l'autre, aux royalistes : l'assemblée se dissout au milieu du tumulte, sans avoir pris aucune résolution ; il n'en fut point dressé de procès-verbal : mais le Français, marquis ou jacobin, suivant les circonstances, qui nous en a rendu compte, jura bien que c'était pour la dernière fois qu'il aurait assisté à des séances d'illuminés.

CHAPITRE XL.

L'EX-DIRECTEUR couvert du manteau d'un rentier.

THALÈS de Milet, las d'entendre ses amis lui reprocher sa pauvreté, leur prouva, par une excellente spéculation qu'il fit sur les huiles, qu'un philosophe peut aussi bien s'enrichir qu'un sot, lorsqu'il veut descendre à des

calculs mercantilles; mais il lui fallut louer tous les pressoirs qui se trouvaient, tant à Milet que dans l'île de Chio, et par conséquent débourser une somme quelconque d'argent. Nous connaissons un savant qui, sans avoir dépensé une obole, est passé d'une extrême indigence à une richesse extrême.

Le décret concernant les rentiers de l'état avait réduit à la mendicité un ancien professeur de l'école militaire; le maître du général Bonaparte n'avait plus de pain. La connaissance de sa situation déplorable parvient aux oreilles d'un membre du directoire. Il en est pénétré de douleur; mais, dans une belle ame, il n'est point de pitié stérile. Soit humanité, ou respect pour le vainqueur de l'Italie, il veut, à quelque prix que ce soit, le tirer de la misère, à l'insçu de tout le monde, et par le plus généreux stratagème. Il est si doux d'user de ruse et de garder l'*incognito*, quand on oblige!

La caisse du directeur était remplie du fruit de ses épargnes. Pouvait-il se présenter une plus douce occasion de mettre à profit des fonds dormants? Il est une grande quantité de biens à vendre dans le pays, ou aux environs du pays qui l'a vu naître; en faire ouver-

tement l'acquisition pour son compte, c'est prêter des armes à la calomnie : on dira : « La place de directeur, d'après les bases posées par la constitution, n'a dû produire, en deux années, que 200 et quelques mille fr., comment se fait-il que l'excédent de la recette sur la dépense soit tel qu'il ait pu, dans un aussi court espace de temps, acheter tant de si belles terres ? N'est-ce point avec de l'or étranger, de la Prusse, par exemple ? » Rien de plus nécessaire à la réputation d'un homme en place, que de prévenir des discours si injurieux. Le directeur achète ces biens immenses, mais sous le nom du philosophe ; voilà donc le savant qui, sans éprouver les taches dont peut être souillé le manteau directorial, en recueille les bénéfices. Il n'a plus de rentes, mais il a de bonnes terres.

Nous tenons cette particularité d'un très-proche parent du savant prête-nom. A Dieu ne plaise que nous prétendions dénoncer un directeur ! C'est assez pour nous d'avoir cité son économie et l'utile emploi qu'il a fait de ses épargnes.

CHAPITRE LXI.

Les prisonniers d'Aboukir. Leur traitement de la part des Turcs. Leur mise en liberté par Sidney Smith. Combat qu'ils eurent à soutenir contre le cardinal Ruffo. Leur capitulation avec ce cardinal. Passe-port que leur donne son éminence. Ils sont pris par des corsaires anglais. Traitement qu'ils éprouvent de leur part.

Parmi les Français faits prisonniers à la malheureuse affaire d'Aboukir, il y en eut cinquante qui furent jetés dans un bâtiment turc, à fond de cale, chargés de chaînes. Pendant la traversée, ils furent rencontrés par Sidney Smith qui saisit avidement cette occasion pour faire éclater les sentiments de philanthropie qu'il n'a cessé de témoigner envers les prisonniers quelconques, se souvenant sans doute qu'il a été prisonnier lui-même. — « Quoi !

dit-il aux Turcs, vous traitez ainsi des prisonniers de guerre ! Ce sont des Français ! Mais ne sont-ce pas des hommes ? N'est-ce pas assez d'être vaincu, sans être accablé d'humiliations, couvert de chaînes ? Est-ce là le respect qu'on doit au malheur ? Ils dîneront tous aujourd'hui à ma table, et dès ce moment ils sont libres. »

Lorsqu'on vogue sur une mer orageuse, on tombe ordinairement de Charybde en Sylla. Les malheureux Français s'embarquent pour les côtes d'Italie, ne sachant point que la guerre était rallumée dans ces contrées, et que le roi de Naples venait d'être chassé de sa capitale et de son trône. Ils sont sur le point de débarquer sur un port de la Sicile. Au moment où ils prennent terre, ils sont instruits que le cardinal Ruffo, à la tête de l'armée royale, fait la chasse à tous les Français, et va fondre sur eux-mêmes ; aussitôt ils s'emparent du fort qui domine cette côte, élargissent des galériens qu'il renferme, et se préparent à une vigoureuse résistance. Ils sont en effet attaqués, mais ils se défendent avec tant d'opiniâtreté, que le cardinal, dont les grandes vues s'étendaient bien au-delà du siége et de la prise d'un

fort, leur propose une capitulation, un passe-port et la liberté de rentrer dans leurs foyers; ce qui fut accepté. Les Français n'avaient point vu sans peine les galériens qu'ils avaient délivrés, tourner contre eux leurs armes. C'est une particularité de plus à ajouter au long chapitre des ingrats.

Le passe-port qu'avait donné le cardinal Ruffo, était un *laissez-passer* ordinaire, sans aucune invitation directe, spécialement adressée aux marins d'une nation quelconque. A peine ces malheureux sont-ils en mer, qu'ils sont attaqués par des corsaires anglais, battus par le nombre, après une longue résistance, et faits prisonniers, malgré le passe-port du cardinal, sous prétexte qu'il ne devait servir qu'à l'égard des Italiens, et que les Anglais n'y étant point particulièrement désignés, ils le regardaient comme non-avenu pour eux.

Ces Anglais, tout corsaires qu'ils étaient, ne les traitèrent cependant point comme les Turcs; ils se contentèrent de leur prendre les belles étoffes qu'ils apportaient des Indes. — « C'est pour vous épargner, leur disaient-ils d'un ton goguenard, le désagrément d'une confiscation. A quoi vous servi-

raient ces marchandises anglaises en France? Bénissez la main qui vous délivre de cet embarras! » Mais ce qu'il y eut de remarquable, c'est qu'ils leur laissèrent tout l'or qu'ils possédaient; et l'officier prisonnier qui nous a communiqué tous ces détails, conserva ses 400 louis, dont les corsaires ne voulurent point. Tant il est vrai que les plus grands corsaires ne sont point ceux qui pillent sur les mers!

CHAPITRE XLII.

Beau trait d'un Ministre de la guerre. Le Général acquéreur de biens nationaux.

Si l'honneur du nom français eût pu se perdre, à certaine époque de la révolution, on l'aurait retrouvé dans nos armées. Le désintéressement, cette vertu si rare, fut toujours la vertu favorite de nos braves. La république cite avec orgueil celui de l'un de ses premiers ministres de la guerre. Il était dû, par le trésor public, au père de ce dernier, ancien trésorier des

troupes, une somme considérable; le père envoye à son fils les titres de la créance, et l'engage à se faire payer, en lui observant que c'est pour lui-même qu'il travaille: « C'est pour moi que je travaille, dit le ministre; eh bien! puisque je puis disposer de cette somme, je vais le faire. » Il prend les papiers, et les jette au feu. Si, dans ce corps à jamais illustre, il se trouve un membre gangrené, c'est honorer nos braves que de le signaler.

On doit donc hardiment dévoiler N....., général à l'armée d'Italie, l'un de ces militaires, qui couraient plutôt au butin qu'à la victoire. Il fut chargé de marcher à la tête d'une colonne contre les Vénitiens insurgés dans les campagnes de Brescia; étant dans cette ville, il fit quelque sortie, sans ordre, exposant ses troupes, sans s'exposer lui-même. Arrivé à Salo, petite ville sur le lac de Guarda, près de Zinzano, il fait investir l'église, défend d'y entrer, s'empare de tout ce qui s'y trouve, se répand dans les maisons, remplit quatre voitures de butin: il est vrai qu'il avait accordé le pillage; mais, en sa qualité de lion, il sut bien en garder la majeure partie. C'est alors qu'au lieu de marcher avec sa troupe

sur Vérone, il contrefit le malade, se rendit cependant à Brescia, où il se hâta de vendre le butin qu'il avait pillé dans ses différentes expéditions. A peine eut-il appris la reddition de Vérone, qu'il y accourut; il fut du nombre des vingt généraux qui se trouvèrent en cette ville, après sa capitulation, tandis qu'il n'y en avait que quatre lors du siége. De son propre aveu, il y fit de bonnes affaires; il retira de son lot de quoi s'assurer 25,000 francs de rente, « et l'on ne peut pas, dit-il, me prouver que j'aye manqué. »

Ce n'était point assez d'avoir rendu l'armée témoin de son brigandage; il a souillé la terre, qui l'a vu naître, du fruit de ses iniquités; 100,000 écus ont été consacrés à l'achat d'un bien national. D'autres ont mis plus de pudeur dans leur manière de prendre, et d'employer les deniers d'autrui; ils les ont gardés dans leur porte-feuille, les faisant valoir à tant d'intérêt par jour, sous de prête-noms, comme certain envoyé d'Hambourg; d'autres les ont placés sur des banques étrangères, comme tant d'autres, dont la conduite et les spéculations ténébreuses n'échapperont point à l'histoire.

CHAPITRE XLIII.

Le fabricant belge embaucheur impérial. Détails inconnus relatifs à son jugement.

An 7. — 1799.

Pendant les négociations de Rastadt, les cabinets de Londres et de Vienne s'étaient plus ou moins ouvertement partagé les soins de rallumer le feu de la guerre, et des dissentions intestines dans le territoire de la république française; Pitt s'était réservé les départements de l'Ouest, et Thugut la Belgique. Chaque jour a découvert un anneau de la chaîne mystérieuse de leurs manœuvres. C'est bien mériter de l'histoire, que de recueillir tout ce qui peut contribuer à faire connaître cette chaîne d'iniquités.

Il est démontré que l'insurrection de la Belgique fut surtout l'ouvrage de quelques prêtres : on sait qu'un moine excitait les bons paysans à la révolte,

révolte, en leur montrant son col tout meurtri, publiant qu'il avait eu la tête tranchée, qu'il était ressuscité le troisième jour, et qu'en cas de mort, ils ressusciteraient de même; cette ruse, employée et connue fausse dans la Vendée, ne pouvait longtemps rester en crédit chez les Belges; aussi avait-on recours à des moyens plus efficaces, tels que le recrutement et la séduction. Un des principaux agents pour cette partie, ce fut Auguste Culbert, né à Bruxelles d'un premier conseiller intime de l'empereur. Il avait servi pendant sa jeunesse dans les troupes légères impériales, en qualité de lieutenant; ses vices le firent chasser de ce corps. Doué d'un esprit naturel, il ne l'employa que pour le crime. Il se distingua par ses assassinats; en horreur à la société, et à sa propre famille, se dérobant à lui-même, au milieu de quelques hommes de sa trempe, il eut bientôt dissipé tout son patrimoine; sans amis, sans crédit, sans ressource, il se mit dans un atelier de fabricant de bas à Malines. Au bout de son apprentissage, il obtint la main d'une jeune allemande, dont la dot servit à l'achat d'un métier pour

faire des bas : heureux, s'il eût pu se contenter du produit de cet établissement !

Il est des hommes qui, sur les malheurs publics, fondent leur fortune particulière ; ils ne se nourrissent que des pleurs et du sang de leurs semblables. Il leur faut sans cesse des insurrections, des révoltes, des guerres civiles. Tel était Culbert. Dès que la rebellion éclata dans la Belgique, il abandonna son métier et devint recruteur pour les agents de la maison d'Autriche. Après l'insurrection du 30 vendémiaire à Malines, le commandant de la place et son adjoint firent des recherches pour en découvrir les auteurs et les instigateurs ; ils visitèrent tous les endroits publics, tels que les cabarets, les estaminets * et les lieux de prostitution. Sous peu de jours, le résultat de ces recherches fut de découvrir entre autres la mission secrète et active de Culbert ; mais il fallait le prendre en flagrant-délit. Le comman-

---

* On entend par estaminets, de petits cafés où l'on vend de la bière, et où l'on fume.

dant de la place, son adjoint, et le commandant de la gendarmerie se rassemblent pour aviser aux moyens d'y parvenir: ce dernier était un républicain très-prononcé; né belge, il sortait d'un régiment de chasseurs à cheval au service de la France. On résolut d'employer le stratagème suivant.

Trois gendarmes se déguisent; ils prennent l'habit de paysans, vont trouver Culbert dans un estaminet, et lui proposent de s'enrôler dans l'armée catholique et impériale. Trois jours se passent à négocier cet enrôlement; enfin on le conclut, à raison de 150 liv. par tête, et de deux francs par jour de dépense jusqu'au lieu du rendez-vous. On avait bien confié à Culbert le soin de faire des recrues, mais on ne lui avait remis aucun fonds pour les payer. Il alla trouver un marchand de vin en gros de Malines, et lui demanda 1200 francs, ou du moins 150 pour l'enrôlement des trois prétendus payans. Il reçoit un refus formel. «Vous « jouez-là un fort vilain jeu, lui dit le « marchand de vin; j'aurais ma caisse « remplie d'argent, que je ne vous donnerais pas un sol pour cet objet; con- « tinuez plutôt votre commerce paisi-

« blement, et ne vous mêlez aucune-« ment des affaires de rebelles. » Ces sages conseils ont été par la suite consignés dans l'interrogatoire de ce témoin.

Le payement et le départ des trois enrôlés fut donc ajourné. Pendant cet intervalle de temps, le commandant de la place, instruit de tout ce qui s'était passé, envoie un détachement, fait cerner et saisir dans un cabaret l'embaucheur et les embauchés; ils furent tous quatre conduits à son bureau. Culbert fut interrogé particulièrement par le commandant de la place; il nia tout, et persista à soutenir que les trois payans ne s'étaient adressés à lui que pour lui faire des propositions de commerce, relatives à sa fabrique. On lui présente les trois gendarmes. — « Nous reconnaissez-vous, lui disent-« ils? — Si je vous reconnais, s'écrie-t-il « sans témoigner aucun trouble! vous « êtes des scélérats! vous n'avez cher-« ché à me tromper que pour faire « une capture, et gagner de l'ar-« gent *. »

---

* On donnait 50 fr. aux gendarmes, par chaque capture.

Le lendemain, il fut conduit au quartier-général à Bruxelles, et de-là au conseil de guerre, séant à Gand. Onze défenseurs officieux se réunirent, à l'invitation de la famille Culbert, pour aviser aux moyens de sauver le prévenu ; deux d'entre eux seulement voulurent bien se charger de sa défense, au 2.e conseil de guerre de la 24.e division militaire, moyennant une gratification de 2400 francs, qu'on leur compta d'avance : on avait offert aux autres défenseurs 1000 louis en or, et plus, s'il le fallait ; mais la cause leur avait paru trop mauvaise.

Culbert fut défendu avec la plus grande chaleur ; mais il fut condamné, dans la même séance, à la peine de mort. On interjeta appel du jugement au conseil de révision séant à Bruxelles, qui renvoya la cause au 1.er conseil, où le jugement fut confirmé. Les défenseurs officieux l'attaquèrent pour cause de nullité. La cause fut renvoyée par-devant le corps législatif, qui, en dernier ressort, confirma le jugement. Le condamné subit sa peine à Gand. Pendant cette procédure, on employa toute sorte de chicanes, on fit couler des flots d'or, mais inutilement.

Le marchand de vin, à qui Culbert s'était adressé pour avoir des fonds, fut arrêté, comme soupçonné de complicité; on l'accusait d'être le trésorier des rebelles; mais comme il jouissait de l'estime publique, et qu'il s'était montré d'une manière non équivoque dans la première insurrection des Belges, on obtint du commandant de la place qu'il serait gardé à vue dans sa maison par un gendarme, à 6 francs par jour avec la nourriture, et accompagné de ce gardien partout où les besoins de son commerce l'appelleraient. Après un interrogatoire de plusieurs jours, subi en présence du commandant de la gendarmerie, de celui de la place et des officiers attachés à ce dernier pour le service secret qu'exigeaient les circonstances, il fut constaté que ce marchand de vin était incapable de se prêter à des manœuvres contraires aux intérêts de la république, et il fut rendu à la liberté.

Cette arrestation avait au moins pour fondement un soupçon appuyé sur une forte présomption; mais il n'en a pas été de même à l'égard de tous ceux qui ont été arrêtés dans

ces divers mouvements insurrectionnels; l'arbitraire a eu la plus grande part aux nouvelles lettres de cachet. Dans la Belgique, pour 100 francs, on pouvait, à son gré, faire arrêter un homme, et lui faire rendre sa liberté pour 200. Ce tarif est tombé entre les mains d'un rapporteur de l'un des conseils de guerre, qui nous l'a communiqué, ainsi que la notice sur la prise, le jugement et la condamnation de Culbert.

CHAPITRE XLIV.

L'UNE des principales causes secrètes de la disgrace et de la mise en jugement du général CHAMPIONNET.

Ce fut un jour de deuil pour tous les amis de la liberté, que celui où le vainqueur de Naples fut destitué, incarcéré, mis en jugement; on avait dit jusqu'alors que la foudre n'attei-

gnait point les lauriers ; il n'appartenait qu'aux agents d'une puissance aussi ingrate que tyrannique d'enchaîner, de dévouer à la mort un général, au milieu de ses triomphes, et pour prix d'une vertu qu'on n'avait pu corrompre.

On a cru jusqu'ici, ou plutôt on a voulu faire croire que Championnet avait offensé le directoire exécutif dans la personne de son commissaire civil, qu'il avait même refusé de lui obéir. Certes, la désobéissance aux ordres d'une autorité supérieure est un délit, et la dictature militaire serait, de l'aveu du général Hoche, le pire de tous les despotismes. Mais qu'on a été bien mal informé des motifs secrets de la querelle entre Championnet et le commissaire ! Il s'agissait de donner un grand exemple, de tirer une vengeance éclatante de la ville de Naples, et de se délivrer de tous les Lazzaronis et autres gens *suspects* qu'elle renfermait. On assure que l'agent, d'après les instructions secrètes qu'il avait reçues, en donna l'ordre formel au général ; que, sur son refus, il s'éleva cette rixe, dont les circonstances et les suites sont connues.

A la vérité, Championnet faillit à payer cher son humanité; quelques jours après, il fut instruit d'une vaste conspiration tendante à égorger tous les Français dans Naples; par sa prudence et son courage, il arrêta l'exécution de ces nouvelles vêpres siciliennes; il confia tous les postes principaux à nos braves, et sur le champ ordonna que, sous vingt-quatre heures, toutes les armes quelconques des habitants seraient déposées dans un lieu indiqué. La contravention à cet arrêté exposait aux peines les plus sévères. L'ordre fut ponctuellement exécuté: « Jamais, nous a dit un général, je ne vis un si grand amas d'armes de toute espèce. » Cette mesure sauva l'armée française, mais elle ne sauva point son général. Il devait être puni et de son indulgence et de sa sévérité.

Il est un autre motif secret qui seul lui eût attiré la malédiction de tous les spéculateurs qui se trouvaient à Naples. Ce n'était point assez d'avoir enlevé de cette ville quatorze chariots remplis d'or et d'argent, sans donner un centime à la troupe qui manquait de tout; le refus de la régénérer était pour eux une source de

pertes réelles, et le premier motif de leurs ressentiments. Pouvaient-ils voir de sang-froid le désintéressement des généraux de cette armée? Deux de ces agents subalternes, à la vérité, et par conséquent d'une ame plus basse, nous avaient dit à nous-mêmes, avant de partir de Paris; nous avons été des *nigauds* de ne point nous enrichir, comme tant d'autres, dans des campagnes si avantageuses, mais *nous irons à Naples, et c'est-là, ce n'est plus que là, qu'il nous reste quelque chose à espérer.* Or, quel mauvais exemple que celui du général *Bonami*? Il commandait l'avant-garde au moment qu'elle entra dans Naples. Le premier, il pénètre dans les appartements du roi; au coin d'une cheminée, il trouve un fusil, s'en empare et voilà tout ce qu'il prend; aussi l'emprunt forcé n'a-t-il pu l'atteindre.

Nous pourrions citer, pour son désintéressement, un autre général peu de temps après chef d'une division à l'armée des Alpes. Lorsqu'en 1793, par ses opérations politiques et militaires, il eut sauvé le Haut et Bas-Rhin, un membre du comité de salut public, en mission dans ces départe-

ments, lui offrit en gratification une forte somme d'argent. « Représentant, « lui dit le général, dans la dernière « affaire, j'ai eu un cheval tué sous « moi; si vous voulez m'en donner « un autre à sa place, je l'accepterai « volontiers. » Le lendemain il reçut en présent deux superbes chevaux, que par la suite ses besoins domestiques l'ont forcé de vendre. Il a resté deux ans à Paris, où, pour sa table, il n'avait que les légumes d'un jardin qu'il avait loué.

CHAPITRE XLV.

La clef des emplois. Le sort déplorable des pétitions, entre les mains de la courtisane d'un ex-ministre. Nécessité démontrée de vendre les places, même à ses amis. Demande d'un mari complaisant, d'une somme de 15,000 *fr.*, *destinée à payer le boudoir qu'on avait construit pour sa femme.*

On se plaint quelquefois d'avoir échappé à la fureur du lion pour recevoir le coup de pied de l'âne : il est un grand nombre de malheureux qui pourraient se plaindre de n'avoir reçu que celui même d'une ânesse, surtout quand les affaires se décident dans les boudoirs, et que, sur un sofa, certains hommes distribuent les emplois et les récompenses. Chaque temps eut ses favorites ; c'est par leur canal que presque tout s'écoule. Dans les fastes de la galanterie et des puissances du

siécle, il est une courtisane qui, jusqu'à ce jour, ayant trouvé le secret de garder l'*incognito*, doit, préférablement à beaucoup d'autres, avoir une place dans nos mémoires. La clef des emplois doit être connue, aussi bien que celle des événements.

N..... était une des plus belles, des plus jolies femmes du jour : avec ces qualités et un peu d'ambition, il est toujours aisé de se procurer de l'avancement. Son mari ne manquait ni de fortune ni de complaisance ; mais ce n'était qu'un mari. N..... aspire aux honneurs du tabouret, les obtient pour quelques moments, est remplacée par un officier hermaphrodite qui fait tout à la fois le service d'Adonis et celui d'Alcibiade.

Jeune et jolie femme ne reste pas longtemps sans place. La N..... en trouve une au ministère de la guerre. Schérer lui ouvre des bras plus que paternels, et lui confie le porte-feuille des emplois et des récompenses. C'est alors qu'elle fit paraître un discernement sûr, un goût exquis, dans le choix des pétitions et dans la distinction qu'elle sut établir entre les différents pétitionnaires. Chaque soir, avant que de les lire, elle avait soin de faire

allumer un grand feu : elle en avait bientôt fait une hécatombe, ne réservant que celles qu'un présent ou de l'or avaient dérobées à la proscription générale. Telles étaient ses expressions : « Le coy.. croit que l'on vit *gratis!* « De l'argent, coquin! alors je me « mets en avant, et tu es placé. »

Les extrêmes se touchent. Chez elle, comme auprès du Messie, il n'y avait point d'acception de personnes. R..., sa meilleure amie, avait une place à solliciter dans les vivres, pour son beau-frère : elle vient d'un département lointain, reçoit l'hospitalité chez la N...., lui remet, avec la plus grande confiance, la pétition de son beau-frère. « Mais, est-il vrai, lui « dit-elle, qu'on n'a les places qu'avec « de l'argent? — Les personnes inconnues ne peuvent rien obtenir qu'à « force d'or et de présents; mais les « connaissances sont ménagées. Il y a « tant de démarches à faire, qu'on ne « peut être généreux comme on le « voudrait; il faut une mise décente, « une voiture, une suite, des repas, « des gratifications : ah! ma bonne « amie, tout n'est pas profit. » La bonne amie comprit aisément le sens de ces dernières phrases; elle lui donne

en bijoux une valeur de la somme de 1200 francs, qu'elle accepte en répétant tristement : « Tout n'est pas « profit. »

Si l'on en croit un bruit assez généralement répandu, N..... ne se contenta pas de cette modique somme; quelques jours après, son amie se plaignit de la disparition de 10,000 francs, qu'elle avait mis dans son appartement, sous sa surveillance. On ne soupçonne pas impunément une femme de bien en faveur : R... faillit à être renfermée, et fut obligée de mettre ses hardes en gage pour retourner dans ses foyers.

Sur ces entrefaites, arrive une autre femme, jadis confidente de la N.... Elle vient solliciter un emploi pour son frère, qui se trouve dans l'âge de la conscription; pour l'obtenir, il faut 15,000 fr. Schérer est nommé général en chef de l'armée d'Italie. Avant son départ, la N..... fait écrire par son mari, à l'ex-ministre, qu'elle a besoin de 15,000 fr. pour payer le boudoir qu'il lui a fait construire : la confidente est chargée de remettre la lettre à Schérer. La N..... l'avait devancée; mais l'ex-ministre n'a que 8,000 fr. en numéraire : il les donne, et complette

le reste de la somme en pierreries.

Ce fait, attesté par trois personnes dignes de foi, prouve au moins que l'ex-ministre, quoi qu'en disent les malveillants, ne dépensait pas tout son argent au jeu.

CHAPITRE XLVI.

Un mot sur les Russes et sur Suwarow.

Si, dans le temps, l'Angleterre, de concert avec la Prusse et la Suède, n'eût inspiré des craintes, peut-être ne serait-il plus, aujourd'hui, question des Turcs en Europe : le croissant se serait brisé sous les efforts réunis de l'Autriche et de la Russie. C'est alors que Catherine II fit craindre aux Anglais de faire passer, par ses états d'Asie, jusqu'au Mogol, une force capable d'anéantir la leur entière, dans l'Inde.

La révolution française suspendit, parmi les puissances, de si grands intérêts, pour s'occuper d'un autre plus grand

grand qui les menaçait toutes. Dans cette lutte sanglante, plusieurs états ont disparu, d'autres ont changé de forme; tous se sont affaiblis, excepté la Russie, qui a ménagé ses forces et s'est enrichie des plus belles provinces de la Pologne.

Héritier de la puissance de sa mère, Paul I.er a fait ouvrir le passage de la mer Noire à la Méditerranée. Il n'y a plus de Dardanelles pour ses flottes. Une de ses armées s'est montrée, pour la première fois, en Italie : la victoire a secondé cette entreprise, aussi hardie que nouvelle. Suwarow a parcouru cette Italie, l'a reprise aux Français avec plus de rapidité qu'ils n'en avaient mise à la conquérir. Ainsi, la Russie marche, à grands pas, à l'agrandissement qu'elle se propose, et que lui ont prédit des écrivains célèbres. Quels en seront les moyens et le terme? c'est une question politique que nous laissons au temps et à la sagacité des politiques. Nous rapporterons seulement quelques observations sur leur manière de se battre.

On a remarqué, dans la guerre de 57, que ces lourdes masses ont quelquefois monté à l'assaut avec l'intrépide agilité qui caractérise le grenadier fran-

çais ; et cependant le Russe, officier ou soldat, connaît peu les ressorts qui, dans tous les temps, ont fait mouvoir les Français. Habitué à une obéissance passive, son ame est hors de lui : c'est, pour ainsi dire, une transfusion de la crainte que chaque subordonné a de son supérieur. L'officier est placé dans la dernière ligne, prêt à frapper le soldat qui est devant lui ; et cette crainte lui tient lieu de courage : il tue pour n'être pas tué, non par l'ennemi, mais par celui qui le commande.

Le général Miazinski assurait que, depuis la bataille de Pultawa, les Russes avaient adopté ce système de placer les officiers derrière les soldats, système opposé à celui des autres nations, chez lesquelles l'officier est toujours en première ligne. Aussi Miazinski disait-il que, pour battre les Russes, il fallait battre l'officier. Dans toutes les affaires qu'il a eues avec eux, quoiqu'il fût en infériorité de nombre, il s'arrangeait si bien que quelques-uns de ses bataillons tournaient les Russes, et le champ de bataille lui restait. Le roi Frédéric le grand disait : « Je les terrasserai cent fois, sans pouvoir les vaincre. » On s'était battu trois jours consécutifs :

apparemment que le roi de Prusse ne les avait pas tournés. Quand cela arrive, ou qu'une bataille est perdue, il n'est pas rare d'entendre dire à des officiers russes : « Ce jour-là, le général et moi, fûmes les premiers à nous sauver. »

On racontait, un jour, ce trait devant un général de division qui partait pour l'armée d'Italie : « Je saurai bientôt à quoi m'en tenir, dit-il. » Quoi qu'il en soit, il est certain que l'armée de Suwarow n'eut plus d'avantage, après la bataille de Novi : l'imagination s'était-elle faite à ces hommes du Nord? ou ceux-ci n'auraient-ils dû leurs succès qu'à la supériorité du nombre et à la trahison? Notre armée était disséminée sur toute la surface de l'Italie; celle des Austro-Russes, partant des états de Venise, n'avait qu'une ligne droite à parcourir jusqu'à Gènes : elle devait donc produire l'effet qu'en physique produit un coin, séparer et détruire.

Elle y parvint aisément, secondée par nos positions et surtout par le généralissime qui la conduisait. Suwarow avait de grands talents militaires, qu'il avait acquis par une longue expérience, bien plus que par l'étude; il

savait manier à son gré l'esprit du soldat. Au milieu d'un combat, s'il avait éprouvé un échec, il se jetait dans un lac ou un marais, devant les troupes. « Soldats, s'écriait-il, Dieu me punit; « vous ne vous êtes pas bien battus! » A ces mots, les Russes volaient à l'ennemi et se battaient comme des lions.

Il était fort simple, et donnait l'exemple de la plus grande frugalité : les mets les plus grossiers étaient ses mets favoris. Il ne buvait point de vin; du gros bœuf et de l'eau-de-vie faisaient tous les frais de sa table. Il était extrêmement dur envers lui-même, campait ou bivaquait toujours. Pour toute arme, il portait un fouet à la main, et parcourait les rangs, en chemise, avec un pantalon blanc.

On connaît la mésintelligence qui s'établit entre les armées russe et autrichienne, vers la fin de l'avant-dernière campagne; mais on ignore le premier motif qui en fut la cause : il était gravé dans le cœur de Suwarow. Ce général, brusque, à la vérité, n'en était pas moins loyal et franc. L'empereur des Russies lui avait donné le surnom de *prince italique :* il

se transporte à Turin, y trouve, sur toutes les portes de la ville, les armes d'Autriche. Il ne put se défendre d'un juste mouvement d'indignation, et son ressentiment ne tarda point à éclater.

CHAPITRE XLVII.

PARTICULARITÉS ignorées sur la journée du 30 prairial.

La journée du 30 prairial fut d'autant plus étonnante, qu'elle est encore presque entièrement inconnue. Tout le monde sait qu'elle fut le résultat d'une lutte de quelques mois, entre le corps législatif et la majorité des membres du directoire. Depuis le 18 fructidor, les conseils n'étaient rien; la loi du 22 floréal avait scellé leur esclavage, et tout leur annonçait que leur existence ne tenait qu'à leur défaut de vie politique. Cependant la calamité publique était à son comble; la patrie était opprimée, déchirée,

vendue, et sur le point d'être envahie. Le conseil des cinq-cents se réveille.

Déja se manifestait l'explosion de la proscription triumvirale ; peu de jours avant le 30, des observateurs directoriaux avaient arrêté, dans sa chambre, le général de brigade Kraick, de la part des triumvirs, tandis qu'il s'occupait à rédiger leur acte d'accusation. En vain l'ex-représentant Marbot avait-il demandé au ministre de la police l'élargissement de ce militaire ; « Il est entre les mains d'un jury, dit « le ministre, je ne puis lui rendre la « liberté. » Un membre du conseil des cinq-cents, outré de cette précipitation à perdre un patriote énergique, monte à la tribune, et propose d'ordonner, par une loi, l'élargissement de tous les républicains arbitrairement incarcérés. Cette motion n'eut point de suite.

Cependant le conseil des cinq-cents et le triumvirat étaient en présence. Le 27, le conseil fut entouré de tout ce qu'il y avait, à Paris, de généraux, d'officiers et autres militaires de tout grade ; ils étaient tous armés, et pouvaient compter sur 20,000 hommes, tant des faubourgs Antoine et Marceau que de l'intérieur de la ville, égale-

ment armés. Il y avait, dans différents quartiers, des dépôts d'armes. Tous ces braves ne respiraient que la vengeance et le châtiment des premiers oppresseurs de la liberté; dans un mouvement d'impatience, quelques officiers se présentent à la commission des inspecteurs, et lui proposent d'aller arrêter et d'amener à la barre les directeurs soupçonnés de trahison.

Le plus fin des directeurs ne négligeait rien pour se faire des partisans, et même pour *cisalpiner* les deux conseils; on assure que les membres proscrits n'en auraient pas été quittes, comme au 18 fructidor, avec la déportation; il ne s'agissait de rien moins que de les faire périr en masse; on sait, et l'expérience l'a prouvé, que les triumvirs avaient fait jusqu'alors déporter les royalistes, mais qu'ils avaient traité bien autrement les républicains.

Le conseil était instruit de tout le danger qu'il avait à courir; il était fortement appuyé; mais il voulait ménager le sang. Des renseignements positifs, émanés du directoire, et envoyés à la commission, ne laissèrent plus aucun doute sur la conspiration anti-sénatoriale de certains directeurs.

Quand Treilhard eut été destitué : « Il est temps de monter à cheval, dit « un des conjurés à l'un de ses collé- « gues, qui lui répondit d'un ton fer- « me : Je ne sais qu'obéir à la loi. »

La Réveillère et Merlin faisaient également attendre et desirer leur démission ; en cas de refus de la donner, leur acte d'accusation était prêt. Plusieurs représentants et nombre de militaires en sollicitaient la lecture au conseil. Sur ces entrefaites, un homme, très-connu par son patriotisme et son crédit, se présente à la commission : « Que craignez-vous, dit-il à quel- « ques-uns de ses membres, ou plutôt « qu'attendez-vous pour attaquer les « triumvirs ? Est-ce de l'argent qu'il « faut ? Que les conseils se prononcent pour le gouvernement populaire, en vingt-quatre heures, je « lui fais prêter cent millions dans « quatre bourses. » On applaudit cette offre, mais elle ne fut point accueillie. L'énergie d'une modération constitutionnelle dirigeait l'esprit de l'assemblée. Il fut résolu qu'on inviteroit La Réveillère et Merlin à donner leur démission ; ce qu'ils firent, sous la promesse, dit-on, qu'ils ne seraient point inquiétés après cet acte de soumission.

Ces directeurs étaient-ils coupables, ou du moins l'étaient-ils aussi gravement qu'on a voulu le faire entendre? C'est au tribunal de l'histoire qu'ils seront jugés impartialement. Ainsi se termina la journée qui rendit au corps législatif la dignité qu'il n'aurait jamais dû perdre, la liberté aux citoyens, et aux patriotes l'espérance de maintenir la république.

Près du conseil, tout était prêt pour l'attaque ou pour la défense. Un général en chef, connu par son patriotisme, ses talents et les persécutions qu'il avait éprouvées depuis assez longtemps, était chargé du commandement des troupes sénatoriales; il ne quitta point son poste, à dater du premier instant de la permanence, jusqu'à ce qu'elle fût levée. Il avait donné pour mots d'ordre : *Permanence, Ralliement, Sénat.* Des observateurs fidelles lui rendaient compte de tous les mouvements des triumvirs. Ces nains, dont la journée du 18 fructidor, la loi du 22 floréal et la faiblesse des conseils avaient fait des géants, n'étaient rien moins que courageux; depuis quelque temps, ils ne connaissaient que la crainte. Autant ils étaient audacieux sous les lauriers du héros qui avait conquis l'Ita-

lie, autant ils devinrent pusillanimes et lâches, dès qu'ils furent abandonnés à leurs propres forces. Une ligne, un mot dans un journal les faisait trembler; ils n'auraient point permis, et nous en sommes très-certains, la publication d'un ouvrage où l'on aurait rappelé le souvenir de certains conventionnels dont ils craignaient jusqu'au nom. Les discussions relatives à l'impôt sur le sel, donnèrent la mesure de leur courage, et furent, aux yeux de l'observateur, le présage de leur chute prochaine.

CHAPITRE XLVIII.

COLONIE de l'abbé BROTHIER, déporté; sa lettre à un de ses amis à Paris, et ses deux malles laissées en France.

QUAND on supporte avec fermeté les plus grands revers, l'exil, l'éloignement de sa famille, et de tout ce qui rendait l'existence agréable, de quelque parti qu'on soit, on mérite une

place dans l'histoire; les bons exemples sont toujours utiles, même lorsqu'ils nous sont donnés par nos ennemis. De tous ceux qui furent déportés en vertu de la loi du 19 fructidor an 5, il n'y en eut point qui sut tirer un meilleur parti de cet ostracisme que Brothier. Philosophe par goût, et supérieur aux coups de la fortune, il se forma dans Sinamary, un genre de vie qu'auraient voulu mener beaucoup de personnes placées au timon des affaires.

Au milieu de cette espèce de désert, où l'on ne voit que çà et là des hommes épars, vivant isolément dans un état de nature, il fit entendre les accents de la sociabilité; il les rassembla autour de lui, en forma une colonie qui, docile à sa voix, apprit à polir son esprit et ses mœurs, en même temps qu'elle s'instruisit à cultiver la terre. C'étaient comme autant d'enfants autour de leur père. Il en était à la fois le guide, le législateur, le monarque. Déja, sous ses auspices et d'après ses instructions, des écoles étaient ouvertes; mais après la lecture, l'écriture et le calcul, on y enseignait encore l'art de dévirginer une terre naturellement féconde.

Tels sont les détails que Brothier lui-même donna dans une lettre qu'il écrivit en prairial an 7, à un de ses intimes amis, et dont on nous montra une copie. Il lui demandait des instruments aratoires, des ustensiles, et d'autres objets relatifs aux travaux champêtres; il retraçait le tableau du bonheur dont il jouissait dans sa solitude; il était adoré de tout ce qui l'environait : c'était une jouissance délicieuse; mais quelque charme qu'elle eût pour son ame, il en était une qu'il desirait davantage, celle de revoir sa patrie, ses anciens amis, et généralement tout ce qui lui tenait à cœur. Parmi les objets de cette dernière classe, on doit comprendre sans doute les deux *malles de manuscrits*, où se trouvait l'ame du prétendant et la sienne, sa correspondance avec le cardinal Maury et ses agents, et un grand nombre d'autres pièces relatives à la destruction de la république et au rétablissement du trône.

Ces deux malles, dérobées dans le temps aux recherches de la police, sont jusqu'ici cachées aux yeux mêmes de ses meilleurs amis qui craignent que, dans un bouleversement général, elles ne soient perdues; cette perte,

selon leur calcul, pourrait s'évaluer à *trois millions ;* ce calcul est basé sur ce que produit ordinairement la publication de pièces de cette nature.

CHAPITRE XLIX.

DÉTAILS authentiques sur l'organisation et les manœuvres des rebelles des départements du Nord et de l'Ouest. Plan pour les comprimer.

S'IL est quelqu'un dont les lumières soient propres à déjouer les complots des rebelles, c'est surtout le capitaine expérimenté qui, par son état et son emploi dans les conseils de guerre, a découvert leurs manœuvres, leurs intelligences et tous les ressorts secrets qu'ils faisaient mouvoir. C'est la tâche également utile et honorable qu'a remplie Julien Bonval, capitaine au 15.e régiment de hussards à cheval. Le projet qu'il a présenté, concernant l'organisation d'une légion dans les dépar-

tements tourmentés par des rebelles, renferme beaucoup de détails qu'on ne peut recueillir que dans les dépositions de témoins, dans les interrogatoires et dans les pièces qu'on compulse.

Nous rapporterons textuellement ce plan copié sur le manuscrit original de l'auteur. « On sait, dit-il, que c'est par le cabinet de Saint-James que les plans des voleurs sont dirigés; on sait que l'exécution en est confiée à des agents secrets qu'il soudoie, à des hommes connus pour anti-républicains, et surtout à des fanatiques échappés à la surveillance des autorités constituées, et souvent même cachés par des fonctionnaires publics, vendus aux ennemis de la république, qui, pour couvrir leurs manœuvres odieuses et ourdir dans l'ombre leurs trames destructives, briguent les places et y parviennent par les routes que leur tracent de puissants protecteurs.

L'impunité des déserteurs et la facilité que les forçats trouvent pour s'échapper du bagne de Brest, en corrompant ceux à qui la garde en est confiée, a considérablement augmenté les hordes sanguinaires qui infestent les grandes routes, pillent les voitures publiques, assassinent les voyageurs,

et particulièrement les défenseurs de la patrie qu'ils mutilent et coupent à coups de hache, et brûlent ensuite : tel est, en deux mots, le tableau de leurs horribles forfaits.

Les femmes, les enfants, les mendiants y sont les plus fidelles espions; les femmes viennent dans les villes et bourgs où il y a des troupes, sous le prétexte d'y apporter quelques denrées, épier le moment du départ des détachements, s'informer du nombre et des lieux qu'ils ont à parcourir; et les voleurs connaissent bientôt l'état de nos forces et nos dispositions offensives et défensives.

Les mendiants sont leurs courriers, portent les dépêches dans les endroits de leurs rassemblements et de leurs repaires; les enfants, épars sur les chemins, y demandent l'aumône; et par des cris, des sifflements et des signes auxquels on les façonne, ils désignent l'espèce des voitures qui passent, le nombre des militaires isolés ou en détachement; en sorte que les voleurs, retranchés dans des fossés couverts de bois, tirent leur coup de fusil sur tout ce qui passe, sans être aperçus.

J'arrive des départements de la Belgique, où j'ai été employé dans les

premiers moments de l'insurrection qui a éclaté dans le département des Deux-Nèthes ; et les fonctions de *rapporteur* que j'ai remplies dans le 2.e *conseil de guerre* de la 24.e division militaire, où j'avais été appelé par le général de division Bonnard, qui était commandant alors, m'ont appris à connaître l'esprit du pays, et la scélératesse des moyens employés par les cabinets ennemis, pour y détruire les républicains. Je sais le peu de confiance qu'on doit avoir dans la plupart des habitants appelés aux fonctions publiques, surtout de quelques commissaires du directoire exécutif et juges-de-paix qui vendent, à prix d'argent, la liberté des patriotes.

L'étude particulière que j'ai faite dans ce pays, les fonctions que j'y ai remplies, m'ont mis à même de remonter à l'origine des trames ourdies par cette bande d'assassins, et m'ont convaincu qu'un plan général de pillage et de meurtre était organisé par Thugut dans la Belgique ; et par l'Angleterre, dans tout le reste de la république. Les différents interrogatoires que j'ai fait subir à plusieurs brigands m'ont acquis la preuve certaine que des commissaires

missaires du directoire et des juges-de-paix sont les premiers agents.

Les brigands ont 150 fr. d'engagement et 60 cent. par jour; la correspondance tenue par des chefs qui ne sortent pas de chez eux, est organisée d'une manière uniforme; l'argent provenant du pillage, est reporté à une masse générale, et le brigand, assujetti à une loi martiale, ne peut disposer que des effets et habillements qu'il a volés.

Les grades y sont établis comme dans nos troupes, et des commissions appelées royales les jugent à mort pour deniers détournés, trahison et désertion; on en trouve sur les routes, fusillés, avec cette inscription: *jugé à mort par la commission royale.* C'est en parcourant ces malheureuses contrées qui sont le théâtre de tant d'horreurs, que j'ai conçu le projet que je présente. J'ose croire qu'il est un moyen sûr de préserver ces départements de l'incendie général prêt à y éclater de nouveau; c'est d'y organiser un corps de troupes légères, composé d'anciens militaires braves et vigoureux, ayant fait, autant que possible, les guerres de la Vendée et de l'Ouest, et connaissant les localités.

Les assassinats qui se multiplient d'une manière effrayante, ne permettent plus de différer les mesures vigoureuses et propres à assurer la tranquillité publique dans l'intérieur, à préserver les voyageurs de la mort qui les attend sur les grandes routes, et les paisibles habitants des campagnes, du meurtre et du pillage; il faut, en un mot, opposer une digue puissante au torrent du brigandage.

Des colonnes mobiles, telles qu'elles sont organisées, tantôt fortes, tantôt faibles, et très-souvent disséminées, seront toujours insuffisantes pour remplir le but qu'on se propose, celui d'exterminer jusqu'au dernier voleur, sous telle forme qu'il puisse se montrer.

Des compagnies franches seraient d'un avantage, sans doute incontestable, pour arrêter ou prévenir le fléau d'une insurrection dont les maux sont incalculables; mais il faudrait les favoriser par un concours de forces imposantes, et par une masse toujours agissante; car un seul brigand déterminé, ou un seul prêtre anti-révolutionnaire, peut conserver le germe de révolte et de brigandage, organisé,

dans tout l'intérieur, par les cabinets ennemis.

Le moyen infaillible de purger le sol de la liberté des scélérats qui le souillent, c'est d'organiser, dans tous les départements menacés d'un nouvel incendie, une légion départementale, sans cesse en mouvement, parcourant en masse tous les lieux insurgés, pour y découvrir les repaires, les fouiller, et y anéantir les monstres qu'ils renferment.

Cette légion, composée de troupes légères, et toujours active et inséparable, formerait par elle-même une colonne mobile; et je réponds de son succès, si l'on veut avoir assez de confiance en son chef pour la lui laisser diriger offensivement et défensivement, sans en extraire un seul homme, pour tout autre service que celui, auquel elle serait particulièrement affectée.

Suivent les détails relatifs à l'organisation de ces légions; ils ont été convertis en loi.

CHAPITRE L.

ESSAI historique sur la prise de Turin par les Austro-Russes.

LA révolution piémontaise, semblait, dans sa naissance, s'établir sur des bases inébranlables ; elle était, pour se soutenir, entourée de républiques, de forteresses et d'une armée nombreuse et toujours victorieuse. Le parti royaliste était sans appui et sans communication au dehors ; le parti républicain au contraire était très-nombreux, composé d'hommes éclairés et de toute la jeunesse : le peuple même fatigué d'une administration vicieuse, quoique nourri depuis dix ans dans les maximes les plus anti-révolutionnaires, semblait craindre moins un changement qu'il croyait dangereux pour sa religion. Le gouvernement provisoire établi par les Français, jouissait de l'entière confiance du peuple. Mais peu à peu il la perdit par le mauvais choix des commis-

saires chargés d'organiser les municipalités ; ils n'avaient pas la confiance publique, tant à cause de la réduction du papier-monnaie à un tiers, que par celle du billon à $\frac{6}{13}$ de son ancienne valeur. Une table de dépréciation toujours incertaine et variable, un tribunal chargé de l'organisation des affaires du gouvernement, dont les opérations n'étaient pas satisfaisantes, et des instructions vagues, jetaient les commerçants et les particuliers dans des incertitudes continuelles : Ajoutez à cela les mesures mesquines que l'on prenait relativement au culte ; tout semblait concourir à autoriser le mécontentement général.

Ces opérations vicieuses donnaient lieu aux mécontents de décrier le nouvel ordre de choses ; on attribuait au système républicain les fautes de ceux qui gouvernaient. D'un autre côté, le parti italien s'efforçait d'alarmer le peuple, les prêtres sur sa religion, et les autres sur les propriétés, dans le cas où le Piémont serait incorporé à la république française. On peut même croire que l'argent des Liguriens et quelques intrigants cisalpins s'en mêlèrent.

C'est à cette époque que le gouvernement piémontais fut dissous. Les événements postérieurs, jusqu'à l'entrée des Austro-Russes dans cette contrée, sont connus : ainsi, je me bornerai à faire connaître l'état des choses, depuis l'invasion de Novare jusqu'aux opérations des Autrichiens et des Russes, et du gouvernement piémontais, jusqu'à la cession de la citadelle.

Les armées combinées entrèrent à Novare. Un faible détachement se porta, quelques jours après, à Chivasso : ce corps était commandé par Branda Lucioni, ancien capitaine autrichien, chargé d'organiser une masse de paysans. Quelques émigrés niçards se joignirent bientôt à lui ; et au bout de douze ou quinze jours, un corps de trois ou quatre mille hommes fut organisé. On comptait, parmi les chefs subalternes, plusieurs prêtres qui, un crucifix d'une main, et un poignard de l'autre, prêchaient le massacre des républicains et le pillage de leurs maisons.

Cette masse armée, qui se nommait chrétienne, occupait toute la ligne de la Doire, bloquait, de ce côté, la ville de Turin, poussait des bandes jusqu'au-delà du Pô, et empêchait toute com-

munication avec le Canavès, la vallée d'Aoust, la province de Bielle et celle de Verceil. La ville de Turin, pour contenir les mécontents, fut obligée de prendre toutes les mesures afin d'éviter un pillage dont elle était menacée : la garde nationale fut mise en activité, renforça les postes des Français, fit des patrouilles, etc.

Le général Fiorella travaillait à l'approvisionnement de la citadelle, et à former des huttes pour tenir lieu de maisons couvertes, l'on coupa, pour cet objet, environ sept mille arbres, qui furent conduits dans la citadelle; et, selon la note que j'y ai vue, il y avait des provisions de bouche pour trois mois.

Les insurrections partielles de Mondovi, de Carmagnole, et d'Ivrée, donnèrent beaucoup d'occupation à l'armée française; les nobles, les prêtres, les émigrés, et tous les royalistes, cherchaient à mettre le désordre partout. On peut dire qu'au-delà du Pô, presque de tous côtés, l'on pilla ou massacra quelques républicains : néanmoins, la punition de Mondovi et de Carmagnole avait changé cet esprit de vertige qui semblait alors dominer sur ce malheureux pays; mais la chute de

Turin, arrivée quelques jours après, fit tomber les masques; et les choses furent portées au point qu'il suffisait de déclarer la retraite d'un républicain, pour être absous des plus noires atrocités. J'ai vu, à Turin, une personne qui, à l'entrée des Austro-Russes, avait pillé la maison de Bovillon, acquitté et renvoyé libre, sur la simple attestation d'un particulier qui assurait qu'il était un des premiers qui entrèrent dans Turin.

Je vais donner les détails de la prise de cette ville; mais il est bon auparavant de dire que le général Fiorella entretenait toujours les patriotes dans l'espérance: on publiait qu'une colonne de 22,000 hommes, dont l'avant-garde était déja sur la Savoie, était envoyée pour le secourir, disant que l'armée qui s'avançait sur Turin n'était composée que de brigands. Le....., au soir, nous entendîmes plusieurs coups de canon, qui furent tirés contre les détachements ennemis qui s'étaient avancés jusque dans les faubourgs du Pô et de Dora, et le lendemain, nous vîmes les Autrichiens qui dressaient une batterie sur la hauteur des Capucins, qui domine la porte du Pô.

Le général Fiorella déclara aussitôt

la ville en état de siége, signifia à la municipalité qu'il ne voulait point la rendre à une poignée de brigands, et qu'il la bombarderait, si elle cherchait à capituler avec l'ennemi. A deux heures après midi, le canon ennemi commença à tirer contre la porte du Pô : le feu prit à une maison, en face de la porte ; elle fut consumée en un moment, faute de secours ; une autre maison fut menacée du même sort.

Il y avait, pour défendre cette porte, quatre canons placés sur le bastion, et cinquante ou soixante soldats français ; mais ces canons étaient dominés par ceux des Autrichiens, et les soldats étaient menacés par la populace qui s'attroupait dans le voisinage, et qui criait de se rendre. Trois ou quatre de mes amis et moi, cherchâmes à détourner le peuple : nous nous adressâmes à ceux qui nous parurent les chefs de l'attroupement, leur fîmes envisager les dangers que peut encourir une ville prise sans capitulation, tant de la part des Français, maîtres de la citadelle, que de celle des Austro-Russes et des paysans, qui pourraient bien se livrer au pillage, en entrant. Nos efforts furent vains, et nous fûmes contraints de nous re-

tirer. Un moment après, les Français se retirèrent et défilèrent sur les boulevarts, pour se replier sur la citadelle, et la garde nationale ouvrit de suite la porte.

Les premiers qui entrèrent, furent quelques hussards et des paysans ayant à leur tête des prêtres et des moines armés, criant tous ensemble : *Vive la religion! vive le roi!* Je vis, en ce moment, un nommé Pilietti, danseur de profession, s'élancer au milieu d'eux, le sabre à la main, criant de toutes ses forces : *Vive la république!* Mais cet intrépide défenseur des droits de l'homme fut percé de coups de poignard, et tomba au milieu de ses assassins. Un autre, qui était encore décoré de la cocarde nationale, fut aussi assassiné : plusieurs autres personnes furent aussi les victimes de cette horde de scélérats, soit pour avoir les cheveux coupés, soit pour avoir témoigné quelque penchant pous la cause des Français. Plusieurs corps de cette nation, voyant la ville prise, se retirèrent en ordre dans la citadelle, non sans être harcelés par la garde nationale, qui fit feu sur eux, en tua quatre ou cinq, et leur fit environ cent prisonniers. A cinq heures, nous enten-

dîmes le bombardement de la citadelle sur la ville, qui dura jusqu'à neuf heures du soir, et reprit à trois heures du matin, jusqu'à ce que le général autrichien eût assuré le général Fiorella qu'il n'attaquerait pas la citadelle du côté de la ville. Ce bombardement, qui dura sept heures, tua environ vingt habitants, brûla six à sept maisons, et en endommagea environ soixante.

Au commencement du dernier bombardement, je me retirai à une maison de campagne, à peu de distance de la ville, sur une colline de Turin, d'où je pouvais être informé de l'état des choses, et voir en même temps le siége de la citadelle.

La première chose que firent les Austro-Russes, fut de proclamer que les billets de banque de la cour de Vienne auraient cours forcé dans le Piémont; ensuite, une seconde proclamation, portant que les Italiens accusaient les Piémontais d'avoir constamment favorisé les Français, et qu'ils étaient la cause des maux de toute l'Italie. Ensuite, on offrait le pardon aux faibles, et on menaçait d'un châtiment rigoureux ceux qui oseraient rester armés pour soutenir la cause de la république. On publia que

les bureaux, tant civils que militaires, reprendraient leur activité sur le même pied qu'ils étaient avant la révolution.

Une chose bien ridicule c'est que, dans une des proclamations, le commissaire civil Mélas disait que les Français, d'intelligence avec les Briconi d'Athées, avaient dépouillé *librement* et *également* l'Italie : tous les ordres étaient dictés avec les mots de *religion* et de *royale souveraineté.*

On assurait que les Austro-Russes avaient trouvé, en entrant dans la ville, un dépôt considérable de canons, qui n'avait pas été consigné aux Français, et que ces canons leur servirent pour faire le siége de la citadelle.

Le lendemain de la prise de Turin, on envoya un corps de troupes, avec les paysans de Brundes, contre les Vaudois, sous la conduite du général Zimerman, qui força les habitants de se rendre. Le même jour, on ordonna aux communes des environs de Turin de faire partir tout de suite un nombre de paysans pour commencer les opérations du siége ; mais avant que la première parallèle fût terminée, il fallut presque vingt jours, et le feu des assiégés était trop faible pour incommoder les assiégeants. On parle-

menta plusieurs fois, et on avait choisi pour parlementaire un certain Schinotti, ancien ami de Fiorella, et qui a constamment servi les deux partis. C'est le même qui, en 1794, fut obligé de quitter le Piémont; ce fut à cette occasion qu'il se lia avec le général Fiorella. Quatre jours avant la capitulation de la citadelle, le même jour que les Austro-Russes commencèrent à la battre, un prêtre dévoué à la cour, favori du roi, me confia que, dans quatre jours, la citadelle serait rendue : comme je feignais de ne le pas croire, il me dit qu'il savait par un bon canal que la chose était concertée.

Cela m'engagea à rester presque tout le jour avec un télescope, à observer les opérations des uns et des autres. J'avais avec moi deux officiers, l'un ingénieur et l'autre artilleur : ils étaient très-surpris de voir que, tandis que les Autrichiens travaillaient à découvert pour former ce qu'on appelle le zig-zag de la seconde parallèle, ils n'étaient point inquiétés du feu des Français.

La poudre d'or avait fait à Fiorella ce qu'elle a fait à tant d'autres. La citadelle se rendit le jour annoncé, et

le lendemain je me transportai à Turin pour la visiter. La fortune me favorisa assez pour y pénétrer, malgré toutes les difficultés. J'y trouvai environ trente canons hors de service ; mais il y en avait plus de deux cents de tout calibre qui n'avaient souffert aucun dommage dans l'intérieur de la place. Les embrasures avaient souffert aussi, mais point de brèche, excepté une très-petite sur la hauteur du donjon ; les quartiers avaient été en partie brûlés, et il n'y avait qu'environ 70 p. de butte qui fussent terminés.

Les Autrichiens qui étaient de garnison, m'assurèrent qu'ils avaient trouvé beaucoup de munitions de guerre et de bouche. Les arrestations n'avaient commencé que les derniers jours du siége, elles furent nombreuses. Cinq ou six jours après, je fus forcé de me sauver (on était venu pour m'arrêter). Je me réfugiai dans les montagnes de Saluces, où je restai pendant un mois. Je n'ai rien pu apprendre pendant ma retraite, sinon que la brutalité des ennemis commençait à exciter les murmures du peuple.

CHAPITRE LI.

Le nouveau Saint-Augustin et la femme d'un banquier en prières. Heureux résultat de ce pieux tête-à-tête.

La révolution a opéré bien des prodiges ; d'un homme de boue, elle en a fait un homme important, et d'un esprit fort, un bigot : certes il est bien permis de se démentir, lorsqu'il s'agit de son salut. Ces conversions sont toujours précieuses, lorsqu'elles servent à réparer du moins un peu de longues années d'erreurs, et à procurer d'ailleurs quelque bien.

Il n'est personne qui ne connaisse le changement qui s'est effectué, depuis le 9 thermidor, dans la conduite et les écrits de l'un de nos plus célèbres littérateurs. Le disciple, l'ami, le panégyriste de Voltaire est devenu tout-à-coup l'ami des prêtres et le vengeur de la religion. De la société des philosophes, il est passé dans celle des

ames pieuses, et il court maintenant après le pain béni de l'église, comme il courait autrefois après les jetons de l'académie. Ce n'est pas qu'il reste sans cesse aux pieds des autels; mais, en quelque lieu qu'il se trouve, il ne manque jamais à l'heure marquée de dire son chapelet ou de réciter son office. On raconte, à ce sujet, une anecdote qui honore également sa ferveur et son humanité.

M.me R..... qui, depuis quelque temps, a pris, dit-on, cet illustre converti pour l'un de ses confesseurs, l'avait un jour invité à un dîner où devait se trouver une nombreuse compagnie. Le grand homme mange bien, boit bien, parle peu, lève les yeux au ciel, soupire et disparaît. Quelques minutes s'écoulent; un demi-quart d'heure est passé. Où donc est le saint homme? Ordre aux domestiques de le chercher partout: on le trouve, dans un appartement voisin, à genoux, les bras croisés sur la poitrine, le front courbé, en prières, au pied du lit de madame. Un domestique vient rendre compte tout bas à sa maîtresse de cette étrange découverte. Elle se lève, s'avance doucement vers le saint homme, veut le relever,

relever, en lui observant combien son absence causait de regrets aux convives et surtout à elle-même : la conversation languit, les mets se réfroidissent : « froids ou chauds, madame, « qu'importe! pardonnez-moi, je vous « en supplie, pardonnez-moi cette « absence. Je n'ai pu voir tant de plats, « sans songer à ces pauvres ecclésia- « stiques qui n'ont point de pain. Je prie « Dieu qu'il veuille bien leur en don- « ner; et si j'osais vous proposer..... « Mais oui, mes prières, mêlées aux « vôtres, en seront plus agréables au « Seigneur. » A ces mots, il prend M.me R.... par la main, la fait mettre à genoux, lui fait dire un *pater*, un *ave* et surtout un *confiteor*, finit sans doute par lui donner l'absolution.

On rentre; le saint homme reprend sa place à table; les convives le regardent avec respect, et quand le repas fut achevé, M.me R.... le tira, dit-on, à l'écart, lui remplit ses poches de biscuits, de quatre mendiants, pour les pauvres ecclésiastiques qui n'avaient point de pain. Les prières de ces deux ames pieuses ne furent point sans effet: un bon ange inspira le génie tutélaire de la France; dès ce moment la religion

respira, ses ministres recouvrèrent, avec l'entière faculté d'exercer leurs fonctions, tous les moyens d'existence et de considération publique, et la paix fut conclue sur la terre comme au ciel.

CHAPITRE LII.

Les trois fous.

Dans un café de Paris assez fréquenté, se trouve souvent un homme dont la tête est dérangée; mais dont la mémoire et la langue font leurs fonctions à l'ordinaire. Ce n'est qu'au désordre de sa conversation, qu'on reconnaît celui de son cerveau; mais lorsqu'on veut le juger, il faut avoir soi-même la tête libre. Le lendemain du *mardi gras*, il se rend à son café, prend la parole et dit : « C'est une belle « chose qu'un carnaval; on s'amuse au « moins, on se réjouit; tout cela prouve « le retour de l'ordre, et l'accord par- « fait de la matière avec l'esprit. » — Matière! esprit! Il n'eut pas plutôt prononcé ces deux mots, qu'il est abordé par un masque, et par un soi-disant

philosophe, qui ne le connaissait point ; il engage avec lui une dissertation sérieuse, comme s'il eût entièrement joui de son bon sens.

« L'esprit est simple, dit le *sophiste*, « et la matière est composée : quel « rapport peut-il exister entre ces « deux corps ? »

Le *fou*. Si l'esprit est simple, il n'est point un corps.

Corps, matière, esprit, dit le *masque*, n'est-ce pas la même chose?

Le *philosophe*. M. le *masque*, parlez-vous de bonne-foi?

Le *masque*. Oh! de la meilleure foi du monde : je ne porte de masque que dans mon costume.

Le *fou*. C'est le moins dangereux; c'est celui qui trouble le moins l'harmonie des êtres purs et impurs, pensants ou non.

Le *masque*. Tout pense, ou du moins tout peut penser.

Je le nie, s'écrie le *philosophe*.

Le *masque*. Locke l'a dit.

Le *fou*. Oui, oui, il faut partout un chef qui gouverne.

Il faut à ce grand corps une ame qui préside.

Le *masque*. D'où ce vers ancien est-il tiré?

Le *fou*. Ancien! Mais il fait partie d'une tragédie que je vais faire jouer.

Le *masque*. Vous faites des pièces?

Le *fou*. Quand je dors.

Le *philosophe*. Ce sont sans doute de beaux rêves?

Le *fou*. Comme les vôtres.

Le *philosophe*. Sachez, messieurs, que j'appartiens à une secte qui ne rêve point, et que je ne confonds pas l'ame d'un cochon avec celle d'un homme.

Le *masque*. Et vous croyez qu'un cochon ne pense pas?

Le *fou*. Mieux que nous quelquefois.

Le *masque*. J'en reviens à mon Locke; et je soutiens qu'il aurait démontré, jusqu'à l'évidence, que la matière peut penser, s'il n'eût pas craint de blesser les préjugés de son temps.

Le *fou*. Oh! s'il eût vécu de nos jours, il aurait été fait marguillier des théophilanthropes.

Le *philosophe*. Qu'entendez-vous par les préjugés de son temps?

Le *masque*. La croyance des ignorants.

Le *fou*. Des Bossuet? des Pascal? des Fénélon?

Le *masque*. Eh! non, de la canaille, puisqu'il faut vous le dire.

Le *philosophe*. Locke a son mérite; mais il est bien au dessous de nos plus médiocres métaphysiciens.

Le *masque*. Comment, monsieur, Locke au dessous de vos nouveaux faiseurs de tourbillons! L'avez-vous là? je ne suis qu'à deux pas d'ici; venez avec moi, nous le lirons ensemble, et je veux vous prouver.....

Le *philosophe*. Que vous êtes un anglomane?

Le *masque*. Que vous êtes un.....

Il allait continuer, et en venir à des extrémités avec le philosophe, si le *fou* ne se fût sagement mis entre deux, et n'eût arrêté les grands préparatifs du combat. « Messieurs, leur dit-il, de « l'accord, de l'harmonie, sans cela, « point de paix. »

Cette scène amusa, pendant une heure, tous les spectateurs, qui, d'une voix unanime, dirent hautement: « de « ces trois fous, celui qui passe pour « tel, est encore le plus sage. »

CHAPITRE LIII et dernier.

Anecdotes sur Pie VI, dernier pape.

An 8. — 1800.

Il est bien difficile qu'au milieu des passions et d'un bouleversement général d'opinions et de principes, on ait pu juger sainement du caractère d'un homme renversé du trône papal, prisonnier et mort sur une terre étrangère. Aussi l'a-t-on fait souvent parler, écrire, agir d'une manière peu conforme à la vérité. On lit, dans de prétendus mémoires secrets, un bref qu'on lui attribue, ainsi conçu : « A « tous nos bien-aimés et enfants catho- « liques, frères en Jésus-Christ : nous « vous prions, pour le bien de la chré- « tienté et de sa sainteté, de prendre « les armes pour défendre la religion. « Tous ceux qui tueront un Français, « feront un sacrifice agréable à Dieu, « et leurs noms seront inscrits parmi « ceux des élus du Seigneur. » Cette pièce tomba, dit-on, dans les mains

de deux envoyés du général Bonaparte : l'original en était italien.

Cette pièce est certainement controuvée ; si elle avait existé, nos papiers publics n'auraient pas manqué d'en faire mention, et quelque aigri que fût Pie VI, il était incapable d'une telle scélératesse. Nous l'avons vu depuis, et nous pouvons assurer que son premier défaut était un excès d'humanité. En 1785, deux amis jouaient au billard, dans le voisinage de l'église Saint-Louis : une dispute s'élève sur un point ; on s'échauffe : l'un deux tire son stylet, frappe son ami, s'enfuit et va chercher un asile dans une église. On rapporte cet événement au pape : « eh ! mon dieu, dit-il au cardinal qui « lui en faisait part, vous n'avez tou- « jours que de mauvaises nouvelles à « m'apprendre. » Tout en louant sa douceur évangélique, on ne pouvait s'empêcher de blâmer sa trop grande bonté : c'est un défaut capital dans tout homme qui règne.

Il est encore faux que ce pape eût promis, comme on l'a voulu faire croire, quarante ans d'indulgences et même le paradis, à quiconque s'armerait pour sa cause ; de tels moyens sont dénués

de vraisemblance ; et d'ailleurs, s'ils avaient été mis en usage, ils n'auraient pas manqué d'acquérir, sous la plume de nos métaphysiciens, une plus grande publicité.

Sa translation et son séjour en France seront une époque remarquable dans notre *Histoire ecclésiastique*. On sera curieux d'y trouver jusqu'aux moindres détails relatifs à cet événement. En voici quelques-uns, dont on nous garantit l'authenticité.

Au moment où l'ennemi s'avançait sur Briançon, il y eut un ordre du directoire de le transférer de cette ville à Valence. Sur son passage, et notamment à Grenoble, hommes, femmes, enfants, tout se mit à genoux et reçut sa bénédiction. Avant qu'il n'entrât à Tulino, petite ville à quatre lieues de Grenoble, une députation de cette commune se rendit au-devant du Saint-Père; madame *Glaçon*, lui offrit un logement qu'il accepta : si cette dame eût été plus jeune, on aurait pu, dit-on, la comparer, lorsqu'elle se mit aux pieds du pape, à la Magdeleine aux pieds de Jésus.

Si Pie VI était modéré dans ses affections, il ne l'était point dans ses repas.

Pour lui faire un consommé, on employait, chaque jour, cent livres de viande qui se réduisaient à deux. On avait soin de lui désosser la volaille et le gibier qu'il mangeait : il avait un excellent cuisinier qu'il avait amené de Rome. Il buvait dix bouteilles de vin par jour, et presque toutes de vin étranger. A chaque repas, il était assisté de son médecin, qui l'engageait inutilement à une diette plus rigide.

Il était fort content quand c'était la garde nationale qui était de service auprès de lui : il n'aimait point les hussards ; leurs moustaches et leur accoutrement lui rappelaient de douloureux souvenirs ; mais il prodiguait ses bénédictions aux gardes nationaux.

Son enterrement attira une immense quantité d'étrangers : on tira le canon d'heure en heure ; on lui rendit les honneurs funèbres avec la plus grande pompe ; il obtint les honneurs d'un mausolée fait exprès pour lui ; mais il n'en fut pas moins déposé au milieu du cimetière ordinaire.

Sic transit gloria mundi.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES.

CHAPITRE I.er *L'UNE des mille et une causes plus ou moins secrètes de la Révolution française.* P. 1

CHAP. II. *RAPPORTS entre la révolution d'Amérique et celle de France. Cercle mystérieux d'un club de Bostoniens. Détails inconnus sur leurs premières hostilités. La société-mère de tous les clubs français à Chaillot. Influence de* JEFFERSON. 6

CHAP. III. *LES libérateurs des gardes françaises et de RICHER DE SÉRISY à l'Abbaye. L'un des principaux moteurs et directeurs des événements qui précédèrent le 14 Juillet. FALCONNET sauvé de Saint-Lazare.* 10

CHAP. IV. *PLAN pour reprendre la Bastille, présenté à LOUIS XVI, et adopté par ce monarque; ce qui le fit échouer. Calcul de PALOI sur les pierres de la Bastille; compa-*

gnies de jeunes gens établies pour leur distribution. Travaux de son secrétaire. P. 18

CHAP. V. *PARTICULARITÉ caractéristique concernant un Prince ultra-révolutionnaire. Aventure d'un cordelier. Proscription des habits.* 23

CHAP. VI. *DÉGUISEMENT du duc d'ORLÉANS à Versailles, aux journées des 5 et 6 octobre. Conduite et confidence de l'épouse du cocher de LAFAYETTE, relativement à ces journées.* 27

CHAP. VII. *ANECDOTES inconnues sur les prétendues prophéties de MARAT. Son principal collaborateur et ses espions. MIRABEAU, RAYNAL et autres écrivains célèbres, mis à nu.* 31

CHAP. VIII. *CONVERSATION de LOUIS XVI avec BAILLY, maire de Paris, sur des objets de première nécessité.* 37

CHAP. IX. *Seconde conversation de BAILLY avec LOUIS XVI. Particularités sur cet illustre et malheureux savant.* 49

CHAP. X. *DÉGUISEMENT employé pour entretenir des visites ou des correspondances avec les émigrés.*

Les deux faux boiteux. Le bâton d'or à diverses fins. Ruse d'un prêtre non-assermenté, pour échapper à la déportation. P. 55

CHAP. XI. *Le véritable auteur de la fédération de* 1790. 58

CHAP. XII. *ORIGINE du papier-monnaie; sentiment d'un Anglais sur son émission. Comment fut découverte la fabrication de faux assignats à Passy. Motif du retrait et de l'échange des assignats à face royale.* 68

CHAP. XIII. *ECLAIRCISSEMENTS authentiques concernant les Chevaliers* dits *du Poignard. Conduite et sentiments de LAFAYETTE, tant envers eux qu'envers LOUIS XVI.* 72

CHAP. XIV. *L'ÉMIGRÉ sans l'être. Glacière d'Avignon.* 76

CHAP. XV. *CAUSE secrète de la mort de la ci-devant princesse LAMBALLE. Réflexion atroce sur sa main.* 78

CHAP. XVI. *L'EMPEREUR et le colonel MACK. Singulier motif de l'élévation de ce colonel.* 82

CHAP. XVII. *ROBESPIERRE et le Médecin des prisons.* 85

CHAP. XVIII. *COMMENT furent sauvés LALANDE l'astronome, et le poète DELILLE, en* 1793. P. 89

CHAP. XIX. *ASSEMBLÉE nocturne et délibération d'Athées dans un comité révolutionnaire. Vœu d'un Energumène à l'égard du fils de Dieu. Opinion du Comité de salut public sur l'Athéisme.* 94

CHAP. XX. *L'UNE des causes secrètes qui, dans le cours de la révolution, ont fait perdre aux Français l'estime du peuple d'Angleterre. Exhumation de la fille du roi JACQUES. Vénération des Anglais pour les morts ; viatique dont ils ont soin des les munir.* 99

CHAP. XXI. *L'AUTEUR serrurier. Le libraire sauvé par un huissier.* 103

CHAP. XXII. *Les trois Banquiers de Paris, échappés à l'échafaud.* 108

CHAP. XXIII. *Le ci-devant et le ci-derrière. Traitement qu'éprouva le général DUBOIS. Particularité concernant la surveillance et les persécutions exercées envers les généraux et autres officiers.* 111

CHAP. XXIV. *DÉTAILS inconnus sur la journée de Quiberon, sur la conduite des Anglais envers les émi-*

grés, et sur les derniers moments du jeune SOMBREUIL. *Remords d'un juré au tribunal révolutionnaire, pour avoir voté la mort de son ami* CAMILLE DESMOULINS. P. 116

CHAP. XXV. *Le faux duc de* MAILLÉ. *Le comte amid'un émigré jusqu'à la bourse.* 121

CHAP. XXVI. *Le Général divisionnaire dans l'armée des Chouans, promu au même grade, sous le drapeau tricolor. Détails relatifs à la pacification de la Vendée.* 129

CHAP. XXVII. *Singulier entretien d'un agent diplomatique avec son secrétaire.* 137

CHAP. XXVIII. *Le Mantelet de la Reine. Les deux Femmes honnêtes.* 141

CHAP. XXIX. *Conduite du Ministre de la Police envers un journaliste. Générosité de l'épouse d'un écrivain condamné à la déportation, envers un enfant naturel de ce dernier.* 145

CHAP. XXX. *Ruse et déguisement du directeur* CARNOT, *pour sortir de Paris et de la France, à l'époque du 18 fructidor.* 149

CHAP. XXXI. *L'abbé* BROTHIER *en correspondance avec le cardinal*

Maury. Séance nocturne d'une commission où fut présenté le plan de se débarrasser de la majorité du directoire, avant le 18 fructidor. Ce qui le fit échouer. P. 153

Chap. XXXII. *Le général Bonaparte, factionnaire en Italie; présent qu'il fait à un chasseur à cheval.* 156

Chap. XXXIII. *Précis historique des événements qui précédèrent les massacres des Français à Vérone, et qui accompagnèrent la reprise de Vérone par les Français. Evacuation du Mont-de-Piété.* 159

Chap. XXXIV. *Causes de l'Invasion de la Suisse. Correspondance d'un Officier suisse conduit au Temple après cette invasion. Manière dont correspondaient entre eux les agents de* Louis XVIII, *avant le 18 fructidor.* 175

Chap. XXXV. *Liaison de Danican avec un officier suisse, avec Camille Desmoulins, Favras et un émigré. Sa conduite à Anger et dans une maison de jeu. Comment sa tête fut mise à prix, au 13 vendémiaire, par la section Lepelletier.* 179

CHAP. XXXVI. *CONDUITE de DANICAN, avant le 18 fructidor. Sous quel déguisement il se sauva.* P. 184

CHAP. XXXVII. *PLAN d'après lequel la Suisse devait se déclarer contre la France.* 186

CHAP. XXXVIII. *MOYENS dont se sert une mère pour retirer du Temple son fils émigré. Comment elle le fait transporter à la Force, et de là à l'Hôtel-Dieu. Ruse employée pour le tirer de cet hospice.* 188

CHAP. XXXIX. *SÉANCE extraordinaire des Jacobins en Allemagne.* 195

CHAP. XL. *L'EX-DIRECTEUR couvert du manteau d'un rentier.* 199

CHAP. XLI. *LES prisonniers d'Aboukir. Leur traitement de la part des Turcs. Leur mise en liberté par SIDNEY SMITH. Combat qu'ils eurent à soutenir contre le cardinal RUFFO. Leur capitulation avec ce cardinal. Passe-port que leur donne son éminence. Ils sont pris par des corsaires anglais. Traitement qu'ils éprouvent de leur part.* 202

CHAP. XLII. *BEAU trait d'un Ministre de la guerre. Le Général acquéreur de biens nationaux.* 205

CHAP. XLIII. *Le fabricant belge embaucheur impérial. Détails inconnus relatifs à son jugement.* P. 208

CHAP. XLIV. *L'UNE des principales causes secrètes de la disgrace et de la mise en jugement du général* CHAMPIONNET. 215

CHAP. XLV. *LA clef des emplois. Le sort déplorable des pétitions, entre les mains de la courtisane d'un ex-ministre. Nécessité démontrée de vendre les places, même à ses amis. Demande d'un mari complaisant, d'une somme de* 15,000 *fr., destinée à payer le boudoir qu'on avait construit pour sa femme.* 220

CHAP. XLVI. *UN mot sur les Russes et sur* SUWAROW. 224

CHAP. XLVII. *PARTICULARITÉS ignorées sur la journée du* 30 prairial. 229

CHAP. XLVIII. *COLONIE de l'abbé* BROTHIER, *déporté ; sa lettre à un de ses amis à Paris, et ses deux malles laissées en France.* 234

CHAP. XLIX. *DÉTAILS authentiques sur l'organisation et les manœuvres des rebelles des départements du Nord et de l'Ouest. Plan pour les comprimer.* 237

*

CHAP. L. *ESSAI historique sur la prise de Turin par les Austro-Russes.* P. 244
CHAP. LI. *LE nouveau Saint-Augustin et la femme d'un banquier en prières. Heureux résultat de ce pieux tête-à-tête.* 255
CHAP. LII. *LES trois sous.* 258
CHAP. LIII. *Anecdotes sur Pie VI, dernier pape.* 262

Fin de la Table.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

179112
HF.C.
S485a

Author [Serieys, Antoine and André, J. F.]

Title Anecdotes inédites de la fin du 18e siècle.